

Le Folklore Brabançon

histoire et vie populaire

Juin 1986

N° 250

Périodique trimestriel

FWISRIQUE
Archives

LE FOLKLORE BRABANÇON

Histoire et vie populaire

Juin 1986 - N° 250

Organe du Service de Recherches Historiques et Folkloriques de la Province de Brabant.

Président : Francis DE HONDT, député permanent.

Vice-Présidents : Jacques MARCHAL et Didier ROBER, députés permanents.

Directeur : Gilbert MENNE.

Rédacteur : Myriam LECHÈNE.

Lay-out : Marc SCHOUPPE.

Prix au numéro : 70 F.

Cotisation 1985 (4 numéros) : 250 F.

Siège : rue du Marché-aux-Herbes, 61, 1000 Bruxelles

Tél. : 02/513.07.50.

Bureaux ouverts de 8 h 30 à 17 h 00. Les bureaux sont fermés les samedis, dimanches et jours fériés.

C.C.P. du Service de Recherches Historiques et Folkloriques : 000-0025584-83.

Les articles sont publiés sous la seule responsabilité de leurs auteurs. Toute la correspondance doit être adressée au Directeur.

Il existe une édition néerlandaise du « Folklore Brabançon » qui paraît également tous les trois mois et qui contient des articles originaux. Mêmes conditions d'abonnement.

Sommaire

Fouilles aux « Monts », à Braine-le-Château (1984), par R. BORREMANS	p. 95
Le site archéologique, historique et folklorique des Monts à Braine-le-Château (Brabant Wallon) par Willy LASSANCE	118

Le numéro 250 de la revue « De Brabantse Folklore » contient les articles suivants :

Luk Janssens Brabant en de veldtochten van de Negenjarige Oorlog (1689-1697).	98
Flor. Lox Het proces van de Leuvense marollen. Een crimineel proces tijdens de Franse overheersing.	149
Een nieuw tijdschrift : HOGT.	196
Société d'histoire du droit et des institutions des pays flamands, picards et wallons.	197
Wetenschappelijke prijs Cyriel Van Hove. Stichting voor de Kempen v.z.w.	198
De voormalige Sint-Apolloniakapel van Zelem	199

Fouilles aux « Monts », à Braine-le-Château (1984)

par R. BORREMANS (*)

(*) Musées royaux d'Art et d'Histoire, 10 parc du Cinquantenaire, B-1040 Bruxelles.

1. Introduction

L'identification des importants ouvrages défensifs des « Monts », comme vestiges d'une forteresse médiévale du type « château à motte », a été établie par J.L. Van Belle (1) et confirmée par nos recherches (2).

Dans le cadre du présent article, consacré aux premières fouilles sur le site, il n'est pas dans notre intention de reprendre l'entière du problème des *Monts*. Ceci dépasserait le cadre de notre travail. En ce qui concerne les aspects topographique, militaire et historique, nous ne pouvons que renvoyer le lecteur aux articles cités plus haut. D'autre part, le contexte légendaire sera étudié par W. Lassance, dans un article faisant suite au nôtre.

Afin de pouvoir situer l'emplacement fouillé, il est cependant indispensable que nous donnions ici une description sommaire de l'ensemble des ouvrages de terre (fig. 1, 2).

Le complexe archéologique se subdivise en deux zones principales : les mottes (I), située sur l'éperon, la basse-cour (II), située sur la pente méridionale, en direction du village.

(1) J.L. VAN BELLE. *Les Monts, tumulus ou motte* in *Le Folklore Brabançon* 170, 1988, pp. 186-187.

(2) R. BORREMANS. « *Les Monts - vestiges d'une forteresse à Braine-le-Château (Brabant Wallon)* » in *Les Castellorum. Festschrift voor Prof. Dr. J.G.H. Raaijmakers*, 1981, pp. 201-204.

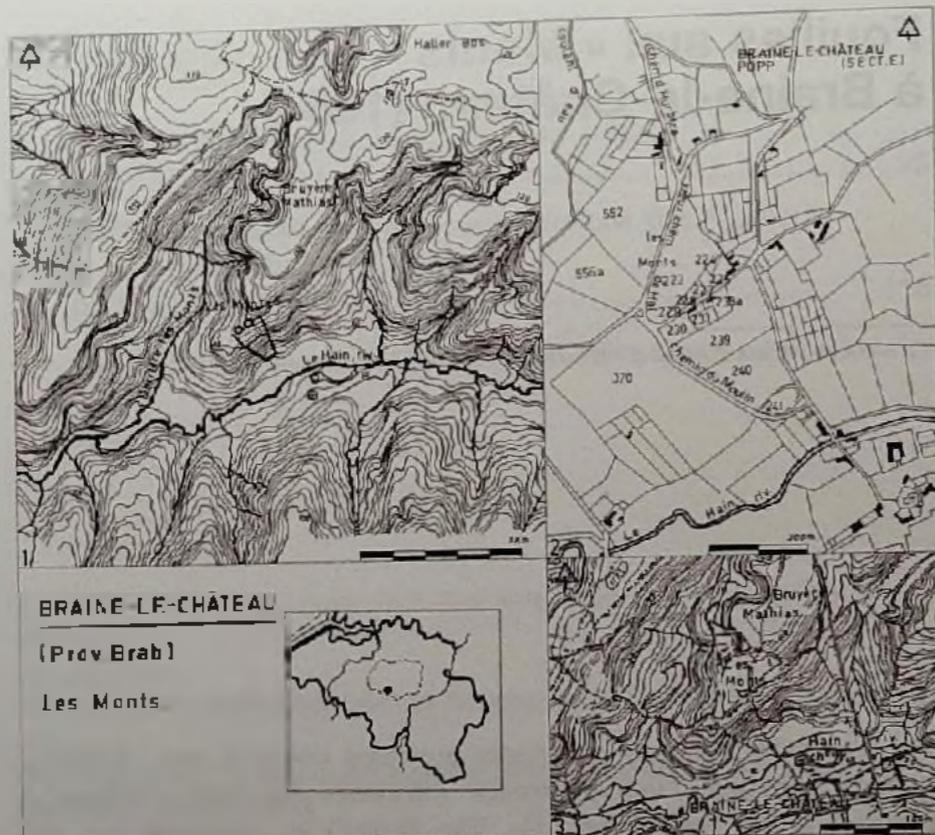


Fig. 1. BRAINE-LE-CHATEAU, Les Monts. Situation du complexe archéologique. 1. ordo-hydrographie. 2. plan cadastral Popp, vers 1860. 3. vallée actuelle.

Les mottes, au nombre de deux (A, B), sont séparées par une plateforme (C) et un fossé (H). Au-delà de la motte B, un autre fossé (I) délimite l'extrémité triangulaire de l'éperon (D), qui comporte quelques ouvrages de terre d'importance moindre (J, K). Vers le nord-est, l'ensemble est séparé du plateau naturel par un profond fossé (F). Une dépression (E) ainsi qu'un ouvrage de terre (G), parallèles et de forme allongée, sont probablement les vestiges d'un fossé et d'un rempart destinés à protéger la face ouest du complexe. Au sud-est de l'éperon, une importante aire trapézoïdale (II), délimitée par deux chemins creux, et truffée d'ouvrages de terre, s'étale sur la pente, jusqu'à la limite du fond de la vallée du Hain. Nous pouvons y voir l'emplacement de la basse-cour du château à motte, dont seule une étroite bande a pu contenir un habitat et des bâtiments annexes et dont la partie escarpée doit surtout avoir servi de glacis du côté du village.

C'est à la demande de l'administration communale de Braine-le-



Fig. 2. BRAINE-LE-CHATEAU, Les Monts. Plan d'ensemble du complexe archéologique. La partie y-z est restituée schématiquement. (Lévy R. Boncompagni, avec la collaboration du Ministère des Travaux Publics).

Château et du Cercle historique « La Taille d'Aulme », que nous avons entrepris, au cours de l'année 1984, les recherches sur la motte A. La possibilité nous en avait été offerte par l'enlèvement de l'ancien « Bon Dieu des Monts » et de son soubassement, tous deux vétustes au point de devoir être remplacés. Pour exécuter les premiers terrassements indispensables, la main-d'œuvre fut fournie par l'administration communale. Le travail de recherche proprement dit fut effectué grâce à l'aide bénévole et perspicace de M.R. Peetroons et à la collaboration de M.J.'s Heeren, agent des Musées royaux d'Art et d'Histoire (*).

2. Morphologie et dimensions de la motte A (fig. 3, 4, 5, 6)

Cette motte présente la forme d'un cône tronqué sur base elliptique. Vers le sud-est, elle offre, à sa partie supérieure, une pente nettement moins marquée qu'aux autres faces. Au côté ouest, la pente est interrompue par le petit plateau naturel (C), situé entre les mottes A et B.

La longueur de la base de cette motte est de 80 m. dans l'axe nord-ouest-sud-est; elle est de 40 m. dans l'axe sud-ouest-nord-est. La hauteur actuelle de la butte est de 22 m. par rapport au côté de sa base situé rue de la Vallée.

Il ne fait aucun doute que la motte a été créée artificiellement, d'une part en la détachant du plateau naturel, par le creusement d'un fossé (F) de plus de 6 m. de profondeur, d'autre part, en rehaussant le niveau naturel; ce rehaussement est actuellement de 9 m. Nous verrons plus loin quelle a été l'importance du cubage de terre utilisé pour édifier la motte primitive (rubr. 3.5).

3. Les fouilles

3.1. Les vestiges récents sur le plateau (fig. 7)

Le niveau supérieur de la motte était constitué par une couche (a) d'humus d'épaisseur irrégulière (0,30-0,60 m.), contenant des fragments d'arkose et de briques. Sa teinte, passant du gris au noir, et sa consistance, tantôt légère, tantôt plus dense, indiquaient une absence d'homogénéité et, par conséquent, l'existence de nombreux boulever-

(*) Nous remercions ici les personnes mentionnées plus haut, ainsi que M. M. Dansu (Administration Communale de Gramme-Château, épistaire-trésorier du Cercle de recherches historiques et folkloriques « La Taille d'Aulme »), qui nous a proposé de faire ces fouilles et a organisé les contacts indispensables pour la mise en marche du chantier, M. J.L. Van Diele, historien, qui nous a fourni de précieuses informations concernant le site, et notre collègue W. Lassance (Musées royaux d'Art et d'Histoire), qui a bien voulu entreprendre l'étude des traditions qui entourent le site.



Fig. 3. Les Monts. A | avant-plan, le plateau C; à Tourière-plan, la motte A, et le calvaire (photo P. Bommans, 1981).

sements superficiels. Nombre de ces remaniements peuvent être attribués à la construction du socle du crucifix et aux réfections qu'il a subies.

Signalons également qu'aucune trace de puits, dont la tradition situe l'existence sous le socle du crucifix (*), n'a pu être découverte, ceci malgré la fouille complète de l'emplacement (**).

Quelques tessons de poteries médiévales et modernes ont été recueillis dans la couche a. Il en sera question plus loin (rubr. 4).

3.2. La dernière occupation médiévale (fig. 7)

Juste en-dessous de la couche humeuse a, se voyait un niveau constitué par du sable jaunâtre (b), (épaisseur : 0,20-0,60 m.). Sa surface était marquée de taches humeuses grises. Elle était, en outre, creusée de plusieurs petites fosses (1, 2, 3, 4, 5, 7, 12, 16, 18, 19, 20) (†).

(†) L'emplacement du socle du crucifix est indiqué sur le plan du niveau 1 (fig. 6), sous le n° 26.
 (**) Ce problème sera examiné par notre collègue W. Lassance, dans le cadre de son enquête concernant les traditions se rattachant au site. Notons ici, que l'existence d'une nappe phréatique sous l'éperon, au niveau de l'égout vpréalienne (+ 77 m) a rendu possible le creusement de la douve E, dont les traces sont encore visibles au nord-ouest des mottes. Il a donc également existé un puits dans l'intérieur du complexe défensif. Son emplacement reste à trouver. Nous remercions ici M. R. Legrand, ingénieur honoraire près l'Institut Géologique de Belgique, pour les données concernant le sous-sol de l'onté.

L'une d'elles (3) contenait des fragments de briques analogues à celles utilisées pour ériger ou réparer les fondations du crucifix. Mais d'autres fosses étaient nettement plus anciennes et les tessons de poteries trouvés dans celles portant les n° 2 et 4, remontent au moyen âge (voir rubr. 4). La fosse 4 contenait, en outre, des morceaux de grès siliceux, ainsi que des fragments d'arkose gris verdâtre, dont certains portaient des traces de feu. La fosse 12, dont le fond était marqué d'une tache rectangulaire noire, d'origine organique, et sans aucun doute un trou de pieu (fig. 12). Une coupe dans les petites fosses 2, 18, 19 et 20 a autorisé les mêmes conclusions.

Il est donc permis de conclure, d'une part, que, dans l'épaisseur de la couche superficielle (a), les traces de la dernière occupation médiévale se confondaient avec l'humus accumulé au cours des âges sur le sommet de la butte. D'autre part, que la couche de sable b, constituait l'assise de cette occupation. Un incendie détruisit à cet endroit une construction en bois dont la forme n'a pu être déterminée, ceci en raison des bouleversements ultérieurs du sol superficiel. Il semble cependant qu'il ne s'agissait pas d'une habitation, la rareté des débris ménagers, tessons de poteries et ossements d'animaux, plaçant en ce sens. Par contre, les vestiges découverts, sur une longueur



Fig. 4. Le sentier des Monts et, à gauche, la motte A (photo R. Bommans, 1981).

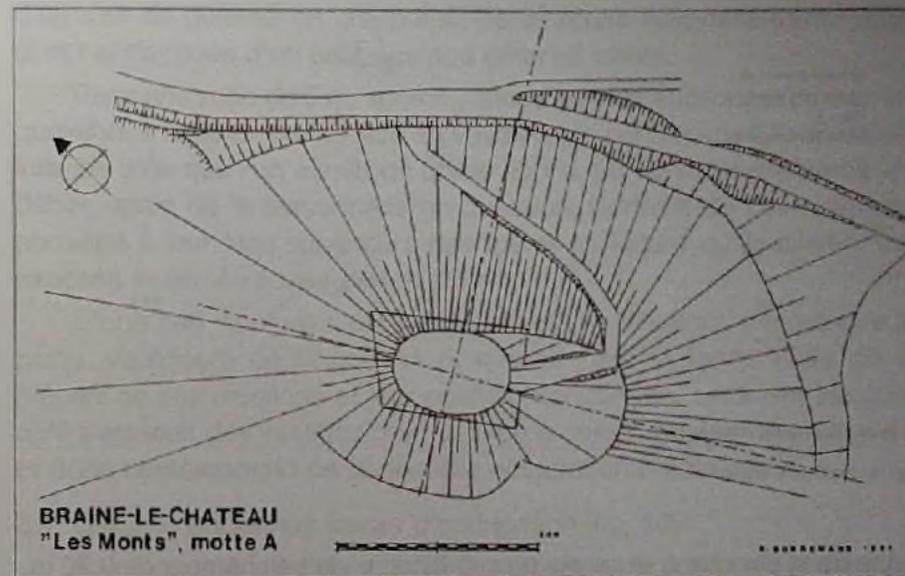


Fig. 5. Plan de la motte A.

d'environ 6 m. et sur une largeur de 2,40 m., sur la pente sud-ouest de motte, et fouillés partiellement, présentaient incontestablement les caractéristiques d'un habitat humain.

A ce dernier endroit, sous la couche a, la pente était couverte d'une couche de terre humeuse noire d'une trentaine de centimètres d'épaisseur (f). Celle-ci contenait, outre un pourcentage élevé de charbon de bois, de petits fragments de grès ainsi que des petits blocs d'argile compacte, dont certains étaient entièrement ou partiellement cuits et de teinte orange à rouge brique. Au même endroit, le sable sous-jacent (b) était creusé de petites dépressions (cfr. 23) dont la raison d'être ne pourra être déterminée qu'après examen d'une zone plus étendue du talus.

A la dernière occupation médiévale correspond également une couche de pierres dont il sera question plus loin (rubr. 3.4).

3.3. Le mur en moellons (15) (fig. 9, 10)

La découverte la plus importante sur le sommet de la motte A est certainement celle d'un mur en moellons de grès siliceux, reliés à l'aide de sable roussâtre (g), orienté de l'ouest-sud-ouest à l'est-nord-est.

Ce mur a été détruit en partie avant le rehaussement de la motte à

(g) Nous avons pu constater que ce sable était légèrement argileux et qu'il constituait, dans certains endroits, une sorte de liant relatif entre les moellons.

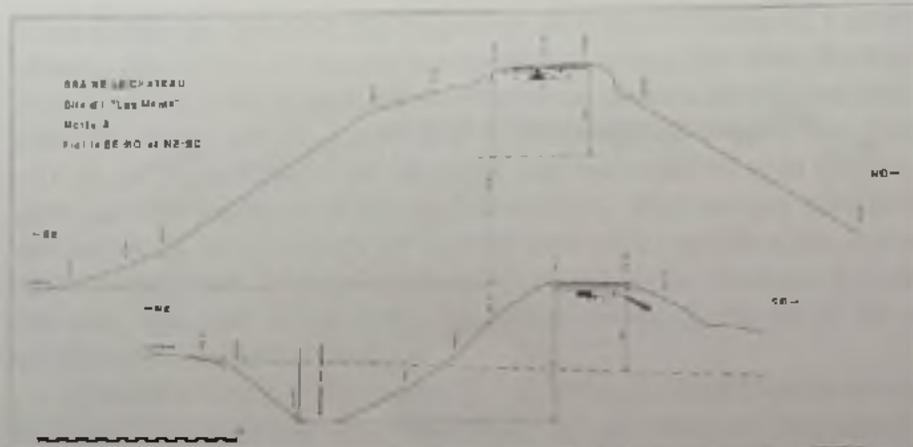


Fig. 6. Profil de la motte A.

l'aide de la couche *b* et ce qui en subsistait variait en hauteur de 0,20 m. à 0,60 m. A son extrémité occidentale, il se prolongeait vers le nord-est par un massif qui formait un angle droit avec lui et pourrait avoir présenté la forme d'un rectangle de 3 m. x sur 2 m. La longueur totale de la maçonnerie doit avoir été de 11 m.

Le mur proprement dit n'était pas parfaitement rectiligne, son axe s'incurvant légèrement de l'est-sud-est à l'ouest-sud-ouest. En outre, à sa face nord-est, sa partie médiane présentait, sur une largeur de 5,30 m., un ressaut de 0,30 m. à 0,85 m. profondeur, en direction du nord-est. L'épaisseur de la partie rectiligne de la maçonnerie oscillait entre 1,10 m. et 1,20 m., sauf à l'endroit du ressaut, où elle était réduite à environ 0,95 m. A sa face nord-est, c'est-à-dire en direction du fossé *F*, ce ressaut était flanqué latéralement par deux socles de maçonnerie rectangulaire, larges respectivement de 1 m. et 1,30 m. et longs de 0,70 m. et 1,30 m.

Le mur 15 paraissait avoir été édifié d'une seule venue et ne présentait aucune trace de réfection. La technique utilisée était le blocage, mais aucune trace de parement n'a été découverte. Tout indique que la maçonnerie a été établie à même le sol (couche *e*). Sa base n'a été recouverte qu'ensuite d'une chape composée de sable jaune et rouge (*c*), atteignant une hauteur maximale de 0,60 m. Plus tard, elle a été démolie systématiquement, ne laissant que le noyau découvert lors des fouilles. La faiblesse de cette maçonnerie laisse supposer une superstructure en matériau assez léger, c'est-à-dire en bois. Les caractéristiques de l'ouvrage étaient donc vraisemblablement celles

d'un mur de défense en charpente, percé d'une ouverture assez large (2 m.) et flanquée d'un petit ouvrage défensif latéral.

Dans une zone de 3 m. sur 4 m., située au côté sud-ouest du mur en question, à hauteur du ressaut, se voyaient un certain nombre de moellons de grès que l'on aurait, de prime abord, pu considérer comme les débris épars de la maçonnerie en question. Certains de ces moellons portaient à leur face supérieure des traces indiquant qu'ils avaient été exposés *in situ* à l'action du feu (25).

D'une part, le niveau auquel ces pierres se situaient, c'est-à-dire la partie supérieure de la couche *b*, d'autre part, la forme plate de la plupart de ces moellons et leur position horizontale, semblent indiquer qu'il s'agissait des vestiges d'un dallage grossier, postérieur au mur 15 et donc contemporain de la dernière occupation médiévale.

3.4 Les plus anciennes traces d'occupation (fig. 10)

A la face intérieure du mur 15 et partiellement sous ce dernier, une mince couche noire (1-2 cm.) (*d*) était visible sur une longueur de plus de 6 m. et sur une largeur d'au moins 3 m. Deux petites fosses (13 et 14), situées au même niveau, étaient des trous de pieux. Il ne nous est pas possible d'affirmer qu'aucun vestige semblable ne se trouvait sous le mur. Le sol de ce niveau archéologique était constitué par du sable

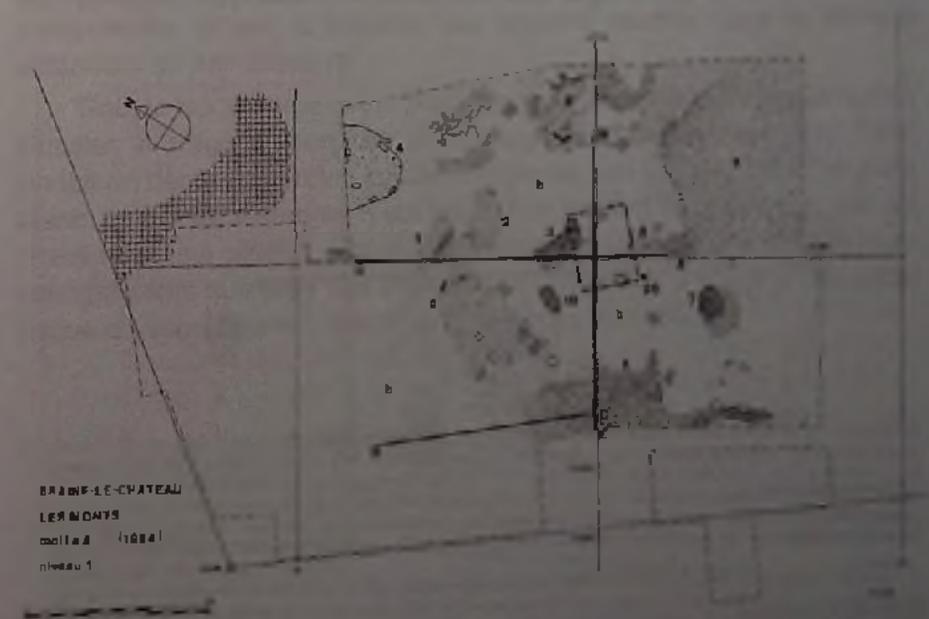


Fig. 7. Fouille de la motte A, niveau 1.

assez pur, de teinte jaune-orange (e). Tout comme pour les périodes d'occupation ultérieures, l'on constate que les traces retrouvées à ce niveau ne peuvent avoir été celles d'une habitation. Il s'agirait plutôt de vestiges d'une clôture, destinée à couper la motte en deux parties à peu près égales. Les sondages effectués sous la couche e, indiquent l'absence de traces d'occupation jusqu'au niveau de + 111 m.

3.5. Dimensions et cubage de la motte originale (fig. 6)

Les mesurages effectués au cours de la fouille, permettent d'évaluer le rehaussement artificiel de la motte originale, à 7,65 m. en moyenne. En estimant le diamètre de la base du cône artificiel à 30 m. et celui de son sommet à 8 m., le cubage de la terre apportée se situe approximativement autour de 2.400 m³.

4. Les trouvailles (fig. 13)

4.1. couche a

Quatre tessons de poteries peuvent être classés dans un groupe se caractérisant par de la terre cuite brune à grisâtre; celle-ci contient un pourcentage élevé de fins dégraissants de quartz uniformes, mais quelques rares grains de quartz arrondis, nettement plus gros, y sont également visibles. Quant à la dureté de la pâte, celle-ci est telle que les tessons ne se laissent rayer que par un objet métallique. Deux de ces



Fig. 8. Fouille de la motte A, niveau 2.

tessons sont des fragments d'arête de fond bombé, appartenant à des poteries de type « pot à feu », sans pied (fig. 13, a, b). Un autre petit fragment porte les traces d'un façonnage dont la raison d'être ne saurait être déterminée avec certitude; il s'agit, soit d'une pincée arrondie, destinée à soutenir la base d'un récipient, soit d'une application plastique, également faite à l'aide des doigts (fig. 13, c).

Cinq autres tessons de teinte gris clair à gris foncé, appartiennent à des récipients cuits en atmosphère réductrice. Leurs dimensions minimes ne permettent pas une identification des formes. En ce qui concerne la texture et la dureté de la pâte, ces fragments ne se différencient pas des cinq tessons décrits plus haut.

Parmi ces neuf tessons, un seul présente des caractéristiques pouvant être attribuées à l'usage du tour de potier rapide. L'intérieur d'un autre tesson présente les traces d'un lissage à l'aide d'un ébauchoir. Les tessons restant offrent l'aspect d'une céramique faite à la main. En raison de leurs dimensions réduites, il est difficile de les identifier et de les dater avec certitude. Quelques indices peuvent cependant nous guider. Les quatre premiers tessons présentent les caractéristiques d'une cuisson réductrice imparfaite. D'autre part, la majorité des fragments appartiennent à des poteries confectionnées à la main, sans l'aide d'un tour rapide. Enfin, comme nous l'avons déjà constaté, certains tessons de base indiquent que nous avons affaire à des pots sphériques. Ces particularités situent la majorité des tessons étudiés dans la période antérieure au XIII^e siècle (?).

Trois tessons rouge-brun, partiellement glaçurés, sont également à signaler. Il s'agit d'abord de deux fragments d'assiettes, dont l'une portait un décor de cercles concentriques ou une spirale, fait à l'engobe blanc. Le troisième fragment est celui d'un anneau de base d'un plat ou d'une tèle. Une glaçure plombifère incolore couvrait la face supérieure des récipients auxquels ces tessons appartenent. Il s'agit d'une céramique d'usage courant, produite du XVII^e au XIX^e siècle.

(?) Au point de vue pâte, dégraissants et cuisson, ceux-ci sont à rapprocher de quatre tessons trouvés isolément sur le plateau C (fig. 13) : a, rebord de pot à feu, gris à brunâtre à la surface et gris clair dans la cassure, fait au tour rapide, 14 cm; b, type trouvé dans la motte de Grimbergen, XP-XP s.; c, rebord de pot à feu, brun gris à la surface, brun clair dans la cassure, avec noyau beige, fait au tour (diam. 14 cm); d, tesson de base de pot à feu, avec arête assez nette, fait à l'aide d'un instrument, terre cuite gris; e, probablement un tesson d'épaule, brun gris à la face externe, gris à l'intérieur et gris clair dans la cassure, décor à la roulette (rangées horizontales de rectangles irréguliers et irréguliers en Grimbergen, XP-XP s.).
Signalement également, le débris d'un tesson bien défilé dans le site proche de la chapelle St-Omer; il s'agit d'un tesson de paroi de poterie décorée d'une bande de losanges et triangles faits à la roulette; il est recouvert d'une bande irrégulière de glaçure plombifère orangée avec teneur brunâtre. Cette céramique est à situer dans la période I de la céramique d'Ardenne (seconde moitié XP s. - troisième quart XP s.) (fig. 13, N).



Fig. 9. Mur 15. a. vue d'ensemble du côté nord-ouest. b. détail (photos R. Boremans, 1984)

La couche a contenait également un éclat de silex gris, épais, avec bulbe de percussion (7,3 cm. sur 5 cm.; épaisseur max. 2,1 cm.) (fig. 13, d).

4.2. couche f

Dans cette couche, trois tessons de panse, un tesson d'épaule, avec amorce de col et un tesson d'arête de base ont été trouvés. La pâte contient des fins dégraissants de quartz, répartis uniformément et elle offre une surface relativement lisse. Un seul tesson de panse gris foncé appartient à une poterie cuite en atmosphère réductrice. Les deux autres tessons sont bruns à gris et il est malaisé de déterminer la technique de cuisson utilisée. Le tesson d'épaule-col et le fragment de base sont de teinte brun rougeâtre, ce qui indique une cuisson oxydante. Seuls un tesson de panse et le tesson d'épaule-col appartiennent à des récipients faits à l'aide d'un tour de potier rapide.

Tous ces fragments présentent des caractéristiques qui permettent de les rapprocher des tessons médiévaux trouvés dans la couche a et la tache 2.

A la base de la même couche a été trouvé un fragment de pierre à aiguiser en arkose vert. Il présente une coupe transversale à peu près carrée et les deux extrémités en semblent brisées. Une face latérale est grossièrement taillée, les trois autres sont aplanies, mais un certain poli dû à l'usage n'est visible qu'à une de ces faces (longueur : 12,2 cm.; épaisseur max. : 2,4 cm.) (fig. 13, e).

Un certain nombre de fragments d'ossements d'animaux ont également été trouvés dans cette couche. Il s'agit de déchets de cuisine (voir Annexe). Signalons également un petit fragment de laiton ou de bronze de forme indéterminée.

4.3. Tache 2

Cette tache humeuse appartenant à la dernière occupation médiévale, contenait un tesson de panse de poterie grise, cuite en atmosphère réductrice. La pâte est semblable à celle des neuf premiers tessons décrits plus haut (rubr. 4.1.). Les traces de tournassage réguliers semblent indiquer que le tour rapide a été utilisé.

4.4. Fosse 4

Le seul tesson de poterie trouvé dans cette fosse appartient à une poterie dont il est difficile de déterminer la technique de cuisson. En effet, l'extérieur et une partie de l'épaisseur de la paroi sont de teinte grise à gris brunâtre. La surface est assez rugueuse en raison de la présence d'un pourcentage important de dégraissants de quartz de dimensions et de formes irrégulières. La dureté de la paroi semble se rapprocher de celle des poteries médiévales décrites précédemment.

4.5. Fosse 23

Quelques ossements d'animaux ont été trouvés dans cette petite fosse (voir Annexe).

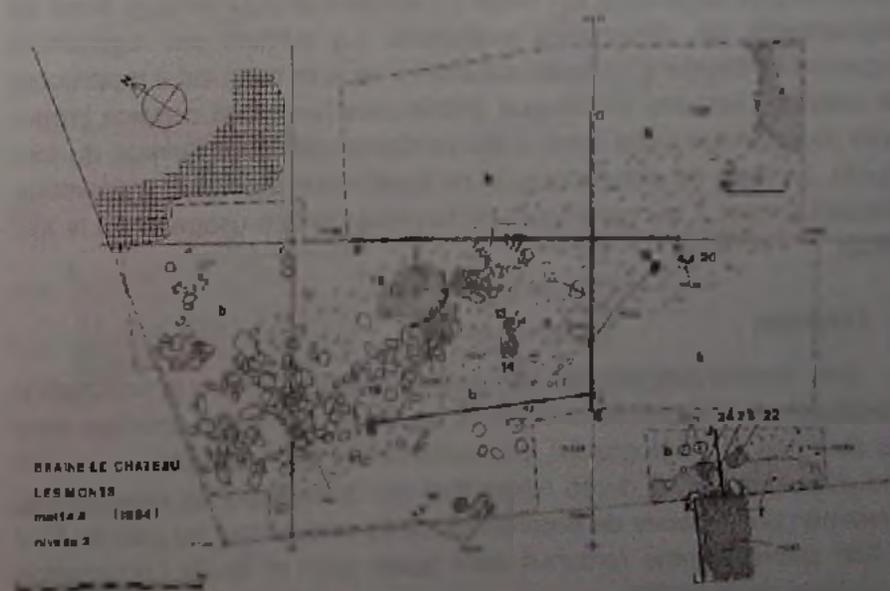


Fig. 10. Fouille de la motte A, niveau 3



Fig. 11. Plan de la motte A, niveau 4.

4.6. Trouvailles isolées

Un tesson d'encolure, trouvé dans les terres extraites lors des fouilles, mérite également d'être signalé (fig. 13, f). Il s'agit d'une lèvre verticale, s'élargissant à son extrémité; cette dernière est en biseau vers l'extérieur. La terre cuite est beige et contient un pourcentage élevé de dégraissants de dimensions uniformes. La surface est légèrement rugueuse et finement poreuse. La qualité de la cuisson est à rapprocher de celle des tessons médiévaux décrits plus haut. Une certaine irrégularité indique que cette lèvre a été confectionnée sans l'usage du tour rapide. Le type de poterie auquel ce tesson appartient est vraisemblablement un pot à feu sphérique, particulièrement en usage avant le XIII^e siècle.

5. Datation

Les fouilles ont permis de distinguer trois niveaux d'occupation médiévale au sommet de la motte A. La rareté des objets datables dans les couches archéologiques, particulièrement de la céramique, exclut une évaluation de la durée respective des trois périodes représentées. L'examen des tessons de poteries recueillis permet tout au plus de fixer le XIII^e siècle comme *terminus ante quem* pour la fin de l'occupation médiévale de la motte.

6. Comparaisons

Les mottes doubles, telles que nous les connaissons dans le complexe des *Monts*, à Braine-le-Château, semblent relativement rares. En Grande-Bretagne, elles seraient exceptionnelles (*). Certains auteurs en situent quelques-unes en France. Souvent, il s'agit de deux mottes entourées d'une enceinte ou d'un fossé. L'on ne dispose que de peu d'indications concernant l'implantation de ces mottes dans le site.

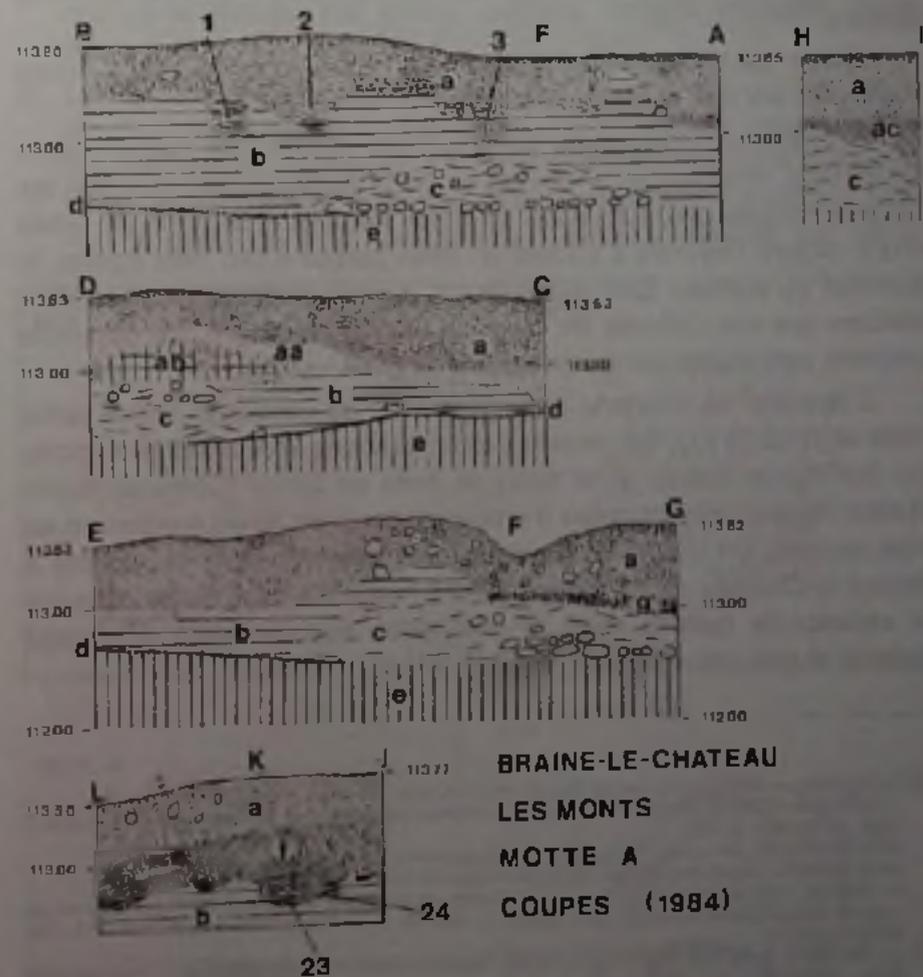


Fig. 12. Fouille de la motte A, coupes.

(*) E. S. ARMITAGE, *The early Norman Castles of British Isles*, London, 1912, p. 84.

Dans de nombreux cas⁽⁹⁾, il semble qu'elles ont, l'une par rapport à l'autre, une valeur défensive égale. Dans un cas, cependant, l'on se trouve en présence d'une disposition assez analogue à celle des *Monts*. Il s'agit de Cornay (Dép. Ardennes)⁽¹⁰⁾, où l'une des deux mottes se présente comme un ouvrage avancé en direction du village.

En Allemagne, les recherches ont également été de la relative rareté des mottes doubles⁽¹¹⁾. Les exemples que nous connaissons sont analogues à la plupart de ceux signalés en France (L²). Eux aussi, diffèrent donc sensiblement, par leur implantation, de l'objet qui nous occupe.

En ce qui concerne la fonction des mottes doubles, les données manquent encore, en raison de l'absence de fouilles.

Comme nous l'avons vu, les structures successives, tant en pierre qu'en bois, trouvées au milieu de la motte A, présentent, non pas les caractéristiques des substructions d'une habitation, mais plutôt celles d'une clôture destinée à couper en deux parties à peu près égales, le sommet du plateau. Des particularités du mur en pierre, 15, l'on peut déduire que ces clôtures en question étaient percées d'une ouverture orientée vers l'extérieur du complexe défensif.

L'ouvrage de broderie dit « *Tapiserie de Bayeux* », réalisé entre 1066 et 1082⁽¹²⁾ (fig. 14), montre notamment que le sommet de la motte de Dol (Ille-et-Vilaine) et la base de celle de Dinan (Côtes-du-Nord), étaient respectivement dotés d'une porte flanquée de deux colonnes en bois sculpté. Un dispositif analogue peut très bien avoir été adopté à Braine-le-Château, cette fois, non pas à l'extérieur de la motte, mais sur le plateau de celle-ci, dont la destination était de servir d'ouvrage avancé et non pas d'habitat, comme c'était le cas à Dol et à Dinan.

7. Résumé et conclusions

Les fouilles effectuées sur le plateau de la motte A, permettent d'y situer trois périodes d'occupation (fig. 15) :

1. Une première, qui a laissé, sur une surface limitée, une couche humeuse noire, peut-être due à un incendie, ainsi que les traces de deux pieux. L'existence de structures en bois à l'emplacement de la maçonnerie postérieure n° 15 n'a pu être vérifiée, mais n'est pas à exclure. Lors de cette période, aucun ouvrage en maçonnerie n'a occupé le plateau. Par contre, certains vestiges indiquent l'existence d'un dallage grossier.
2. La deuxième période a été amorcée par la construction d'un mur en moellons. Les caractéristiques de ce dernier ouvrage permettent de n'y voir que le soubassement en pierre d'une superstructure en matériau relativement léger, en l'occurrence le bois. Le ressaut situé vers le milieu de cette maçonnerie pourrait s'expliquer par l'exis-

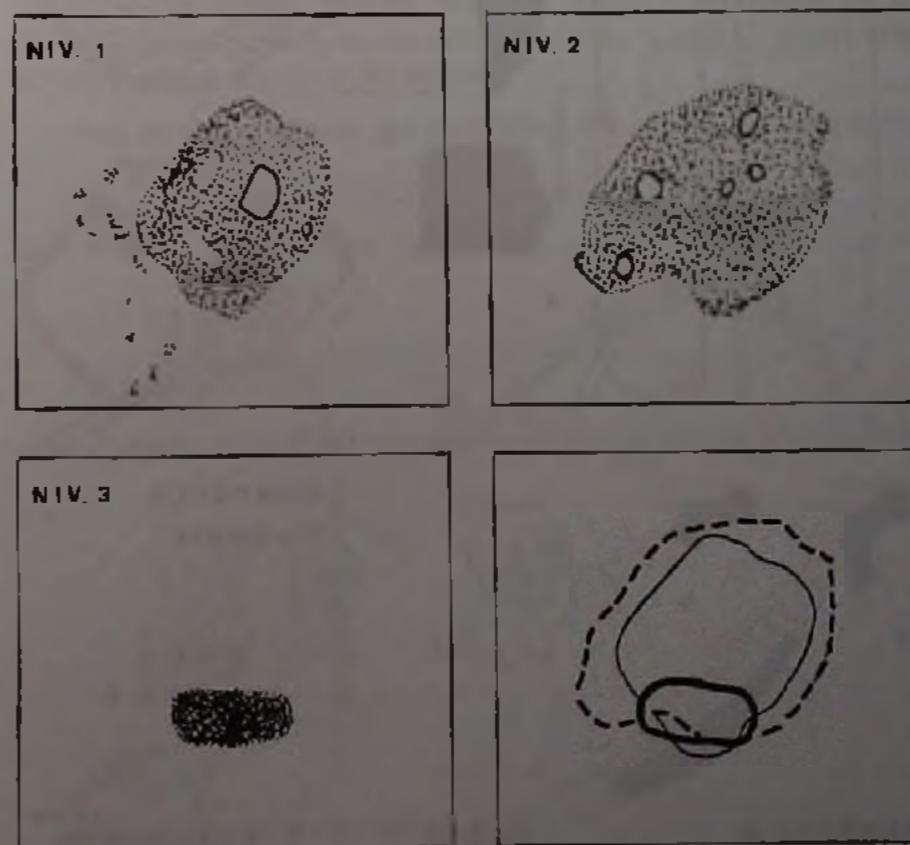


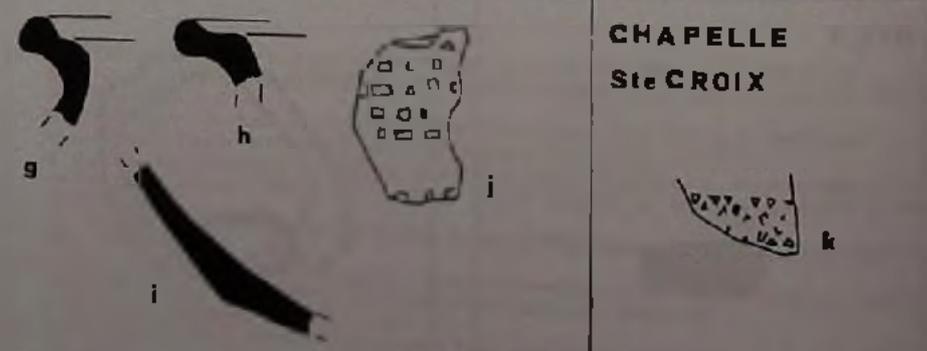
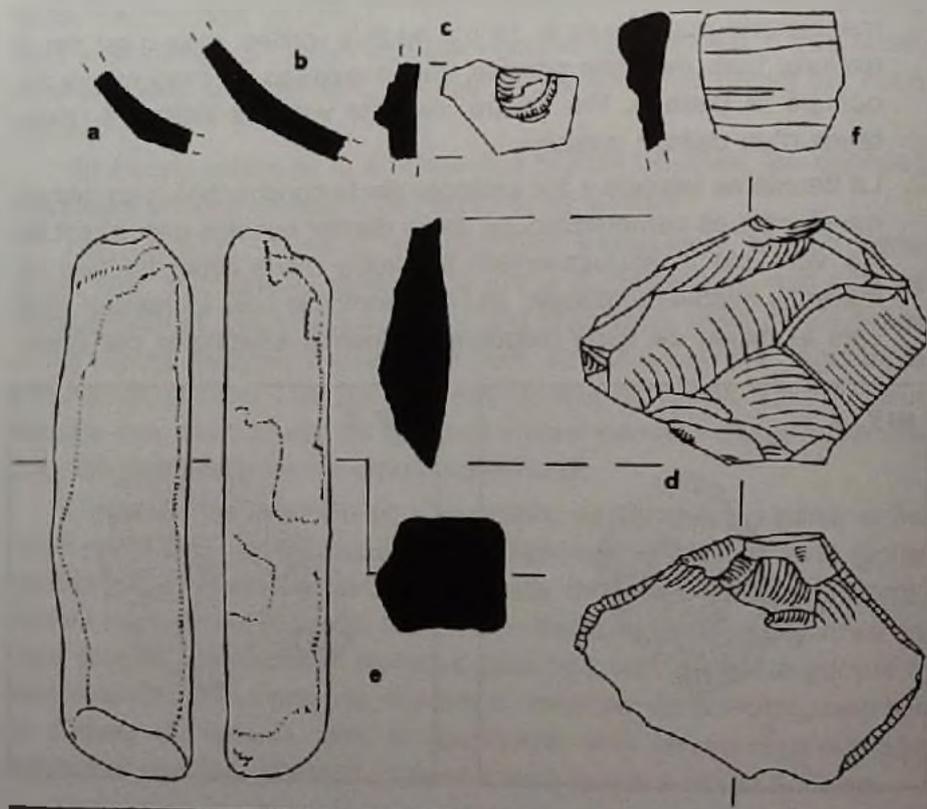
Fig. 13. Fouille de la motte A. Trou de pieu, 12 (plan à l'ouest).

(9) R. FOSSIER, *La terre et les hommes en Picardie jusqu'à la fin du XIII^e siècle*, Paris-Louvain, 1968, II, 528.
 A. BUHOT de KERSEBAUD, *Essai de classification des enceintes fortifiées en terre*, in : *Bull. Monumental* 6^e série, 2, 1886, pp. 615-610 (p. 23).
 C. DE MORTILLET, *Les mottes*, in : *Revue mensuelle de l'École d'Anthropologie de Paris*, 5, 1895, p. 280.
 M. de SOUJARD, *Manuel d'archéologie médiévale, de la fouille à l'histoire*, Paris, 1975, p. 11.
 R. AGACHE, *Villes ardennaises de la Somme et recherches du passé. Introduction à la prospective aérienne des vestiges archéologiques du bassin de la Somme*, in : *Bull. de la Société de Préhistoire du Nord*, n° 5, 1962 (n° spécial), fig. 8.
 (10) J. P. BURELIX, G. de LOBEL MARIV et M. ROGER, *Vestiges d'un habitat seigneurial fortifié du Bas-Pays argonnais*, Reims, 1972, p. 35.
 (11) D. ZOLLE, *Burg Zimmert. Ein Dreiecksbauwerk im Landkreis Ammerland. Vorbericht über die Grabungen der Jahre 1888-1889*, in : *Neue Ausgrabungen und Forschungen in Niedersachsen*, 4, 1969, p. 368.
 H. HINZ, *Motte und Donjon, Cologne-Bonn*, 1981, p. 22.
 (12) CH. H. MULLER-WILLE, *Medievalische Burghügel (= Motte) an Nördlichen Rheinland*, Cologne-Graz, 1966, fig. 11.
 F. GRIMM, *Die Vor- und Folgeschichtlichen Burgruine der Besitze Halle und Magdeburg*, Berlin, 1858, fig. 38, n.
 (13) F. M. STENTON (ed.), *The Bayeux Tapestry. A comprehensive Survey*, Londres, 1957, fig. 52.

tence d'une porte flanquée de deux contreforts, tandis que l'assise de pierres voisine pourrait avoir servi de base à un petit bastion destiné à en défendre l'accès.

3. La dernière période d'occupation a débuté par le démantèlement de

MOTTE A



PLATEAU C
 Fig 14 - Les Monts. Travaux de la motte A (a-f), du plateau C (g-i) et du lamain de la chapelle Sainte-Croix (k)

la superstructure en bois et d'une partie de son assise en pierre. Après un léger exhaussement de la motte, une nouvelle structure, constituée, cette fois, de pieux enfoncés directement dans le sol, a été établie.

En raison des bouleversements ultérieurs, le plan de cette structure n'est plus susceptible d'être reconstitué. Mais il ne pouvait s'agir que d'une palissade, dont la fonction était la même que celle du mur en moellons qui l'a précédé. Un dallage en pierre a existé à la même époque; en raison de la récupération ultérieure des matériaux de construction, son étendue ne peut plus être déterminée actuellement. Le petit bâtiment en bois, à parois d'argile, situé vers l'intérieur du complexe et protégé par la palissade, ne semble avoir servi que de corps de garde. Son incendie doit être mis en rapport avec les événements qui ont marqué la fin de l'occupation de la motte.

Seule, une fouille complète du complexe des Monts pourrait permettre une datation précise des trois phases d'occupation de la motte A. Provisoirement, les tessons de poteries recueillis y situent une activité humaine aux XI^e et XII^e siècles.

Tout permet d'affirmer que la motte A n'a jamais servi à propre-

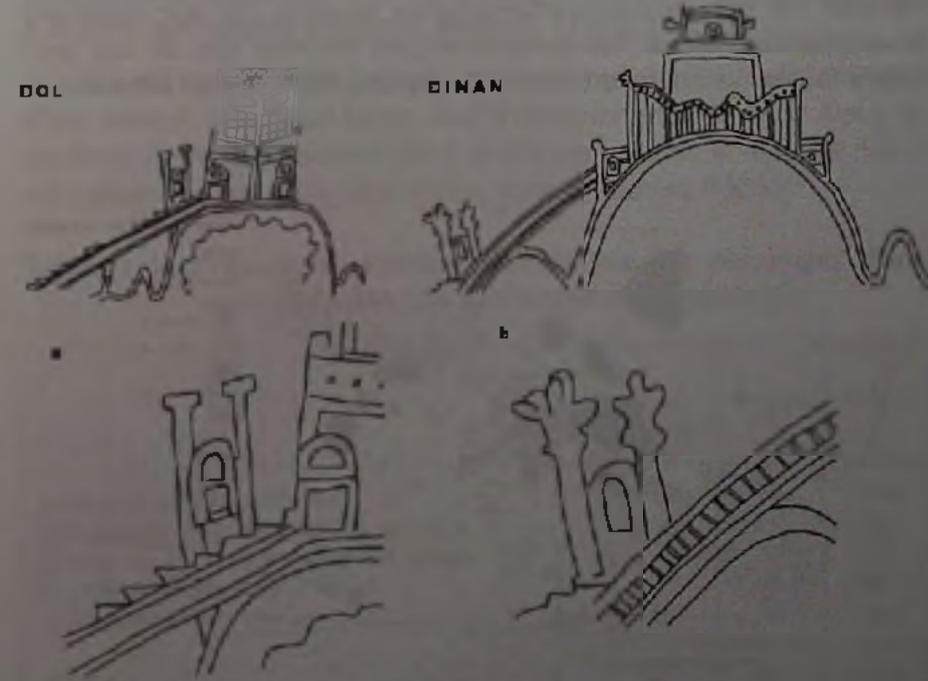


Fig 15 - Tapissarie de Bayeux - représentation des mottes de Dol (a) et Dinan (b)

ment parler d'habitat. Tout au plus, peut-on y voir un *corps de garde*, utilisé lors de la troisième période d'occupation.

La fonction de cette motte a donc été purement défensive. Placées immédiatement derrière le fossé qui sépare le complexe défensif du plateau naturel, elle a servi de *châtelet d'entrée*, destiné à protéger le petit plateau intérieur C, la motte B et l'extrémité du promontoire D, où des ouvrages défensifs semblent également avoir existé. Tout porte à croire que cette deuxième motte a bien été le support de l'élément central du complexe défensif, c'est-à-dire le *donjon*.

Du fait qu'il ne nous a pas été possible de fouiller en dehors des limites du terrain communal, des lacunes demeurent en ce qui concerne la motte A : tout d'abord, la raison d'être de la faible dénivellation de la partie supérieure de la pente sud-est reste à expliquer; d'autre part, les caractéristiques de l'habitat situé sur la pente sud-ouest n'ont pu être déterminées; enfin, ni l'existence éventuelle, à une certaine période d'occupation, d'une palissade sur le pourtour de la motte, ni la présence d'un escalier ou d'une passerelle en direction du plateau naturel, n'ont pu être vérifiées.

Des résultats actuels des fouilles, l'on peut déjà déduire que la durée de l'occupation du site a été relativement longue et qu'elle a été marquée par une évolution architecturale sensible. Par son important développement et par les caractéristiques révélées lors de ces premières fouilles, le château à motte du site des *Monts* paraît avoir été un

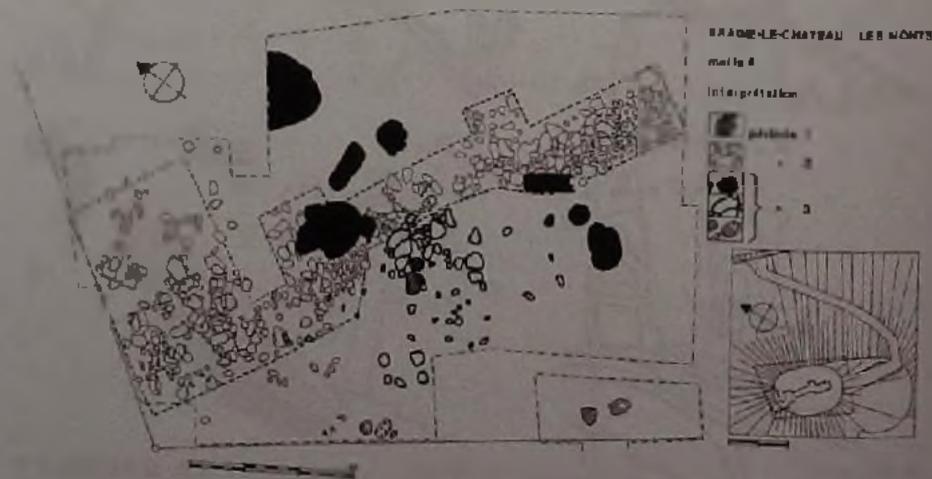


Fig. 16. Motte A, interprétation

jalón non négligeable dans l'évolution des grands châteaux-forts de nos contrées. La conservation de la totalité de ses vestiges et la fouille complète et la restauration de ceux-ci sont, dès lors, hautement souhaitables.

ANNEXE

A. GAUTHIER (*)

(*) Laboratorium voor Paleontologie, Rijksuniversiteit Gent, Krijgslaan, 281/58, B 9000 Gent

Quelques ossements d'animaux provenant du site des Monts, à Braine-le-Château (Brabant Wallon), 11^e-12^e siècles

Les fouilles de 1984, au site des « Monts », à Braine-le-Château, n'ont produit que deux petits lots d'ossements d'animaux. Nous en donnons l'inventaire général dans le tableau suivant; le matériel même est conservé dans notre laboratoire, sous le numéro P3656.

Tableau 1 : Fréquences absolues et relatives des ossements d'animaux des « Monts » (comptage de fragments)

	motte A		Totaux	%
	couche 1	fosse 23		
porc (<i>Sus scrofa</i> l. domestica)	5	16	20	64,5
grand bétail (<i>Bos primigenius</i> l. taurus)	—	2	2	6,5
chèvre/mouton (<i>Capra aegagrus</i> l. hircus/ <i>Ovis ammon</i> l. aries)	4	5	9	29
non identifié	5	15	20	—
Totaux	14	37	51	—

La fragmentation du matériel est marquée et peu de mesures ont pu être prises. Il s'agit en tout cas d'animaux de taille peu élevée, comme on en trouve dans la plupart de nos sites médiévaux. La composition du petit bétail aussi, n'a pu être établie. La présence du chien (*Canis lupus f. familiaris*) est attestée indirectement par des traces de mordillement sur quelques os.

Le matériel présente l'aspect connu de restes de consommation, altérés par les différents processus de dégradation *post-mortem*. Il ne contient que des restes de nos animaux domestiques classiques, destinés à la consommation. Les fréquences relatives de ce trio, montrent une nette prédominance du porc; le petit bétail est assez bien représenté, le grand bétail est très peu fréquent. Cette distribution est plus ou moins comparable à celle trouvée sur le Senecaberg, à Grimbergen : 60,5, 23,3 et 16,2 %. Le Senecaberg est le vestige d'un site fortifié de la même période que *Les Monts*. L'analyse détaillée des échantillons de ce dernier site, indiquerait qu'il s'agit d'un centre de consommation privilégié dans un milieu rural (*). Les échantillons prélevés aux *Monts* sont trop restreints pour permettre une analyse approfondie, telle que celle faite sur le matériel du Senecaberg. La haute fréquence du porc à Braine-le-Château est toutefois indicative d'un milieu nettement rural, où, traditionnellement, l'approvisionnement en protéines animales se fait par la mise en conserves de viande porcine. Le petit bétail pourrait avoir été élevé surtout pour sa laine, le grand bétail, pour ses produits laitiers. Il aurait été indubitablement instructif de pouvoir comparer des échantillons plus amples des « Monts » avec l'assemblage recueilli au Senecaberg.

(*) A. GAUTIER et V. RUBBERECHTS, Animal Remains of the Senecaberg Fortification, in : *Bulletin des Musées royaux d'Art et d'Histoire*, 58^e année, 1978, pp. 48-54.

Le site archéologique, historique et folklorique des *Monts* à Braine-le-Château (Brabant Wallon)

par Willy LASSANCE (*)

SOMMAIRE

1. INTRODUCTION :

- La situation topographique des *Monts*.
- *Braine-le-Château et les Monts*
Quelques miettes de leur passé historique et légendaire.

Page 120

2. Coup d'œil critique sur plus d'un siècle de recherches, d'études et de publications

LES MONTS :

- Le plateau naturel – la chapelle Sainte-Croix et son environnement – l'ancien réseau routier et les voies mariales – la toponymie – mythes et croyances religieuses – les légendes et les traditions locales.

Page 123

3. La voirie communale en 1843, d'après l'Atlas des Chemins.

- La toponymie des *Monts* : quelques types caractéristiques de vocables anciens.

Page 141

4. Le folklore des *Monts* :

- Nos enquêtes de 1984, 1985 et 1986.
- Témoignages inédits sur les croyances anciennes.

Page 143

5. Le folklore des fées, des lutons et autres êtres fantastiques :

- localisations, comparaisons, généralités.

Page 156

6. Le folklore des Monts et le Tour Saint-Roch :

- *Saint-Roch* : histoire, légende, iconographie, culte, folklore.
- *Saint-Roch* : tours, marches militaires, pèlerinages et processions Saint-Roch en Wallonie.

Page 167

7. Le folklore des tumulus, des mottes, des tertres, des souterrains et des puits :

- localisations, comparaisons.

Page 174

8. CONCLUSIONS :

- Vue d'ensemble des faits mythiques locaux et leur incidence sur l'histoire de Braine-le-Château.
- Quelques dernières réflexions générales.

Page 181

Liminaire

(*) Musées royaux d'Art et d'Histoire, 10 paro du Cinquantenaire, B-1040 Bruxelles.

- Si les paysans du Berry croyaient encore aux fées, aux farfadets, aux sorcières, si les feux follets leur semblaient des êtres mystérieux et terribles, George SAND ne les aimait pas moins (!). Car dans ces croyances superstitieuses elle avait compris que se perpétuait une religion très antique, la religion de l'humanité primitive, tout obsédée par les enchantements et les terreurs des forces naturelles...
- ... Elle avait publié dans son propre journal *L'Eclair de l'Indre*, en 1845, une série d'articles intitulés : *Légendes et Croyances du Centre de la France* et sérieusement étudié la paysannerie du Berry...

Extrait de l'introduction de Geneviève VAN DEN BOGAERT, Assistante à la Sorbonne, dans : George SAND, *La Petite Fadette* (1848), Garnier-Flammarion, Paris, 1967, 243 pp.

(*) Née Aurélie DUPIN à Paris en 1804, de son mariage de courte durée elle devint Baronne DUDEVANT, puis écrivit son premier roman en 1832 sous le pseudonyme de George SAND. Incidemment épousa à son tour de cœur le romancier Jules SANDÉAU. *La Dame de Noizet* (Noizet-Vie, commune de l'Indre) s'ordonne autour de La Châtelaine dans ce vieux pays berrichon, où les éternels ont vécu une enfance enchantée et les dernières années de sa vie. Elle y mourut en 1878.

1. INTRODUCTION :

- La situation topographique *des Monts* (fig. 1 et 2).
- *Braine-le-Château et les Monts*
Quelques miettes de leur passé historique et légendaire.

D'une superficie totale de 2.280 hectares et peuplée de 7.924 habitants au 1^{er} janvier 1980, la commune actuelle de Braine-le-Château (canton et arrondissement de Nivelles) est limitrophe des territoires de Hal, Ittre, Tubize et Braine-l'Alleud).

Le hameau et lieu-dit *Les Monts*, qui nous occupe ici, domine la vallée du *Hain* (affluent de la Sennette, dont la source est à Ophain) d'une cinquantaine de mètres par un aplomb assez vertigineux. Le centre du village (église) est situé à la cote hypsométrique 60, à environ 500 mètres *des Monts*.

L'ensemble du promontoire est constitué de sables bruxelliens et yprésiens sur un sol argileux compact reposant lui-même sur une assise cambrienne (roche sédimentaire primaire), à l'extrémité occidentale d'un plateau séparant deux vallées. *Les deux mottes artificielles* qui constituaient la partie principale de la forteresse primitive (2) ont été aménagées sur le promontoire proprement dit et surélevées de près de 7 mètres par rapport au niveau du terrain d'origine.

Les Monts sont sillonnés par de multiples chemins creux qui sont le résultat d'un ravinement multiséculaire dû au charroi, d'une part et à l'action des agents atmosphériques, d'autre part, provenant de l'érosion typique de quantité de ces voies profondes des sols limoneux traversant des substrats sableux. La densité de ces chemins semble due à la proximité du gué sur *le Hain* où aboutissent ceux de Hal, Lembeek, Clabecq, Ittre... Le grand chemin du pèlerinage à Notre-Dame-de-Hal – voie mariale de première importance – était aussi une voie économique reliant Nivelles et son abbaye mérovingienne à son domaine de Lennik. Ce qui n'est pas négligeable dans l'étude de ce travail commun! A l'ouest, *les Monts* étaient protégés par les lacis marécageux d'un ruisseau, dit de *derrière Les Monts*; c'était là une position privilégiée dont les anciens se sont servis. Nous y reviendrons ultérieurement.

Après la disparition de la forteresse – il apparaît actuellement que

(2) Outre le rapport des premières fouilles de notre collègue René BORREMANS qui fait partie intégrante de la présente étude, on lira avec profit son évocation archéologique sur *Les Monts* dans R. BORREMANS, *Les Monts. Vestiges d'une forteresse à Braine-le-Château (Brabant Wallon)* dans *Liber Castellorum*, Zutphen, 1981, pp. 201-204, 3 fig.

d'après les données archéologiques l'habitat fortifié des *Monts* semble antérieur à l'établissement du château actuel, situé dans la vallée – un hameau s'est développé dans les replis du promontoire naturel, le long des voies d'accès. Mais à quelle époque? Nul ne paraît le savoir à Braine-le-Château: la parole est aux historiens...

Mais il n'y a pas de peuplement sans sources, fontaines ou ruisseaux; c'est dire qu'il existait de toute antiquité des points d'eau potable sur *Les Monts*: l'examen du sol y a révélé l'existence d'une nappe phréatique relativement peu profonde et accessible par des puits, actuellement disparus ou comblés, tant en raison de la modernisation de la distribution d'eau que du nombre toujours décroissant d'habitants...

Une grande partie du territoire (fusionné) de Braine-le-Château et de Wauthier-Braine est encore livré à l'agriculture: pâturages et terres à labours, entrecoupés de parcelles boisées, donnent à ce frais paysage brabançon tout son charme bocager. Fort heureusement, quelques grandes fermes subsistent, maintenant sur place une main-d'œuvre familiale de qualité.

Si la langue véhiculaire est le français, nombre de gens du terroir s'entretiennent entre eux en wallon (le dialecte local s'apparente singulièrement au wallon du Centre)... le mélangeant parfois avec du flamand, si leur interlocuteur est d'expression néerlandaise (la frontière linguistique est à 5 kilomètres du centre du village de Braine-le-Château) (3). C'est là une des caractéristiques que j'ai pu noter, en été 1943, dans une vieille maison des *Monts* où, dans une conversation avec une mère et sa fille, les deux femmes usaient alternativement du wallon et du flamand avec une égale aisance!

En février 1196, on trouve dans *La Chronique de Gislebert de Mons*: « Baudouin de Constantinople, Comte de Hainaut, déclare que Nicolas prévôt de Saint-Germain à Mons, a restitué à l'église Sainte-Waudru, sise en la même ville: ... in Brabantia, villas Herinis, Castris, Hal (al, entre autres, la dime de *Bralnam Castellum* ».

Cfr. P. BONENFANT, *Le pagus de Brabant*, dans *Bulletin de la Société Belge de Géographie*, V, 1935, p. 75.

(3) Il est également vraisemblable que le patois de Braine-le-Château s'apparente (accessoirement) au wallon du Centre parce que cette localité, jusqu'en 1659, relevait du diocèse de Cambrai et du Chapitre de Saint-Waudru à Mons. Robert Descoites, le distingué linguiste auquel nous avions posé la question n'osant en prononcer formellement nous renvoyait à l'avis de M. Jules Harbison, l'un de nos meilleurs toponymistes. Ce dernier nous répondait en ces termes: « les circonscripteurs religieux ont joué un rôle (à préciser) dans les limites des dialectes.

Braine compte une paroisse dédiée à saint Remi – une antique dédicace –, citée en 1110, qui fait partie du diocèse de Cambrai, archidiaconat du Brabant, doyenné de Hal.

Cfr. *Chronicon Hanoniense* (Gislebert de Mons) édit. Vanderkindere, Bruxelles, 1904, p. 12 – M. BRUWIER et J. GYSSELING, *Les revenus, les biens et les droits de Sainte-Waudru à Mons à la fin du XII^e siècle*, dans *Bull. de la Comm. Royale d'Histoire*, 1956, t. 121, p. 318.

L'église paroissiale renferme le tombeau de Maximilien, Comte de Homes, Chevalier de la Toison d'Or († en 1542).

Le pilori qui existe toujours est de la fin de l'époque gothique (1521).

C'est à Braine que se retira l'altière châtelaine de Gaasbeek, après la destruction de son château en 1388.

C'est de cette localité qu'en 1409 s'ébranlèrent les nobles Brabançons envoyés par le Duc Antoine de Bourgogne au secours de son père, Jean sans Peur...

A la fin du siècle dernier, Braine-le-Château dénombrait 3.457 habitants répartis dans 695 maisons; la superficie de la commune était de 1.440 hectares (dont 250 de bois et taillis).

Cfr. *Dictionnaire de la Géographie Historique de la Belgique*, t. I, 1896, pp. 177-178.

Hydronymie : ruisseau cité *la Braina* en 966 par Victor TOURNEUR, dans *Les Belges avant César*, Coll. *Notre Passé*, Bruxelles, 1944, Renaissance du Livre, p. 50.

Cet éminent historien ne précise pas sa source... mais on peut faire confiance à son indiscutable autorité!

Les Monts sont aussi brièvement évoqués, *loc. cit.* dans le *Dictionnaire...* publié en 1896, pp. 177-178 : au nord-ouest du centre du village de Braine-le-Château existent *trois tumulus*, sur le premier desquels est plantée une grande croix avec Christ en pierre.

Il y avait là, écrit Georges LAPORT dans son utile compilation du *Folklore des Paysages de Wallonie*, p. 43 :

— des fées raines et bienfaitantes, toujours invisibles et se dissimulant dans l'épaisseur des taillis. Elles lavaient le linge contre une rétribution en nature.

2. Coup d'œil critique sur plus d'un siècle de recherches, d'études et de publications

LES MONTS :

— Le plateau naturel – la chapelle Sainte-Croix et son environnement – l'ancien réseau routier et les voies mariales – la toponymie – mythes et croyances religieuses – les légendes et les traditions locales.

Nous allons présentement essayer (par quelques extraits essentiels) de rassembler sur *les Monts*, à Braine-le-Château, ce qui en a été dit depuis plus d'un siècle par les chercheurs. Les uns avec une certaine intuition, les autres non sans quelques erreurs ou balbutiements, mais certainement tous avec une honnêteté à laquelle nous rendons dans ces pages un hommage mérité!

*
**

C. STROOBANT, *Notice Historique et Généalogique sur les seigneurs de Braine-le-Château et Haut-Ittre*, Bruxelles, 1849, p. 10 :

— Les deux collines, au nord du château, appelées communément *les Monts du Château*, semblent être des tombelles ou monuments funéraires, élevés au-dessus des sépultures de quelques chefs romains ou gaulois. Il serait désireux qu'on fit des fouilles dans l'intérieur de ces pyramides de nos contrées : elles donneraient sans doute lieu à plus d'une trouvaille archéologique et montreraient avec certitude que Braine-le-Château n'est rien moins qu'un camp retranché où *Brennus*, chef des Sénonas, séjourna quelque temps avec ses troupes...

Commentaire :

L'Abbé Stroobant cite avec précision un important toponyme : *les Monts du Château*. D'autre part, il est le premier historien à en pressentir l'intérêt archéologique. Mais, confusion bien légitime à son époque, il émet une audacieuse hypothèse qui aura des conséquences inattendues jusqu'à nos jours : *de Braine à Brennus*, il n'y a qu'un pas pour le chercheur à l'affût... et il le franchit allégrement!

▲

J. TARLIER et A. WALTERS, *Géographie et Histoire des Communes Belges, (Canton de Nivelles)*, Bruxelles, t. I, 1869, pp. 123, 124, 126, 132 :

— Ces excellents auteurs reprennent à leur compte, mais avec une prudence qui les honore, les quelques lignes consacrées par l'Abbé Stroobant aux *Monts du Château*; par ailleurs, ils citent le toponyme *les Monts du Chasteau*, rencontré dans les archives, avec la même orthographe, en 1587 et 1654.



E. de MUNCK, *La chapelle Sainte-Croix à Braine-le-Château*, dans *Recueil archéologique et historique pour tout l'ancien territoire de la Belgique Féodale*, dans *Jadis*, 3^e vol., 3^e année, I-XII, 1899, pp. 8, 31, 32, 45, 46, 78 :

— *La chapelle Sainte-Croix : miracles, légendes, superstitions.*

En 1885 et 1886, écrit l'auteur, il m'a été donné de visiter plusieurs fois l'intéressante commune de Braine-le-Château et d'y explorer la montagne où se trouve la petite chapelle, dite de Sainte-Croix, ainsi que les tertres, dont une étude géologique approfondie devrait être faite, car on les considère dans le pays étant des tombeaux romains.

Emile de Munck s'interroge sur l'objet des pèlerinages, processions, dévotions et superstitions qui s'attachent à l'histoire religieuse, profane et mythique de cet édifice chrétien où existait une tringle de fer, nommée *la mesure du Bon Dieu* par le peuple des campagnes.

Aux *Monts*, on lui conte la légende des fées naines, bienfaitantes mais toujours invisibles, se dissimulant, jadis, au plus profond des taillis à toute apparition humaine, rendant à chacun et à chacune de multiples services. Leur passe-temps favori était celui de laver le linge contre rétribution, sous forme d'aliments et de denrées que l'on déposait aux endroits qu'elles hantaient...

— La découverte que j'ai faite en 1885, écrit-il, de l'emplacement d'une station préhistorique sur le plateau, voisin de la chapelle Sainte-Croix, démontre que la région fut habitée depuis les temps reculés de l'homme dans nos contrées.

— Il n'est donc pas étonnant de rencontrer à Braine-le-Château des traces de croyances antiques et superstitieuses semblables à celles qui rattachent aux naines et mystérieuses fées, celle des pygmées, des nutons, des sotais et des Sarrasins...

— Un peu plus loin, dans son texte, il relate ce que lui écrivait un correspondant, connaissant bien le village et ses abords :

— La chapelle Sainte-Croix est encore plus ou moins fréquentée; en temps ordinaire, on n'y rencontre plus que quelques curieux qui viennent y jouir du plus beau panorama des environs et prier, un moment, au seuil de l'oratoire.

Cependant, le dimanche qui suit l'*Invention de la Vraie Croix* (3 mai), une foule pieuse vient chercher le vicaire de la paroisse et le conduit processionnellement à la chapelle. Celui-ci y chante la grand'messe et les personnes qui l'accompagnent y assistent, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur. Ensuite, la fanfare locale exécute quelques morceaux de son répertoire (*).

La permission de chanter la messe à la chapelle Sainte-Croix fut donnée par Robert de Croy, évêque de Cambrai, à la prière de Martin de Hornes, seigneur de Braine, par lettre du 12 septembre 1550.

— La tringle de fer est connue par tout le monde sous le nom de *mesure de Notre Seigneur Jésus-Christ* ou *mesure du Bon Dieu*... parce qu'elle l'est vraisemblablement...

— Vers le commencement du XVI^e siècle, Arnould de Hornes, seigneur de Braine fit don à l'église paroissiale, dédiée à Saint Remi, d'une parcelle de la *Vraie Croix*, qui lui était parvenue par héritage. Cette précieuse relique fut bientôt visitée et honorée par un grand nombre de fidèles. Ce qui engagea Marguerite de Montmorency, devenue veuve d'Arnould, à placer des stations autour de l'église pour rappeler aux dévots les principaux faits de la Passion du Sauveur.

— Quelques années plus tard, le seigneur, le curé et le magistrat de Braine-le-Château achetèrent une colline située au nord du village, nommée *le Mont-Calvaire* et y firent bâtir une chapelle en l'honneur de la Sainte-Croix qui fut, pour ainsi dire, la dernière station et le complément du chemin de croix.

Or, puisque l'histoire existe, on peut croire qu'on a déposé dans cette chapelle *la mesure du Bon Dieu*, apportée de Rome ou de Terre Sainte en même temps que la précieuse *relique de la Vraie Croix*, par un des ancêtres d'Arnould de Hornes...

(*) Le jour de la fête chrétienne de l'Invention de la Sainte-Croix (traditionnellement fixé au 3 mai) sont l'école BELMONT. Le jour même de mai, dans l'histoire, 1^{er} mai 1978, p. 15-25 — le jour de cette fête, on préparait des croix avec des baguettes de coquilles. Elles étaient brûlées à l'église puis plantées au milieu des champs. Dans certaines régions d'il-elle, la croix de cette fête se à être repoussée au premier dimanche de mai.

- Au sujet de la chapelle Sainte-Croix, il n'y a pas d'autres croyances en usage que celles rapportées ci-dessus. La dévotion à la Sainte-Croix ayant diminué par suite de la naissance d'une nouvelle dévotion : celle à *Notre-Dame-au-Bois* (¶), les pèlerins y deviennent fort rares!
- Au pied d'un calvaire en pierre construit (sur l'une des mottes féodales) en 1673 (¶) (fig. 3) se trouvait *un trou fameux aujourd'hui obstrué* et qui a sans doute servi à l'aération des souterrains de *notre vieux château* (entendons par là celui qui est situé au centre de Braine-le-Château).
- *Les Monts du Château* doivent renfermer des curiosités et, jusqu'à présent, n'ont jamais été explorés. D'aucuns prétendent que ce sont *des tombeaux gallo-romains*.
- Le sommet de la montagne est profondément déchiqueté par le ruissellement des eaux pluviales, les (vieux) chemins s'y sont creusés durant une longue suite de siècles...

Terminant ce long chapitre, dont nous avons essayé de résumer l'essentiel qui intéresse l'histoire et le folklore des Monts et celui de leur environnement, Emile de Munck conclut par cette phrase où se découvre la sagacité d'un vrai chercheur :

- La question *des Monts de Braine-le-Château* ne pourra se résoudre que par une *étude géologico-archéologique sérieuse* (nous sommes, ne l'oublions pas en 1899!)

L'auteur, conscient de l'importance d'une recherche systématique établie sur des bases scientifiques, conclut :

- A défaut d'un service des fouilles officiellement organisé en vue de l'étude de notre archéologie nationale — et dont nous n'avons cessé, depuis bientôt douze ans, de proposer la création auprès du Gouvernement — nous devons, une fois de plus, faire appel à l'initiative privée où, à tout au moins, au dévouement de *la Commission des Fouilles de la Société d'Archéologie de Bruxelles*, afin que soit donné suite à la nouvelle question qui se pose ici...

(¶) Chapelle bâtie en 1740 et située au sud de la comm. no. dans l'axe antique des voies de pèlerinage à Notre-Dame de Hal.

(¶) Nombre de ces calvaires ont été édifiés, entre autres, sur des mottes féodales. Le seul qui subsiste aujourd'hui disparu de l'ensemble (sur Hal-Vivierdel — nous y reviendrons) — est celui de Marcourt (arr. de Marche) situé au sommet de la butte, située près de la chapelle et de l'emplacement de la chapelle de Saint-Thibaut, fondée par notre collègue Ferné Borromans. La statue qui devait faire leurs oraisons à Marcourt — saint Thibaut, en pèlerinage sur le site de la butte — n'existe plus. Elle est conservée au Musée de la Ville de Braine-le-Château.

Commentaire :

Ce remarquable investigateur nous livre des légendes inédites sur *les Monts du Château* (toponyme rarement cité!), recueillies sur le terrain :

- *Fées bienfaisantes* envers les habitants du hameau des Monts dont elles font la lessive, moyennant dépôt de nourriture nécessaire à leur subsistance... ce qui les ramène à une échelle humaine! On ne les voit pas, mais on connaît leur existence par le travail bénévole qu'elles font; on les dit de petite taille comme le sont les nutons et les sotaïs du légendaire wallon.
- Existence d'un trou fameux, pour ne pas dire *fabuleux*, déjà comblé voici près de cent ans et qui aurait servi d'aérot au non moins légendaire souterrain.
- L'auteur réclame des fouilles *aux Monts* et l'institution d'un organisme officiel, ce qui nous amène à un autre précurseur éclairé : le Baron Alfred de Loë, auquel notre Archéologie Nationale doit des découvertes essentielles, leur publication et la création d'une importante section dite *Belgique Ancienne* aux Musées Royaux d'Art et



Fig. 1. Vue d'ensemble des Monts - Braine-le-Château (photo R. Borromans, 1981)

d'Histoire à Bruxelles, où il siégea durant des années en qualité de Conservateur de nos Antiquités Nationales.

- Découverte par Emile de Munck d'un *site néolithique* sur le plateau dominant la chapelle Sainte-Croix.

Le lieu est donc peuplé de toute antiquité et les recits légendaires en sont un témoignage non négligeable.

- Le folklore des sites archéologiques est encore trop souvent négligé par nos archéologues actuels. *A contrario* du Baron de Loë, puis de son successeur Jacques Breuer, qui ne manquaient jamais de consigner scrupuleusement les croyances populaires qu'ils rencontraient au cours de fouilles à travers la Belgique.



A. de LOE, *Les tumulus de Braine-le-Château (Brabant)*, dans *Annales de la Société d'Archéologie de Bruxelles*, t. XI, 1900, p. 18.

Il écrit que, suite à une lettre pressante de son *alter ego*, Emile de Munck, il va se rendre immédiatement à Braine-le-Château, pour se livrer à un examen attentif des lieux.

Il décrit ce qu'il appelle *les trois tertres* qui jouissent, dit-il, d'une certaine notoriété et auxquels on attribue dans la région une *origine romaine*. Ils présentent des *dimensions colossales*, peut-être plus apparentes que réelles car ils semblent avoir été *construits sur le dos* d'une sorte de promontoire naturel, élevé et étroit avec lequel ils font actuellement corps.

Mais sont-ce bien des tumulus? note Alfred de Loë. Il ajoute, cependant, avec cette extraordinaire intuition qui caractérise toutes ses investigations : — les traditions, les légendes du lieu, l'antiquité de la chapelle Sainte-Croix voisine des tertres, l'existence, enfin, d'une station de l'âge de la pierre polie confinant à l'endroit qui nous occupe, sont certes des circonstances très favorables.

- Nous estimons avec M. de Munck (conclut le Baron) qu'avant toute *entreprise*, cet emplacement devrait faire préalablement l'objet d'une étude géologique sérieuse!

Commentaire :

- *Origine romaine des tertres?* Mais l'archéologue de terrain qu'il est pose prudemment la question : — sont-ce bien des tumulus de cette époque? N'oublions pas qu'il connaît très bien la question des grands tumuli de la Hesbaye — et très bien également la romanisation de nos régions.

- Il se dit *frappé par leurs dimensions colossales* et voit juste quand il lui paraît... *avoir été édifiés de main d'homme sur le promontoire naturel avec lesquels ils font corps.*

- Ramassant un ensemble de présomptions favorables avec des matériaux qui lui ont été fournis par Emile de Munck, voici ce qu'il en pense : *site néolithique, traditions, faits mythiques et légendaires, cultes populaires et religieux...* le Baron de Loë en déduit lucidement que *les Monts* ont une origine qui n'est pas dans l'essentiel l'œuvre de la nature. Et s'il y appelle des fouilles de tous ses vœux, il y voit un préalable : — une étude géologique complète du terrain...



Septante ans plus tard, satisfaction est enfin donnée aux vues clairvoyantes de MM. de Munck et de Loë.

En effet, Yvan Graff, animateur de la Société Archéologique ROMANA à Braine-l'Alleud, amène sur place son ami M. Legrand, Directeur du Service Géologique de l'Etat. Après visite des lieux, effectuée le 15 mai 1969, ce dernier note les constatations suivantes :

- le sable des *buttes des Monts* n'est pas en place, sauf à l'extrémité de l'éperon.
- à cet endroit, les monticules peuvent provenir d'une extraction de sable relativement récente;
- la présence de nombreuses pierres (grès et schiste sur la butte témoigne de la *subsistance à cet endroit des restes d'une construction.*

Voilà une expertise géologique qui avait de quoi réjouir notre ami Borremans, car elle était prometteuse de récoltes archéologiques... Elle a conséquemment amené des fouilles et, aujourd'hui, une publication sur ce sujet tant de fois évoqué, non sans controverses passionnées... depuis 1849!



M. AMAND, dans le fascicule *Archéologie* (extrait de *L'Antiquité Classique*), 1950, 23, p. 414 — qui a notablement bien étudié les tumulus

de Belgique et leur folklore, donne ici un avis qui semble intempestivement sonner le glas d'une occupation humaine des *Monts de Braine-le-Château*. Il écrit en effet :

— Je pense aussi faire remonter l'origine des trois tumuli de Braine-le-Château (Brabant) à des causes naturelles. Les trois tertres sont en fait une crête sablonneuse. Il est possible que les sentiers qui la sillonnent depuis longtemps (elle est le siège d'un pèlerinage) se soient encaissés, aient entamé la crête, donnant ainsi naissance aux trois tumuli.

Commentaire :

— en examinant seulement la carte militaire, on pourrait conclure d'emblée que les *Monts* sont naturels.

En effet, le relief des buttes n'est pas clairement indiqué sur la carte. Tout porte donc à croire que Marcel Amand n'a pas visité le site des *Monts*.

En archéologue averti qu'il est, il aurait constaté *de visu* depuis le plateau naturel que les deux buttes s'élevaient *au-dessus* de ce plateau et ne pouvaient être qu'artificielles!

*
**

J.L. VAN BELLE, *Les Monts : tumulus ou mottes ?* dans *Folklore Brabançon*, n° 170, juin 1966, pp. 165-184, 9 ill.

M. Van Belle est l'un des fondateurs, voici vingt ans, du *Cercle de Recherches Historiques et Folkloriques de Braine-le-Château*, qui édite à l'enseigne de *La Taille d'Aulme* (rappel d'un toponyme local) le résultat des travaux de ses membres.

Dans son excellente étude sur *les Monts*, l'auteur est le premier contemporain à cerner, de façon indéniablement scientifique, la vérité sur leur origine médiévale. Comme elle concerne davantage l'historien que le folkloriste, nous signalons qu'il faut voir en M. Van Belle le précurseur des fouilles en cours.

Nous ne ferons donc pas d'introspection dans les pages bien documentées qu'il a consacrées à un problème archéologique, qui touche tant l'histoire du Hainaut que celle du Brabant. Nous retiendrons dans son texte l'un ou l'autre entrefilet, digne d'être épinglé pour la recherche qui nous occupe ici au premier chef :

— ... il est à noter qu'il y a quelques années encore (et bon nombre de

témoignages contemporains le prouvent), au faite du premier mont et au pied de la croix-calvaire, dite *le Bon Dieu des Monts*, un trou béant s'entrouvrait, sorte de cheminée (souterraine) dans laquelle on pouvait lancer des pierres, dont nous parvenait le bruit de l'éboulement (p. 169) (fig. 3).

Quelques lignes plus haut, il relate un autre fait folklorique :

— ... une tradition orale persistante est celle qui voit dans *les Monts* une sortie de souterrain issu du château et qui, de ces *Monts*, parcourait la plaine en direction de Clabecq...

M. Van Belle cite également Gabriel de Mortillet, d'après Joseph DECHELETTE *Manuel d'archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine*, t. II, Paris, Picard, 1927, p. 631 — sur le contenu apparent des mottes féodales : ... en plus des ossements et des débris d'objets courants, on trouve fréquemment des traces de murs avec chaux et mortier, ainsi que l'existence de puits; certaines mottes recouvraient des entrées de souterrains!

— Comme on le voit, et ceci nous réjouit, la légende demeure le véhicule obligé de faits ou d'objets matériels. Nous concluons : elle est indéracinable d'un bout à l'autre de la planète des hommes.

*
**

H. MEURANT et J.L. VAN BELLE, *Braine-le-Château et son passé* dans *Le Folklore Brabançon*, n° 175, septembre 1967, pp. 197-251, 31 fig., 2 cartes et ill. :

— nous en retiendrons, dans l'essentiel, les points suivants (*) :

1. *toponymie et graphies anciennes : la Braine ou le Hain ?*
Braine : il pourrait s'agir d'un hydronyme d'origine celtique, avec le sens de « rivière marécageuse »; en wallon, Braine se dit *brinn'*. Maurice Bologne note : *Braenam* au XII^e siècle et inclinerait, comme souvent en toponymie, à scruter les racines de l'hydronyme. Ce ruisseau qui traverse le village porte ici le nom de *Hain* (le); par contre les auteurs disent qu'autrefois il se nommait *la Braine... Bray* (arr. de Soignies) est de même origine (**).
2. *Braine-le-Château* :
Les graphies les plus anciennes relevées par les auteurs sont

(*) Nous avons cru utile de faire quelques aménagements toponymiques dans le commentaire des textes des auteurs qui ne nous en veulent pas de ces quelques compléments!

(**) Voir A. CARNOY *Les noms des communes de Belgique* t. I, pp. 108-109
M. BOLOGNE *Dictionnaire Topo-Hydronymique de la Wallonie* p. 37

- *Brene Castelli* (1110);
- *Braina Castelli* (1181).

Castelli implique une fortification; laquelle? L'archéologie nous le dira ultérieurement...

3. Les témoins archéologiques :

- Occupation *mésolithique* à la *Bruyère Mathias* (1), lieu-dit situé quelques centaines de mètres au nord des *Monts*, dont il n'est pas fait mention dans l'étude de M^{me} E. SACCASYN della SANTA (2).

Nous savons néanmoins qu'il y a eu un *site néolithique* découvert par Emile de Munck sur le *plateau des Monts*.

Après une recherche attentive dans les collections des Musées Royaux d'Art et d'Histoire – et dans leur inventaire publié par le Baron de Loë, nous pouvons croire que les objets relevés par de Munck ont, à l'époque, été confiés aux soins de la Société d'Archéologie de Bruxelles.

- *Voie secondaire romaine* (3) de Liberchies à Kester (*chaussée de Bavaï à Assej*) reliant les vallées de la Senne à celle de la Thines par le *Vlasmarkt* (territoire de Hal), Braine-le-Château, Haut-Ittre, Bois-Seigneur-Isaac, se dirigeant vers Nivelles (important domaine mérovingien), pour aboutir à Liberchies à la *Chaussée Brunehaut*, cette *Voie Appienne de la Belgique* reliant durant l'époque romaine, dès le règne de Claude, la Mer du Nord au Rhin, par Bavaï, Tongres, Maastricht...

Qu'on nous permette l'addition suivante :

- Quelques indices découverts par l'étude systématique de la carte I.G.N. 39/1-2, planche Rebecq-Ittre, nous font penser que cette *voie romaine secondaire*, signalée par René Borremans, est bien celle exhumée en 1956 à Kester, en collaboration avec Joseph Mertens, spécialiste de la voirie romaine au Service des Fouilles de l'Etat. Ce chemin, indubitablement romain, franchit, croyons-nous, la vallée de la Senne à Lembeek et, par le Bois du même nom, fait limite avec celui du Bailli (laissant *Les Monts* à environ trois cents mètres à sa gauche), descend vers la ferme Rose, traverse le *Hain* en amont du village de Braine-le-Château et grimpe en ligne droite vers Ittre par la *chapelle Notre-Dame-au-Bois*...

(1) René BORREMANS, *De streek van Halle van de voorgeschiedenis tot de vroege middeleeuwen*, in *Verhandelingen der Koninklijke Academie van Wetenschappen*, 1964, p. 6.

(2) René BORREMANS, *loc. cit.*, pp. 32 et 33.

Avant de nous prononcer définitivement sur l'itinéraire exact de cette voie secondaire, il sera ultérieurement procédé à un relevé minutieux de sa structure!

J.L. VAN BELLE et M. DANAÛ, *Le château féodal de Braine-le-Château*, dans *Le Folklore Brabançon*, n° 190, juin 1971, pp. 133-159, 16 ill., 1 carte :

- ... Ainsi, dans nos régions de faible relief, les constructeurs de fortifications castrales recherchaient-ils – souvent entre deux vallées, au confluent de deux cours d'eau – un promontoire dont ils coupaient l'extrémité par un fossé.

Les Monts, au nord-ouest du château actuel, dits anciennement *Monts du Chasteau* (4) offrent toutes les caractéristiques de ce type fortifié nommé *motte(s) féodale(s)*.

Et les auteurs posent la question (aujourd'hui en voie de solution) : ne faut-il pas voir là, le premier de ces châteaux ?

J.L. VAN BELLE, *Esquisse d'une étude des routes et des chemins de Braine-le-Château*, dans *Le Folklore Brabançon*, n° 185, mars 1970, pp. 31-74, 20 ill., 6 cartes :

- L'auteur insiste sur le fait qu'il *esquisse à larges traits l'infrastructure routière de la commune dans un sens restrictif*, considérant principalement la période qui s'étend de 1500 à 1789 – ce qui, à notre avis, n'enlève d'ailleurs rien à cette étude inédite.

Nous rejoignons les vues de M. Van Belle quand il stipule qu'il a délibérément écarté de son travail la carte dite *de Ferraris* (1777) parfois imprécise et souvent pauvre en toponymes, se concentrant davantage sur l'*Atlas des Chemins* (1843) et le *plan parcellaire Popp* (1860-1870).

Nous retendrons de cette énorme recherche positive les antiques voies de communication suivantes :

- *vieux chemin de Nivelles*;
- *grand chemin de Hal à Nivelles*, déjà cité en 1483. De nom-

(4) Nous continuons à croire que, plus que tout indice toponymique, celui de *Château des Monts* détermine de façon prépondérante l'existence d'une fortification primitive, bâtie sur ce sommet dominant de la vallée du Hain.



breuses petites chapelles (dont certaines très anciennes) jalonnent son parcours ⁽¹³⁾.

Ce *grand chemin* mérite bien son nom de *route mariale* car 50 % d'entre-elles sont dédiées, soit à la Vierge, soit à Notre-Dame-de-Hal (pèlerinages attestés dès le XIII^e siècle);

- *vieux chemin de Hal*;
- *rue de la Montagne Sainte-Croix* ou *vieux chemin de Hal* (l'actuelle rue Saint-Roch);
- *rue Saint-Véron* (frontière N-O de la commune) : route mentionnée en 1686. Elle est empruntée le lundi de Pâques par la procession paroissiale de Lembeek et ceci sur toute sa longueur.

L'auteur en profite pour signaler que *le Tour Saint-Véron* remonte à la dédicace de l'église de Lembeek, au début du XI^e siècle ⁽¹⁴⁾.

Il faut être attentif au toponyme, souvent indicatif d'antiquité, tel celui de *la rue aux Esprits*, signalé par l'auteur; laquelle voie juxtapose une portion du *vieux chemin de Hal* à *Nivelles*.

Le plan Popp note d'autres toponymes intéressants :

- *le chemin de la Montagne Sainte-Croix*, dans sa partie vers Hal: en

⁽¹³⁾ Une quarantaine de chapelles et poteaux ont été recensés sur le territoire actuel de Braine-le-Château, la plupart ont déjà fait l'objet d'une étude par les auteurs de LA TAILLE D'AULME

⁽¹⁴⁾ Voir *Annales du Centre Archéologique de Mons*, L'XXXI, 1992, pp. 21 et 30



Fig. 2. Vue d'ensemble des Monts - l'est ouest (photo R. Borremans, 1981)

descendant vers Braine-le-Château, il y est nommé *chemin de la chapelle Sainte-Croix*;

- *la rue Nostrée* (lat. : *strata* route empierrée ou pavée, souvent antique) en ligne droite de Ittre à la vallée du Hain...;
- *le Chemin Vert* : tous ceux que nous connaissons en Wallonie et même en France sont d'origine gallo-romaine;
- *rue d'Hurbize* : TALLIER et WAUTERS, *loc. cit.* p. 123, citent une « curia de Hurtebyse » mentionnée dans un texte de 1428;
- *rue Bilot* : là, dit René BORREMANS, *loc. cit.* pp. 38 et 48, passe la route secondaire romaine de Kester à Liberchies. (fig. 5).

Mgr. Joseph KEMPENEERS, *Braine-le-Château en roman pais de Brabant, Braine-le-Château - Wauthier-Braine, communes fusionnées*, dans *La Taille d'Aulme*, Braine-le-Château, 1980, 127 pp., 34 fig. et 1 carte (il. de J. Pavais).

Commentaires sur les propos qui nous intéressent :

- *Sentier de la fontaine des Monts* (p. 14) : voilà un toponyme de première main...

- *Chemin Vert* : nous l'avons déjà évoqué, en y revenant avec insistance (p. 14).
- On signalait (jadis) l'existence d'une *maïadrerie* à B.-le-Ch. mais on ne sait pas où elle se situait (p. 53).
- *Château actuel* : (p. 40)... dans le souterrain, près de la tour N-O existait encore à la fin du XIX^e siècle, l'amorce d'un couloir qui, par dessous la douve se dirigeait, selon la légende, vers Gaesbeek...
- Monseigneur Kempeneers nous précise que l'aviateur américain descendu *derrière les Monts* en parachute le 9 août 1944 était le lieutenant Kenneth V. Franck, abattu au-dessus du bois Seroux et qui reçut du 9 au 14 août l'accueil le plus cordial et surtout très courageux à la *ferme Rose*, dans la famille Chrispeels (pp. 115-116).
- ... peu de légendes les ont peuplés, ces bois, sauf celle des *sorcières* qui se donnent rendez-vous au *Bois des Huit-Drèves* pour y tenir leur sabbat et celle des *Monts* sous lesquels des galeries auraient été creusées et où *habiteraient des fées* bienveillantes, *raccommodant* le linge qu'on y a déposé... Mais les habitants ne croient plus à cette bienveillance des fées – et pour cause! – même si *la légende des souterrains* continue à connaître quelque crédit!



Cette monographie de l'entité communale de Braine-le-Château est un modèle de précision, de concision, brossé par un homme qui sait ce qu'il écrit.

Chant d'amour du coin qui l'a vu naître, dont il a vécu longtemps séparé et où, toute nostalgie mise à part, il est revenu définitivement goûter les joies d'une retraite bien méritée parmi les siens, dont il évoque ici l'histoire avec toute la sérénité du philosophe!

André BEAUFAYS, *Si nos chemins nous étaient contés... Noms des rues et des sentiers de Braine-le-Château et de Wauthier-Braine*, dans *La Taille d'Aulme*, t. VI des *Mémoires du Cercle Historique et Folklorique de Braine-le-Château, de Tubize et des régions voisines*, 1985, 136 pp., nombreuses pl. et ill.



C'est là un travail de bénédictin où la poésie est présente au travers de bien des pages, fleurant bon le terroir et unissant magistralement le

passé au présent. Et l'auteur, en partant de l'indéchiffrable cryptogramme des chemins oubliés se meut allègrement dans les archives, tant civiles qu'ecclésiastiques ou privées, pour aboutir enfin aux anthroponymes et patronymes qui englobent une bonne partie de son travail.

Dans ce dur labeur, nous retiendrons quelques routes antiques s'articulant, çà et là, sur la voirie traditionnelle aujourd'hui quasi tombée en désuétude. Que l'auteur nous permette de cueillir une ou deux fleurs odorantes dans cette roseraie si agréable à parcourir... Et qu'il sache aussi que mon collègue et moi croyons depuis longtemps aux vertus des chercheurs locaux; ce sont des témoins indispensables à toute étude conçue *extra muros* comme la nôtre, qui se veut d'abord au service de la communauté locale, lui apportant quelques bribes de notre modeste savoir personnel...



- *Cullus* (rue les) : pp. 58, 59, 60, 71, 73, 85.

Ce toponyme provient-il, comme l'assure l'auteur d'un nom de famille (Cools)? Ou d'une particularité topographique : extrémité, fond, cul-de-sac? Ainsi : *la culée, le culot...* *Acul* (Tillet) et *Cul-des-Sarts* (Couvain), etc. Toponymes fréquents en Wallonie.

- *Esprits* (rue aux) : pp. 13, 34, 39, 47, 114, 123.

Vocabulaire souvent employé dans la T.W. dans le même sens que *Paradis, Enfer...* tous révélateurs de sites archéologiques – souvent même encore non exhumés.

p. 114 : nous inclinons à croire l'auteur, qui y voit (en souriant) un thème légendaire.

En réalité, cette voie fait partie intégrante d'un embranchement de la route partant de l'antique gué de Hal et qui se subdivise en deux autres routes, avant d'atteindre le hameau d'Essenbeek.

L'un de ce chemins anciens se dirige vers Nivelles, par Braine-le-Château, l'autre vers Wauthier-Braine, en traversant le Bois de Hal.

- *Potterée* (rue, ferme de la) : pp. 28, 29, 58, 65, 89, 90, 112.

Il nous semble plus convaincant d'y voir le souvenir ténu d'un ancien atelier de potier – ou même celui de l'emplacement (oublié) d'un cimetière romain ou mérovingien!

- *Chemin Vert* : pp. 12, 39, 46, 79, 123.

Ici, l'auteur nous laisse sur notre faim, tout en accordant à cette voie le bénéfice d'une *haute antiquité*.

Pour notre compte, nous relevons :

— *Chemin Vert* à Lombise, Molenbais et Saint-Denis-lez-Mons.

A Gespunsart, Laforêt et Bagimont, c'est le nom caractéristique d'un chemin antique qui se dirige vers Wellin, Rochefort et Marché-en-Famenne ; entre On et Waha, cette voie indubitablement romaine est dite en wallon, *li vètt' vōye* (*Chemin Vert* sur les cartes de l'I.G.N.).

Pour Jules VANNERUS (enquête toponymique sur *Le Limes et les fortifications gallo-romaines de Belgique*, Bruxelles, 1943) aucun doute n'est possible : les *Vertes-Chaussées* et autres *Chemins Vert* font partie de la voirie romaine classique. Nous nuancions cette opinion en précisant ce qui l'est rarement, à savoir que la voirie pré-romaine reste également digne de l'intérêt des chercheurs et que nombre de nos plus vieux chemins communaux peuvent se classer dans cette catégorie!

Les références faites par M. Beaufays aux travaux intéressants des frères Marcel et Willy Brou sont souvent à prendre au conditionnel. Leurs routes romaines et vertes-chaussées en Gaule Belgique, étudiées pour un large public, sont parfois émaillées d'hypothèses qui s'accordent très peu avec la voirie scrutée sur le terrain par des archéologues de métier, tels Joseph Mertens, Raymond Brulet, Marie-Hélène Corbiau, etc...

— *Saint-Véron* (rue) : pp. 21, 22, 44, 45, 67, 123, 124.

Limite linguistique et communale; la page 44 contient une bonne description de la célèbre procession de Lembeek, dite *Tour Saint-Véron*. Du côté flamand écrit l'auteur on nomme aussi parfois cette rue : *de Walenstraat* (ou rue des Wallons).

Selon notre confrère René Borremans, il s'agit là d'un toponyme relativement récent; la rue Saint-Véron n'est pas une voie de pèlerinage, mais le parcours d'une procession en circuit fermé. Si cette procession existait déjà au IX^e ou au X^e siècle, elle circulait dans des terres thioises : Clabecq et Tubize étaient encore à cette époque de langue franque comme l'indique la toponymie.

Pour conclure ce long examen avouons un regret : l'absence de patois local dans ce relevé exhaustif de l'étude de la voirie de Braine-le-Château et de Wauthier-Braine; c'est là un terreau inexploré dans lequel plongent nos racines linguistiques les plus lointaines

M. Jules Herbillon, l'un des tenants les plus avertis de notre toponymie, membre de la Commission Royale de Toponymie et de Dialectologie, nous écrivait textuellement ce qui suit dans une lettre du

5 mars 1986 : ... vous exprimez en termes lyriques, ce qui est une vérité essentielle : le dialecte joue un rôle primordial en toponymie!

**

Pour clôturer cet important chapitre consacré aux études qui ont été publiées durant cent trente-sept ans sur l'Histoire de Braine-le-Château (prise dans son sens le plus large), nous souhaitons livrer les quelques lignes suivantes à nos lecteurs, à propos de *Brennus*, chef gaulois qui a préoccupé un ou deux auteurs...

On connaît principalement sous le nom de *Brennus* un homme de guerre de la cité gauloise des *Sénonas*, englobant et la Champagne et la Brie. Elle a laissé son préfixe à *Sens*, sous préfecture de l'Yonne.

Au IV^e siècle avant notre ère, ce terrible guerrier prit d'assaut Rome et livra la ville aux flammes et au pillage. Il est certain que ce peu commode *Brennus* n'entreprit jamais aucun voyage au nord des limites de son vaste territoire. Nous avons lu, jadis, quelque part dans une histoire de la Gaule celtique, que *Brenn* était un patronyme particulièrement en vogue parmi les chefs de la Gaule pré-romaine. A titre indicatif, l'une des plus anciennes voies commerciales qui menaient, vers le nord, à la route de l'ambre, franchissait les Alpes orientales au col du *Brenner*. En Bretagne, au cœur du vieux massif armoricain, se trouve la commune de *Brennilis*, dans les Monts d'Arée, dont le toponyme pourrait bien témoigner de l'existence d'un clan ou d'un chef celtique.

A. DAUZAT et CH. ROSTAING⁽¹⁵⁾ notent qu'il pourrait s'agir d'un nom d'homme gaulois — le chef — mais que le breton *brenn* signifie colline; ils renvoient à plusieurs variantes (qui nous intéressent plus directement à propos du toponyme *Braine*) issues du vieux français *brai*, *brain*, boue, marécage, d'où, disent ces auteurs sérieux, provient la Brie.

Étymologiquement, *Brennilis* serait donc composé de deux termes gaulois *briacus* et *hellis* ou *Breac-Hellis* = région marécageuse cernée de collines, ce qui correspond bien à la topographie des lieux.

C'est là, au centre des *Monts d'Arée*, devenu en 1966 le *Parc Naturel Régional d'Armorique* que culmine une chapelle *Saint-Michel*, dédicace de haute origine. Vers l'est s'étend un vaste marais tourbeux, lieu si lugubre l'hiver, sous la brume, où la légende bretonne situait le *Yordig*, gouffre ou porte d'entrée de l'Enfer...

(15) *Dictionnaire des noms de lieux de la France*, Paris, Guénégaud, 1963, pp. 113 et 162

L'église de Brennilis contient une statue de la Vierge, dite *Notre-Dame de Brennilis*, au pied de laquelle s'enroule une petite sirène à longue queue, *la Mari-Morgane*, l'antique déesse des eaux. Il y a aussi dans cette commune ⁽¹⁶⁾ et dans son riche environnement archéologique et folklorique, des *lavandières de la nuit* qui laissent la lessive des suaires (*voir Sébillot* : thème répandu du linge qu'on doit tordre dans le bon sens, sous peine d'y laisser ses os...), un dolmen sous tumulus dit *la maison des nains*, situé non loin d'un autre site curieusement dénommé *le palais des géants*, tous signes certains d'une mythologie celtique persistante, telle *la mare aux enfers* qui fut le lieu d'un pèlerinage créé en marge du christianisme où on lègue à *l'homme noir et à son chien aux yeux de braise, les âmes maudites qui harcèlent le vivant!*

Une vaste région du Berry méridional que limite, au sud, la vallée de la Creuse, porte le nom de *La Branne* ⁽¹⁷⁾. Couverte, à l'origine, de landes et de bois de chênes et peuplée d'étangs et de marais, elle s'étend sur 80.000 hectares. Devenue aujourd'hui une grande étendue livrée aux loisirs de la chasse et de la pêche, *La Branne* se présente au promeneur comme une succession de prés, entrecoupés de landes et de genêts à l'aspect sévère où roseaux et tourbières témoignent de l'existence de nombreux marécages entre lesquels émergent, comme des forteresses, quelques grosses fermes très espacées...

* *

Ce n'est pas à plaisir que nous avons multiplié ces comparaisons. Comme on le voit, les recherches contemporaines sur la mythologie et la toponymie de tradition celtique ont une voie triomphale ouverte devant elles : nous prédisons un bel avenir aux découvertes archéologiques qui auront pour cadre le site riant du territoire communal de Braine-le-Château!

⁽¹⁶⁾ GWYNCHLAN LE SOUJOC, *Guide de la Bretagne Mythologique*, Paris, Tchou, 1966, pp. 148-154.
⁽¹⁷⁾ *Etude Vert du Berry*, Unesco, Périgueux, Quercy, Ed. Michon, Clermont-Ferrand, 1983, pp. 70-71, 1 carte.

3. La voirie communale en 1843 : d'après l'Atlas des Chemins.

La toponymie des Monts : quelques types caractéristiques de vocables anciens (fig. 4 et 5).

Nomenclature de quelques chemins et sentiers communaux extraits de l'*Atlas des Chemins vicinaux de Braine-le-Château* (1843), avec mention de leur largeur, retenus, soit en raison de leur antiquité probable ou de leur dénomination, ainsi que par leur intérêt topographique d'époque (*voir nos cartes*).

Chemins :

- N° 2 : *chemin de Hal* (Nivelles-Braine-le-Château) (6,60 m).
- N° 3 : *chemin de Hal* (hameau du Pont à Braine-le-Château) (6,60 m).
- N° 4 : *chemin de Wauthier-Braine* (Braine-le-Château à Wauthier-Braine) (5 m).
- N° 5 : *chemin de Oisquercq* (Braine-le-Château à Oisquercq) (5 m).
- N° 10 : *chemin du moulin* (du grand village au hameau derrière les Monts) (5 m).
- N° 11 : *chemin de Notre-Dame-au-Bois* (du grand village au hameau de Billot) (4 m).
- N° 12 : *chemin de Tubize* (de la ferme Binchefort à Tubize) (4 m).
- N° 14 : *rue Nostrée* (de la Maison Blanche à Ittre) (4 m).
 Il s'agit vraisemblablement d'un toponyme dérivé de *Strata*, qui se rapporte souvent à des voies romaines ⁽¹⁸⁾.
- N° 15 : *vieux chemin de Hal* (du hameau de derrière les Monts à la ferme Blasmark) (4 m).
 Le toponyme *Blasmark* est une altération de *Vlasmarkt* (toponyme récent), dont on retrouve la forme ancienne *Vlasmerct* en 1453 et 1635 ⁽¹⁹⁾.
- N° 22 : *chemin du bois d'Apchaux* (chemin de Niederham au bois d'Apchaux) (3,30 m).
- N° 24 : *chemin de la Montagne Sainte-Croix* (du hameau de derrière les Monts à Hal) (3,30 m).
- N° 25 : *chemin des Manettes* (des Communs Prés aux Manettes) (3,30 m).
- N° 27 : *avenue de la ferme du Petit Beaubois* (de la chapelle Notre-Dame-au-Bois) (3,30 m).

⁽¹⁸⁾ J. GRELLER, *La Belgique Romane*, Bruxelles, 1944, p. 84.
⁽¹⁹⁾ M. J. VAN DEN WYCKE, *Nomenclature*, 1925, p. 97 et IV, 1926, p. 20.

- N° 28 : *chemin de la Blasmark* (chemin de la Blasmark au bois de Clabecq) (4 m).
 N° 38 : *avenue del'vallée* (chemin de la chapelle Saint-Roch au chemin de Hal-Nivelles) (2,30 m).
 N° 39 : *chemin de la chapelle Sainte-Croix* (chemin de la chapelle Sainte-Croix au moulin de Braine-le-Château) (3,30 m).
 N° 47 : *avenue de Buslotte* (chemin de Buslotte aux Sept Drèves) (3,30 m).
 N° 48 : *avenue des Sept Drèves* (chemin des Sept Drèves aux Maisons Culus) (3,30 m).
 N° 49 : *avenue du bois de Pâturage* (chemin de la rue Nostrée vers le bois au pâturage) (3,30 m).
 N° 51 : *drève du Culus* (chemin des Sept Drèves au bois du chapitre) (3,30 m).

Sentiers :

- N° 59 : *de la maison Poulet aux champs d'Hurbize* (1,65 m).
 N° 71 : *dit sentier de Parvais* (de Parvais au hameau de derrière les Monts) (1,65 m).
 N° 83 : *de la ferme du Jardin à la chapelle Sainte-Croix* (2 m).
 N° 145 : *sentier de la ferme des Champs à Minon* (1,65 m).
 N° 166 : *sentier du Mont* (des Monts à Braine-le-Château) (1,65 m).

Toponymes voisins des Monts, portés sur notre carte :

Le Bourleau, toponyme actuel, situé sur le versant méridional de la vallée du Hain, au pied des *Monts*. Mentionné en 1654 sous la forme *Bourlard* ⁽¹⁾, il dériverait du moyen français *baule* (massue) ⁽²⁾.

Le Pic'mann' ⁽³⁾, lieu-dit situé sur le plateau naturel, entre les *Monts* et la chapelle Sainte-Croix. Selon J. Herbillon ⁽⁴⁾, le terme *piqueman* est attestés dans le sens de pique et doit avoir été emprunté au moyen néerlandais (où il n'est pas signalé). Sa signification primitive doit avoir été « soldat armé d'une pique » ⁽⁵⁾.

(1) J. TAFLET et A. WALTERS, *Géographie et Histoire des Communes belges. Canton de Nivelles*, Bruxelles, 1, 1888, p. 123b.
 (2) W. von WARTBURG, l. I, p. 644e (enseignement étimologique fourni par M.J. Herbillon).
 (3) Prononciation locale. Dans un acte notarié daté du 27 mars 1817, à figure sous la forme abrégée de *Bumant* (enseignement fourni par M^{me} Fiedrons, Braine-le-Château).
 (4) Nous remercions M. J. Herbillon, qui a bien voulu nous donner des précisions en se référant notamment à W. von WARTBURG, *Prattisch-äthymologisches Wörterbuch*, l. II, p. 222a.
 (5) Signalons également que le terme est attesté en Hollande septentrionale, en 1569, dans le patronyme *Pikmans* (A.J. VAN DER AAL, *Biographisch Woordenboek der Nederlanden*, vol. 5, Haarlem, 1872) il y aurait lieu de rechercher dans les le et de notaires de la région étudiée, si ce nom n'y a pas existé.

4. Le folklore des Monts :

- Nos enquêtes de 1984, 1985 et 1986.
- Témoignages inédits sur les croyances anciennes.

Première enquête, au hameau *des Monts* (24 juillet 1984)

Concerne les lieux-dits suivants : *les Monts, devant les Monts, derrière les Monts*.

Premier témoin : M^{me} Maggy Baugniet-Musch, Institutrice, née à Braine-le-Château en 1932. Sa famille maternelle y a fait souche depuis 1682.

Voici ce qu'elle sait par sa mère, M^{me} Bacquart (1896-1980) :

- Jadis quand le samedi, à la vesprée on portait le linge à laver au pied du *Vieux Bon Dieu des Monts* (Calvaire surmontant une des mottes), *les soucières* (sorcières), se muant en lavandières bénévoles, le déposaient au même endroit, dès les premières lueurs du jour, le lundi.

Le linge était merveilleusement lavé et repassé, sans que jamais soient vus ces êtres bienveillants.

- On disait aussi que le souterrain du château, qui est dans la vallée, aboutissait là, au pied du Calvaire dont il est ici question; la même conteuse précisait que *cet endroit bénéfique était le siège d'un tumulus romain*.

- Notre témoin nous livre l'anecdote contemporaine suivante : pendant la dernière guerre, un parachutiste américain, tombé du ciel après la chute de son avion, échoua dans les parages *des Monts* (9 août 1944).

Il fut aussitôt détecté et caché par une certaine Juliette Waroux, laquelle s'empressa de ramasser le parachute, dissimulant l'encombrant engin *din's'kèartin à raffourée* ⁽⁶⁾. Elle fit également un sort à l'uniforme de l'aviateur (aussitôt troqué contre une tenue civile), prestement enfoui dans *les boullants des Monts* ⁽⁷⁾.

Les villageois, complices ou témoins actifs de l'action courageuse

(6) Peut être se traduire par « petit à l'assaut ».
 Mais nous avons cherché à en savoir davantage sur l'origine ancienne de cette belle expression péjorative.
 — En français normande, la raffourée se dit d'herbes très empuées à l'usage des lapins. A la rigueur, on présente qu'un rômme des charrènes, ou aussi d'herbes de porcées peuses, goudées des cuts de la terre et rasurées des ardents rayons du soleil de 1986. Vaut, leur = fon ou farte à son de sauterelle (les pils ont été assés et leur = Li kârtin les lants dans certaines régions est un terme d'usage ou de soudier. A pourrai provenir du franc peu seurti qu'on ramasse, chercher de qui maître d'ra en partie...
 (7) Les boullants du problème = sorte de râteaux. C'est le cas de l.

de cette femme de cran, ont toujours considéré que *seul le puits qui s'ouvrait sous le calvaire aurait pu servir d'abri sûr* (27).

Deuxième témoin : M^{me} Juliette Barbé, née à Braine-le-Château en 1894 (décédée le 26 juillet 1985).

— Elle confirme en tous points le témoignage de M^{me} Baugniet-Musch, nous notifiant clairement que le lieu-dit *el Bon Dieu des Monts* est traversé par de vieilles routes qu'elle désigne nommément :

- *el'vi t'chmin d'Hal;*
- *el'vi t'chmin d'Nivell'.*

— On allait, dit-elle, en pèlerinage à la chapelle Sainte-Croix, le dimanche qui suit l'Exaltation de la Sainte-Croix, *pour avoir des enfants.*

— Ce jour-là était dit *des flamins*, gens du pays de Hal, Lembeek, Buizingen, Essenbeek...

— M^{me} Baugniet, voisine immédiate de notre témoin, qui nous accompagnait, précise : ces flamins sont encore vêtus comme des Huguenots! René Borremans, présent lui aussi, ajoute : il s'agit d'adeptes de la secte des *Stévenistes*, qui sont encore quelques centaines dans la région du *Payottenland* (28).

**

Deuxième enquête à la ferme Lisard, au hameau des *Quatre-Bonniers* (28 décembre 1984)

Témoin : M. Lucien Lisard, né aux Quatre-Bonniers en 1911 (29).

Interrogé à propos du *folklore des Monts*, voilà ce qu'il en sait par le véhicule de la tradition populaire et familiale :

(27) Le lieutenant U.S. Kenneth V. Frank trouva refuge et hospitalité à la ferme Rosa, du 9 au 14 août; il revint plus tard exprimer sa reconnaissance à tous ceux qui avaient exposé leur vie pour lui!

(28) Les *Stévenistes* Alsaciens et lorraineux prières et de fidèles opposés au Concordat signé en 1801 entre le Pape Pie VII et Napoléon I^{er}.

On dut se qualifier à Cornelle STEVENS, vicaire général de Namur, qui en fut le principal protagoniste. Les prêtres *stévenistes* vécurent traqués par la police de Fouché.

Certains d'entre eux furent même confinés à l'île d'Oléron, déportés dans des bagnes français, succombèrent aux mauvais traitements perpétrés par une chiourme galonnée.

D'autres se réfugièrent dans la clandestinité au fond de leur province et continuèrent à exercer leur ministère en secret, dans les parishes dont ils avaient été indignement dépossédés.

Jusqu'à la chute de l'Empire, les fureurs vicieuses d'exactions de la part du pouvoir en place et, parfois même, des terrants ecclésiastiques de l'Eglise concordataire.

La seule communauté qui ait traversé les âges sans trop de mécomptes est celle qui subsiste aujourd'hui encore dans le *Payottenland*, où elle pratique son culte parallèle.

Voir Abbé Ed. GUSBAUX, Jean-Claude RECHÉ, *Le stévenisme et Stévenistes de Bercheux (1778-1811)*, dans *Revue Diocésaine de Namur*, Doulet, 1949, 62 pp.

(29) M. Lisard, dont il est ici question, fait régulièrement les souvenirs de jeunesse dans *Le Brainois*. Il y signe ses articles sous le sobriquet cocasse de — *El'vi Pal'tot*.

Dans ce hameau de Landuyt, où il est né et vit un troisième âge agréable, avant la première guerre mondiale, la majorité des habitants était d'origine flamande (nous sommes ici à quelques kilomètres de la frontière des langues). Notre aimable confrère ajoute que nombre de vicars et autres Brains parlent couramment les deux dialectes voisins... et leur langue véhiculaire à tous, le français.

Voilà qui répond sans conteste apparente toute espèce de question linguistique!

— On allait déposer son linge à laver dans un trou qui béait sous la croix dite du *Calvaire*; ce trou déboulait sous terre dans un tunnel à deux issues, l'un se dirigeant vers le château de Gaasbeek, l'autre vers celui de Braine-le-Château, dans la vallée du Hain.

Selon les propres termes de notre sympathique et prolixe interlocuteur, ce linge — *il asto sûr bin r'lavé à bin r'poll pa'les saûrcîres, fées ou gnômes* (30).

— On allait (aussi) au *Bon Dieu des Monts* pour prier (fig. 6).

Tout en s'y rendant, les gens égrenaient leur chapelet et marmonnaient une prière pour vaincre leur peur, car *cet endroit unanimement redouté* se nommait aussi le *Mont des Pastiférés*, lieu maudit où en temps d'épidémie étaient relégués sans pitié les malades contagieux, atteints par la peste, le choléra, la lèpre... ce qui nous ramène bien des siècles en arrière!

— On n'y allait jamais cueillir d'herbes pour les lapins car *les paûv' bièss' auraient crevé* : — l'endroit était maudit pour gens et bêtes!

Seuls, oui (paradoxalement!) les enfants du village pouvaient impunément s'y rendre pour se livrer à leurs jeux favoris, pendant les heures claires des belles journées sèches. Ceux des autres villages en étaient bannis. Les petits villageois privilégiés, dûment autorisés par leurs parents respectifs, s'y rendaient en masse, l'automne venu, ramasser des faines ou cueillir des noisettes, indication précieuse à propos des essences qui, jadis, peuplaient *les Monts* (31).

*

Troisième enquête folklorique avec René Borremans, à Braine-le-Château lieu-dit *derrière les Monts* (11 avril 1985)

Premier témoin : Victor Lepoivre, né en 1911, *derrière les Monts*, au coin de l'actuelle rue Mathias où il vit avec sa sœur, Virginie. Tous deux n'ont jamais quitté leur maison natale. Ils y exploitaient naguère une épicerie-estaminet pour les gens du hameau; les promeneurs s'y arrêtaient volontiers!

Voici l'essentiel de ce qu'il nous raconte :

— Un puits existait sous le calvaire *des Monts* (motte féodale).

Il allait déboucher *rue Notre-Dame-au-Bois!*

Quand on y jetait des pierres, on les entendait dégringoler dans le

(30) Traduction litt. : il était, pour sûr, bien lavé et rincé. *Polle* = rinçage (pl. linges).

(31) Le lecteur avisé aura remarqué le correspondance française qui passe dans l'essentiel de ce témoignage particulièrement intéressant, livré par notre correspondant — et que, d'autre part, nous relatons le plus fidèlement possible. C'est là le propre de la tradition orale, inestimable à nos yeux et le produit de ces enquêtes vivantes à l'aide d'un livre. Nous y reviendrons dans nos conclusions générales!

vide. Sa sœur, présente à l'entretien, spécifie qu'un jour on tenta d'agrandir le trou, maison se heurta à une muraille – et elle ajoute : en béton !

- Deux chapelles dédiées à Saint-Roch étaient plantées, depuis des siècles, au croisements de deux anciens chemins, dont l'un passe au pignon de leur demeure... Les statues qui les meublaient ont, l'une après l'autre, été volées. Pour pallier ce sacrilège, notre témoin, artiste à ses heures, a sculpté une statue en chêne représentant Saint-Roch; elle est, nous l'avouons, d'une excellente facture.

M. Lepoivre la conserve précieusement chez lui pour éviter l'aventure survenue précédemment aux autres...

- Ce pèlerinage à Saint-Roch – invoqué pour conjurer la peste – était nommé *Le Tour Saint-Roch*. Il englobait une vaste étendue territoriale et faisait *le tour des Monts*.

Le Tour Saint-Roch s'effectuait le dimanche qui suit le 14 septembre; le prêtre qui menait le cortège des pèlerins, leur donnait sa bénédiction lors de l'arrêt à la première chapelle consacrée à Saint-Roch. Après le vol, on passa outre à l'édicule profané et la procession fit désormais halte devant le second Saint-Roch, face à la demeure des Lepoivre.

Mais làs, *le Tour Saint-Roch* mourut définitivement quand fut soustrait à la dévotion des fidèles leur bon vieux saint en bois, dernière relique pieuse à subir la voracité des malfaiteurs...

- *Chapelle Sainte-Croix* : pèlerinage le premier dimanche de mai; la procession partait de l'église paroissiale en vue d'arriver à la chapelle vers dix heures. La messe y était célébrée par le vicaire de Braine-le-Château lequel, à cette unique occasion, pouvait prétendre au titre officiel de *Curé de Sainte-Croix* !
- *Notre-Dame-au-Bois* : on s'y rendait processionnellement. Pendant le Carême, la messe y était dite à neuf heures, tous les vendredis.
- Dernière anecdote que nous révèle Victor Lepoivre : l'aviateur américain tombé en parachute dans les parages *des Monts* durant la dernière guerre, trouva refuge durant plusieurs jours dans la chapelle *Sainte-Croix* où quelques courageux habitants du hameau venaient lui apporter nourriture et boisson.

Ce lieu sacré, nous confirme notre témoin, le protégea certainement des recherches minutieuses entreprises par l'ennemi exécré !

Deuxième témoin : Virginie Lepoivre, sœur du précédent témoin, également célibataire, née au même endroit en 1901.

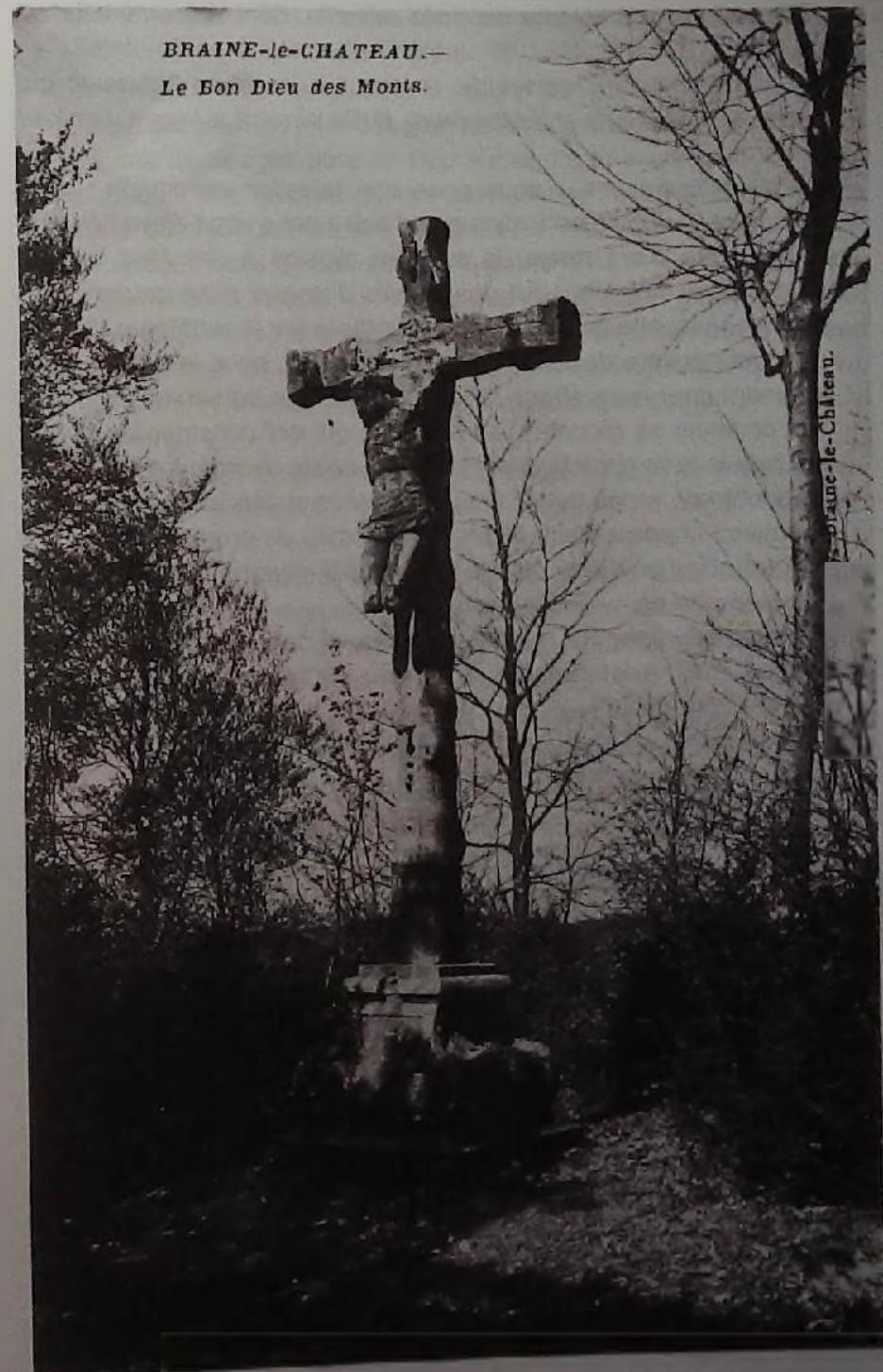


Fig. 3. *Le Bon Dieu des Monts* (calvaire) Ed. Veuve Meybans 1810; collection Musée-Léonard Braine-le-Château.

Elle veut bien témoigner des faits suivants, dont le souvenir lui est demeuré :

— On racontait toutes sortes de choses sur les êtres (tabuleux) qui habitaient *les Monts* et, notamment, qu'ils lavaient le linge qu'on leur apportait.

Avec intelligence, elle nous pose une question essentielle : mais comment laver puis qu'il n'y a pas d'eau à cet endroit élevé ? Ni elle, ni son frère n'ont retenu la moindre allusion à *des fées* ou *des sorcières* et il ne nous fut pas permis d'insister pour garder toute objectivité à cette enquête... rendue difficile par la surdité de Virginie et la voix éteinte de Victor. A cette occasion, nous les remercions vivement pour leurs efforts faits pour nous être agréables !

— Elle continue sa raconté : *les Romains qui ont construit les buttes ont pris la terre dans la dépression qui existe derrière les Monts.*

— Un souterrain venait du château de la vallée et débouchait près de la (première) chapelle Saint-Roch, à l'extrémité du promontoire.

— A notre question : quel était le but des pèlerinages ? Des guérisons miraculeuses sont-elles survenues ?

Elle ne peut répondre ni dans un sens, ni dans l'autre, mais nous précise qu'il existait jadis, à Braine-le-Château, une *Confrérie Sainte-Croix* ⁽²⁾.

*
**

Quatrième enquête à Braine-le-Château (15 mai 1985) :

Premier témoin : Monselgneur Joseph Kempeneers, né en 1909 à l'endroit où il demeure, rue de la Libération. Cette route, nous dit-il tout-à-trac, est une ancienne voie d'invasion – et de retraite – des armées belligérantes : 1914-1918, 1940-1944 et 1945.

— Concernant le folklore de la commune, il a entendu dire, naguère, que *les sorcières tenaient leur sabbat au lieu-dit : les Huit-Drèves.*

— *Les Monts* : il ne croit pas à l'existence du puits tant contesté mais il sait, par oui-dire, qu'on y jetait des pierres dont on entendait la chute souterraine... ⁽³⁾.

⁽²⁾ A propos de cet ancien culte à la *Sainte-Croix*, déjà évoqué ci-dessus, nous avons noté dans *Le Joy mou de mai*, un autre folkloriste, Jean LEFEVRE nous livre dans son ouvrage tiré sur les Traditions wallonnes (Guedé Maréchal 23, 1977, pp. 133 et 147) deux citations que nous lui empruntons :

— Invention de la *Sainte-Croix* (3 mai) – dicton relevé à Nivelles :

Trois de mai

quatre de neige

— Invention de la *Sainte-Croix* (14 septembre) – dicton relevé à Siroût :

A la *Sainte-Croix*

quatre les pèlerins

quatre les saints

Deuxième témoin : M^{me} Renita Waroux, épouse Peetroons, née rue Sainte-Croix, à Braine-le-Château, en 1925.

— *Les Monts* : tous les gamins qu'elle a connus dans son enfance allaient allègrement jeter des pierres, de la menue monnaie et même des sabots usagés dans le trou sis derrière la croix du Calvaire. Sceptique, elle raconte qu'ils « croyaient entendre le bruit de ces objets qui déboulaient dans le conduit ».

Elle ajoute : mais ce trou existait-il réellement ?

— *Souterrains* : à l'école, on disait que *du château actuel partaient deux souterrains* : le premier, vers la ferme Deschamps, le second grimpait vers *les Monts*... mais, souligne-t-elle, on n'a jamais vu, nulle part, ni entrée, ni sortie d'un quelconque souterrain dans la commune !

— Dans sa jeunesse, on évoquait encore *des histoires de linge lavé par des êtres mystérieux*... sorcières ou fées ? Notre témoin n'en sait rien !

— *Le sentier qui traverse les Monts* était redouté pour l'obscurité la plus totale qui y régnait, durant les nuits sans lune. Encore aujourd'hui, assure-t-elle, *certaines personnes émotives préfèrent ne pas y cheminer après le coucher du soleil.*

— On dit aussi que *les Monts* étaient, dans le temps, considérés comme le *centre administratif du village de Braine-le-Château.*

Nous faisant un peu plus tard, le jour de cette enquête, la visite commentée du site de la chapelle Sainte-Croix, M^{me} Peetroons nous a nommément désigné un bâtiment tout proche, sis au bas du promontoire naturel qui était censé avoir été le siège de la *Maison Communale* !

Les pèlerinages à Sainte-Croix étaient très suivis (fig. 7). Les Flamands y étaient toujours les plus nombreux et accompagnés de beaucoup d'enfants. Ils se rendaient aussi, en masse, à la chapelle Notre-Dame-au-Bois, à l'époque du Carême.

Pendant la visite des abords de la chapelle Sainte-Croix, M^{me} Peetroons nous a conté qu'*autrefois, ce lieu vénéré était entouré d'un cimetière qui fut nivelé il y a déjà bien longtemps*...

Ce lointain souvenir n'avait cependant pas été complètement oublié. Qu'on en juge par le récit suivant qu'elle nous livra :

⁽³⁾ Pour plus de détails se référer au travail de M^{me} Kempeneers, *Braine-le-Château en roman* (Paris de France), Tassin d'Arcueil, 1987, dont il a eu l'amabilité de nous donner un exemplaire. Nous y avons relevé les lignes essentielles de compléter cette enquête. Nous y renvoyons le lecteur.

- en 1918, pendant la débâcle des armées allemandes, un soldat (?) mourut au hameau des Monts des suites de la grippe espagnole, ce fléau endémique qui décima des milliers d'hommes engagés dans la grande guerre. Il fut, dit-on, enterré dans l'ancien enclos funéraire pour éviter la contamination, car nombre de civils secourables furent atteints par cette maladie infectieuse, souvent fatale à ceux qui se portèrent au secours des grippés!
- Les enfants de cette époque sans soucis [note M^{me} Peetroons, en terminant la belle promenade ensoleillée qu'elle nous offrit sur le site de la chapelle Sainte-Croix] voici une cinquantaine d'années, étaient particulièrement friands d'oselle sauvage, dite *la sûrèll'* en dialecte local. Ils en faisaient *des chiques* longuement mâchées, d'un goût très âcre, dont le jus provoquait la colique – et ceci à la grande fureur des mères de famille dont les exhortations restaient vaines! Qu'on nous pardonne de n'avoir pu résister au plaisir de livrer cette anecdote gourmande un peu en marge de notre enquête, mais elle relève elle aussi d'un folklore du terroir!

*

**

Cinquième enquête (22 janvier 1986) chez M. J.L. Van Belle, Professeur et Président du Cercle d'Histoire, rue Bruyère Mathias au hameau des Monts

M. Van Belle est né à Braine-le-Château en 1942. Quand il était enfant, nous conte-t-il, déjà ses parents lui avaient strictement interdit de fréquenter *le lieu maudit des Monts*; on ne pouvait y aller jouer, sinon sans au moins être accompagné d'un adulte... Encore à l'heure actuelle, on évite d'emprunter *le sentier des Monts* car c'est une zone redoutable et redoutée des passants, même pendant les heures diurnes. Les personnes âgées, quant à elles, jamais n'abordent cet endroit!

M. Van Belle a entendu raconter que *les Monts étaient hantés par des nutons*: le soir, on déposait au pied de la croix du *Bon Dieu des Monts* « *on n' mann' avet las loques à r'poli et à matin ça-s-to r'lâvé è' r'poli* ». Ceci lui a été raconté par son père Joseph Van Belle, natif de la commune (1895), toujours en vie, qui était employé comme peintre aux Forges de Clabecq

M. Van Belle-fils prétend que le trou, dont il a été si souvent question dans nos enquêtes communes, existait bel et bien: il l'a entendu jadis nommer *le trou Boubouss'*. Comme nous lui objections

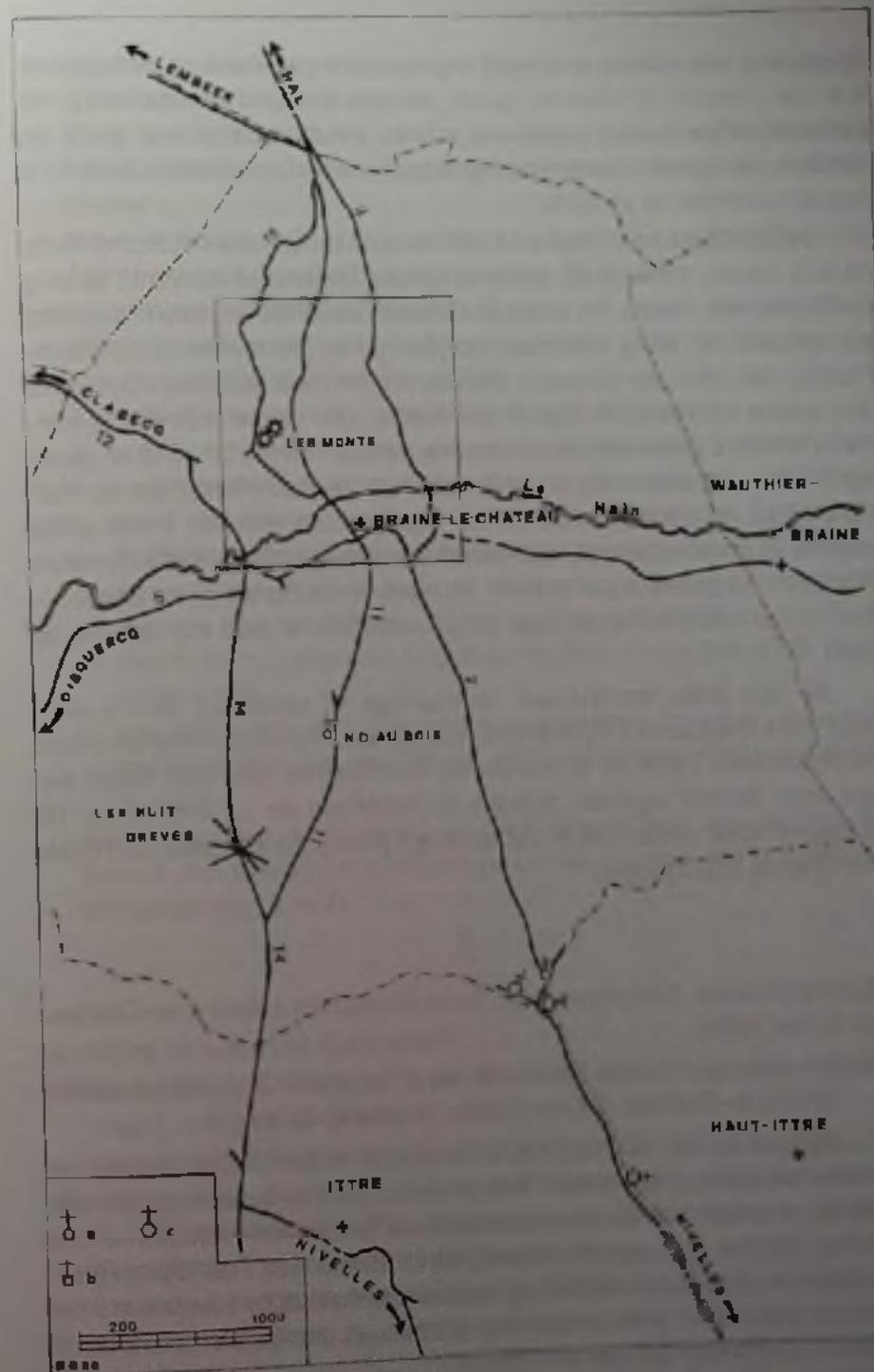


Fig. 4. Braine-le-Château. Localisation des chapelles figurant sur les cartes IGN de 1860, les chapelles figurant sur les cartes IGN de 1930, et les chapelles figurant sur les deux cartes IGN révisées sous a et b.

que *le trou des nutons* qu'il avait cru voir nous paraissait davantage une vue de l'esprit, il objecta qu'un certain Fernand Vanderbecq, dit *Fernand d'Fine* y avait perdu ses sabots, bouchant ainsi une partie de l'orifice... mais notre témoin souligne qu'il s'agit d'une histoire dont il n'a pas pu contrôler la véracité!

Bertha Delbrouck, née en 1897, tenait de son mari Fernand Ruth, né aux *Monts*, l'anecdote suivante qu'elle conta bien souvent : le long du sentier des *Monts*, il y avait une maison close où habitaient des filles qui vivaient de leurs charmes; un jour où la procession (Tour Saint-Roch) y déroulait ses anneaux colorés, il y eut de la part des prostituées des gestes obscènes à l'égard des fidèles... Au même moment, la maison s'écroula, ensevelissant toutes les pensionnaires. On vit là un geste symbolique de la part de la Volonté Divine : le Bien triomphant du Mal! Vers la fin de sa vie, cette Bertha allait encore montrer à ses amis, parents et connaissances, des débris de construction de cette demeure maudite – et punie – par le Ciel... comme le soulignait notre interlocuteur : c'est une preuve de plus qu'on considère la peur comme liée au mal!

M. Van Belle termine son témoignage en concluant qu'il y avait deux lieux magiques à Braine-le-Château : *Les Monts* (et nous en avons abondamment parlé) et le lieu-dit *les Huit-Drèves*, site jadis hanté par des fées, endroit agreste, solitaire et maléfique sis au croisement de plusieurs voies anciennes (c'est nous qui précisons ce détail qui recèle une grande importance).

**

Sixième enquête folklorique avec René Borremans à Braine-le-Château (19 février 1986)

Premier témoin : Antoine De Goedt, né à Hal en 1913, marié en 1935 à Braine-le-Château à Elisa Baeke, originaire du lieu.

Voici ce qu'elle racontait naguère, à propos des *Monts*, récit qu'elle tenait d'un prêtre originaire de Grammont : il y avait là, sur le sentier des *Monts*, un estaminet où se réunissaient périodiquement des joueurs de cartes. Un jour que passait devant l'établissement le Tour Saint-Roch, procession rituelle qui incitait au respect, ces enragés joueurs crurent bon ne pas devoir interrompre leur partie... et, soudainement, toute la maison s'effondra sur ses occupants!

Deuxième témoin : Albin Vandam, né à Braine-le-Château, le 17 avril 1914 et son épouse Martha Danniau, née en 1916 à Haut-Ittre.

— Il y avait aux *Monts* un souterrain; quand on y jetait des pierres, on entendait le bruit de leur chute...

— Dans le château actuel sis dans la vallée, certaine porte (dans les caves) s'ouvrait sur un souterrain qui aboutissait, dit-on, au pied des *Monts*.

— Notre témoin pense que le socle du calvaire dit *le Bon Dieu des Monts* pourrait être attribué au sculpteur Duquesnoy..

— Le témoin possède, d'héritage familial en ligne directe, deux peintures naïves sur bois, dont la restauration a été confiée naguère aux Musées Royaux des Beaux-Arts.

Il s'agit de l'œuvre d'un certain Parmentier, représentant :

1. vue de Braine-le-Château depuis *les Monts* avec, à l'avant-plan, un personnage local en sarrau et casquette; une procession descend des *Monts* vers l'église, par l'actuelle rue des Comtes de Robiano – elle est précédée par des cavaliers, suivis de prêtres sous un dais et d'une foule de villageois. Le drapeau belge flotte sur une tour du château, ce qui signifie qu'il s'agit d'un jour de fête civile ou religieuse et que ce tableau champêtre a été peint après 1830;

2. vue des *Monts* et du Calvaire qui les somme; on y voit un couple devant le *Bon Dieu des Monts*, ainsi qu'un personnage qui gravit la pente.

Sans beaucoup se tromper, on peut estimer que ces œuvres de facture plus folklorique qu'artistique ont été peintes vers le milieu du XIX^e siècle (fig. 6 et 7).

**

Septième enquête (13 mars 1986)

Témoin : M^{me} Julie Dekerken, née en 1899, où elle demeure, rue de Hal 8, à Braine-le-Château.

Notre témoin habite la maison construite par ses arrière-grands-parents, probablement au début du XIX^e siècle (sa grand-mère y était née en 1829). C'était alors, nous précise-t-elle *le vieux chemin de Hal*, tracé rectifié en 1839 lors de la construction de la chaussée actuelle de Hal à Nivelles. M^{me} Dekerken nous dit tenir tout ce qu'elle nous raconte de sa mère, née Léonie Leclercq en 1866.

— *Les Monts* :

On portait son linge à *les Monts*, au pied du Calvaire, là où était la sortie d'un souterrain qui venait du château (de la vallée). Dans la

cave de celui-ci était alors une grosse porte en fer, laquelle donnait accès au souterrain qui grimpeait vers *les Monts*.

Le lendemain matin ce linge, déposé la veille au soir, *s'tou-r'lavé* (peut-être par des *soûrcières* ou des *soûrciè* dont souvent on parlait sans pouvoir en préciser l'habitat) – même *les fantômes* étaient dits *les soûrciè* (sorciers)!

Elle n'a jamais entendu parler où que ce fût de fées ou de lutons par sa mère, mais voici ce qu'elle sait encore *des Monts* : On raconte que du « trou » qui existe près du sentier *des Monts*, derrière la chapelle Saint-Roch, *c'est là qu'on a extrait la terre pour élever les tertres*, « tombes où on enterrait des soldats morts au combat »! Notre témoin nous livre ici un récit capital...

En réalité, souligne mon co-équipier, il s'agit vraisemblablement de la dépression artificielle, qui est située à la base nord-ouest des Monts, où Virginie Lepoivre nous a dit qu'on y avait prélevé de la terre!

— *Le Tour Saint-Roch* :

Il attirait beaucoup de monde et s'effectuait le dimanche qui suit l'Exaltation de la Sainte-Croix (14 septembre).

Le lendemain, lundi, les personnes trop âgées pour suivre le rythme fatigant du *Tour Saint-Roch*, après la messe du petit matin à l'église paroissiale, se mettaient en route et, par petits groupes d'affinités personnelles, pérégrinaient bien à l'aise, sans prêtres, ni fastes, ce qui n'empêchait pas leurs dévotions d'être sincères...

M^{me} Dekerken nous précise formellement « *qu'on allait à Saint-Roch avant d'aller consulter le médecin car il préserve de toutes les maladies contagieuses* ».

Un exemple en fait foi, dit-elle : en 1918, *après le Tour Saint-Roch il n'y eut plus en seul cas de grippe espagnole dans la commune!*

Témoignage personnel sur les Monts de Braine-le-Château

L'histoire que je livre ici remonte à l'été 1943 :

En ce temps-là, l'Abbé Henri Laloy, ancien vicaire à Braine-le-Château, et dont j'étais, à Boltsfort, lieu de ma naissance et de mon domicile, devenu l'ami et le confident en souvenir d'une origine ardennaise commune, nous envoya, un dimanche, faire une « enquête linguistique » au lieu-dit *les Monts* à Braine-le-Château.

Nous étions quelques jeunes, égarés à la J.O.C. de la paroisse N.D. du Perpétuel Secours à Floréal (Boltsfort), dont l'Abbé Laloy était le

desservant depuis la déportation, dans un camp d'extermination nazi, du Curé Kannaerts qui devait y laisser sa vie!

Mon ami, ultérieurement frère d'armes dans un mouvement de Résistance local, avait gardé un excellent souvenir de son séjour pastoral à Braine, parmi les Brainois – et eux aussi d'ailleurs, car c'était un homme de grand format, foncièrement bon et particulièrement gai!

Ce petit voyage fut particulièrement mouvementé, en cette période de pénurie de transports publics et, de plus, nous marchâmes durant des heures sous un soleil de plomb, tant à l'aller qu'au retour... Mais là n'est pas mon propos : nous avons pour mission d'aller à l'aventure, glaner quelques termes wallons et de les faire traduire sur-le-champ par les indigènes interrogés. Je me souviens, avec mes copains, avoir peiné sur la lecture d'un mot griffonné par l'Abbé Laloy sur un méchant bout de papier; nous avons fini par trouver qu'il s'agissait du qualificatif : il est *s'cran* = fatigué! Ce qui était certes aussi notre cas...

C'était fort amusant de suivre ce dialogue mi-flamand, mi-wallon, mi-français, se poursuivant au sein d'une même famille (on nous fit boire une bonne jatte de café) dans une demeure située au pied d'une des buttes, (sentier des Monts) dont l'ampleur, malgré ma jeunesse et mon inexpérience, déjà m'intriguait au point que je posai une question à propos de leur origine!

Il me fut répondu par la plus ancienne occupante de la maison où nous bavardions bien agréablement – que *c'étaient des montagnes où dormaient de leur dernier sommeil de très, très vieux guerriers belges et que l'endroit était dangereux la nuit car ils revenaient sur les lieux de leur bataille pour effrayer les passants!*

5. Le folklore des fées, des nutons et autres êtres fantastiques :

— localisations, comparaisons, généralités.

Plusieurs endroits, dans la province de Hainaut, sont cités dans la littérature spécialisée comme ayant donné asile aux *fées lavandières*. D'autres ne sont plus connus que dans la toponymie.

— *Arquennes* (arr. de Charleroi) :

Il existe dans ce village, note Georges LAPORT ⁽²⁴⁾, un *trou des fées* où les habitants venaient déposer, à la tombée du jour, leur linge sale. Ils le retrouvaient lavé à l'aube, s'ils y avaient préalablement joint quelques aliments destinés aux fées bienfaitrices.

Ce lieu-dit est également signalé par Willy et Charles BROU ⁽²⁵⁾.

Un autre auteur, Maurice DELHEZ ⁽²⁶⁾ écrit :

— à Feluy-Arquennes, il n'y avait pas que les sorcières... témoin la légende des bonnes fées qui blanchissaient au cours de la nuit le linge déposé la veille au bord de la Samme. Il ajoute :

— cet épisode faisait, dit-on, partie d'une vieille chanson poétique sur le *trou des fées*, mais aujourd'hui bien oubliée !

— *Ecaussinnes (d'Enghien)* (arr. de Soignies) :

La *grotte des fées* a disparu et, avec elle, semble-t-il, sa légende; elle se trouvait dans un massif de dolomie, dynamité lors de la construction du chemin de fer qui longe la route d'Ecaussinnes à Henripont-Gare, sur les bords de la Sennette ⁽²⁷⁾.

— *Montignies-Saint-Christophe* (arr. de Thuins) :

Le *trou aux fées* : on nomme ainsi un *souterrain* creusé entre les couvents de Grand-Pré et de la Thure...

C'est Maurice des OMBIAUX qui nous le dit, voici déjà quatre-vingts ans ⁽²⁸⁾ mais l'endroit est assez mal localisé par cet excellent chantre de la Thudinie !

— *Saint-Vaast* (arr. de Soignies) :

Les *fées de la Buissière* : autrefois la colline broussailleuse de la *Buissière à Saint-Vaast* était un endroit redouté où les villageois, après la nuit tombante, ne s'aventuraient pas sans une certaine ter-

reur car cette *Buissière* était hantée, c'est-à-dire parcourue aux heures nocturnes par des *fées*, lutins femelles et *mystérieuses habitantes de grottes* situées dans « la montagne »; tantôt irascibles, souvent bienveillantes, elles n'en n'étaient pas moins craintes : rudes à l'échine du paresseux ou serviables envers la bonne ménagère jusqu'à lui rendre d'agréables services, tels que *laver, ravauder et repasser les hardes du pauvre ménage...*

Hommes et choses, tout passe en ce monde :

La *Buissière* est défrichée depuis trois quarts de siècle : avec son manteau vert et ses halliers sauvages a disparu sa *fantastique* population de lutins malicieux.

Et si parfois à la veillée on parle encore des *fées lavandières*, c'est le sourire aux lèvres car le réalisme a tué le merveilleux, même à Saint-Vaast... ⁽²⁹⁾.

— *Stambruges* (arr. de Ath) :

La *hottée des fées* est un lieu-dit situé dans le bois de Stambruges. A cet endroit précis, Edmond Hambourdin a découvert un cimetière et un four de potier d'époque romaine.

Il y subsistait une *légende de fées et de nutons* inoffensifs et même bienfaitrices : les *fées lavent et raccommodent le linge*; les *nutons réparent les ustensiles de ménage...* ⁽³⁰⁾.

Cette *cohabitation fées-nutons* est rare (peut-être unique?) dans le folklore des êtres mythiques en Wallonie... quoique le toponyme ne fasse que référence aux *fées*.

Signalons que la *hottée* est, dialectalement parlant, le contenu d'une hotte.

Autre mention à laquelle nous devons être attentifs :

— Motte féodale au *pré del'tour* à Lasne (arr. de Nivelles) :

Le Baron Alfred de Loë y avait fait des sondages et relevé la légende suivante :

Les *génies bienfaitrices* lavaient jadis le linge déposé au pied de la motte qui leur servait de demeure ⁽³¹⁾.

Même si les *génies* se sont substitués aux *fées*, le rite est identique à celui des *lavandières*.

⁽²⁴⁾ Le folklore des paysans de Hainaut, Hainaut, 1925, p. 19.

⁽²⁵⁾ Cent vingt contes et légendes en Gaule-Belgique, édition du Touring Club de Belgique, Bruxelles, 1973, p. 131.

⁽²⁶⁾ Robert DASCOTTE, La sorcellerie dans la Région du Centre, Hainaut-Saint-Paul, 1985, p. 8.

⁽²⁷⁾ Robert DASCOTTE, loc. cit., p. 3.

⁽²⁸⁾ La Thudinie, soit, du Touring Club de Belgique, Bruxelles, 1908, p. 72.

⁽²⁹⁾ Jules MONOYER, Les noms de lieux du canton de Raoul, Mons, 1879, pp. 38-40 - et, dans la revue wallonne Et. MOULON D'AUNAY, Hainaut-Saint-Paul, juin 1912, p. 117.

⁽³⁰⁾ Louis HAMBOURDIN, Découvertes archéologiques... à Stambruges et lieux voisins, dans Communication au Premier Congrès International de Réponsologie, Bruxelles, 1937, pp. 413-433, 4 fig., 2 pl.

⁽³¹⁾ Feuilles d'une nuit féodale à Lasne-Château Saint-Lambert (Belgique), dans Ann. Soc. d'Archéol. de Nivelles, t. X, 1899, pp. 15-18.

Et si nous l'avons classé un peu en retrait des mythes féériques, il n'en demeure pas moins *une comparaison de valeur intrinsèque*. Des fouilles récentes ont confirmé qu'il s'agissait bien d'une motte⁽¹⁷⁾.

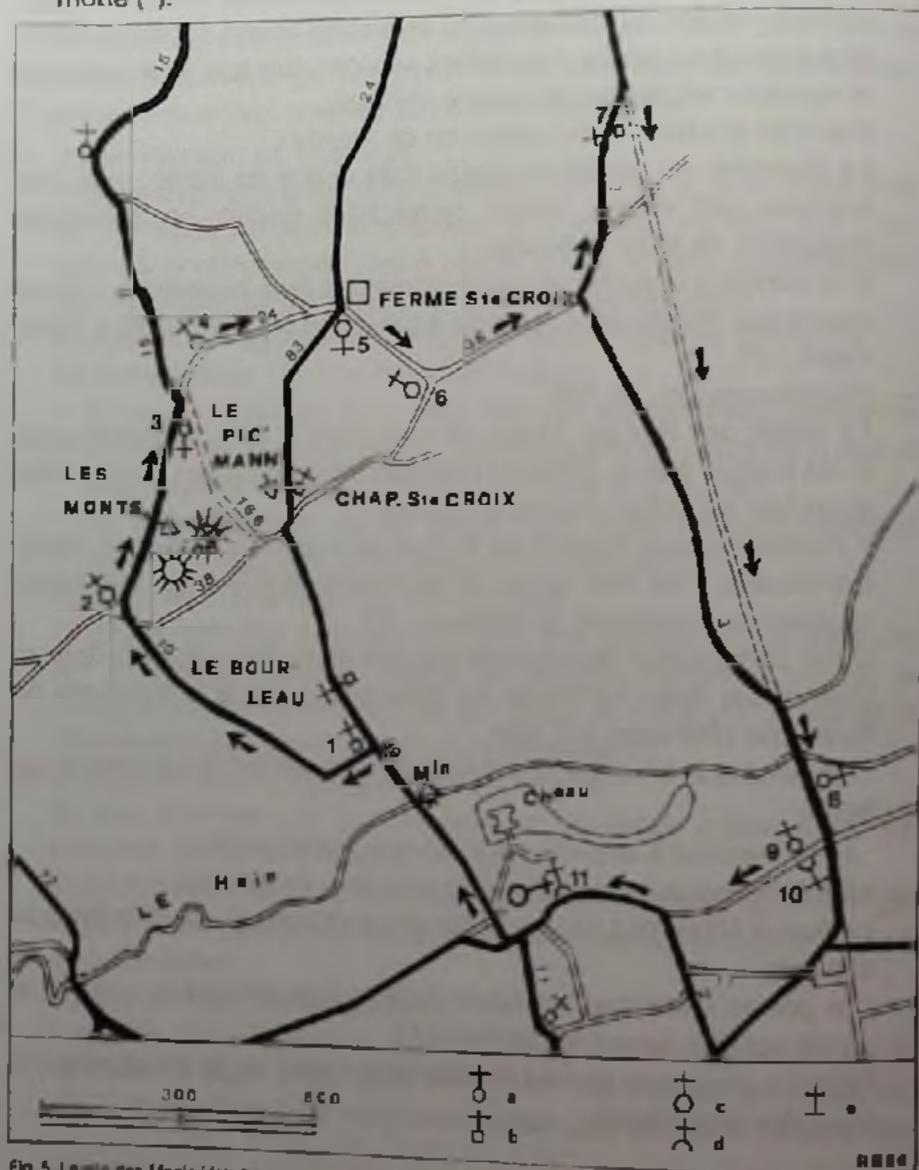


Fig. 5. Les Monts (d'après)
 a) chapelles figurant sur la carte E/M de 1865
 b) chapelles figurant sur la carte E/N de 1908.
 c) chapelles figurant sur les deux cartes reprises aux a et b.
 d) chapelles connues par d'autres sources.
 e) oratoire.

(17) J. JEANMART, W. UBRECHTS et S. VANDENBERGHE, *La motte*, *Etude Historique et Archéologique d'une Motte*, dans *WAVRIENSA*, 29, 1980, pp. 70-85.

En nous référant à Albert MEYRAC⁽¹⁸⁾ nous allons voir que les fées lavandières (*fées laveuses*, selon son expression) sont communes en France : elles lavent ordinairement au clair de lune et sur les bords d'une rivière ou d'un ruisseau.

Aux premières lueurs du jour, elles s'enfuient après avoir étendu leur linge sur les buissons et les roches d'alentour. Mais, jamais, on ne les voit procéder à cette besogne; on ne devine leur présence que par le mouvement du linge, qui semble s'étendre, se retourner, se secouer et s'étirer tout seul. Lorsque les souffles de l'air ou la chaleur du jour l'ont séché, elles viennent, toujours invisibles aux yeux des hommes, le ramasser mais on voit alors le linge s'en aller par brassées et s'envoler comme s'il avait des ailes...

En guise d'entrée en matière, l'auteur nous conte allègrement l'histoire des *Laveuses du Bois-Planté* :

— Il existait autrefois, entre Bannogne et Seraincourt, une petite forêt aux arbres de laquelle était toujours suspendu du linge mis à sécher. La nuit venue, on entendait soudainement le bruit fait par le battoir des lessiveuses et des conversations de femmes se disputant entre elles. Et si vous vous aviez d'entrer dans la forêt, le linge qui pendait aux branches disparaissait instantanément et un silence profond s'installait, faisant frissonner l'intrus...

Mais où donc dans cette forêt mystérieuse pouvait se faire cette lessive, puisqu'il n'y avait là, ni fontaine ni ruisseau?

Et quelles étaient ces lavandières que personne n'a jamais aperçues?

Toujours est-il que, dans le pays, on dit d'une femme qui lave son linge pendant la nuit et qu'on entend sans la voir : *c'est une laveuse du Bois-Planté!*

— En Suisse et dans la haute vallée du Rhône, les *fées laveuses* sont dites : *toulas*, *gallières à noz*, c'est-à-dire *lavandières de nuit*. Ce sont, paraît-il, de belles filles, mais méchantes.

A demi-nues, on les voit au clair de lune lessiver près des fontaines solitaires. Si d'aventure, passant près d'elles, elle vous prie de les aider à tordre le linge mouillé, prenez bien garde! Pour peu que par distraction, vous le tourniez à rebours, elles vous étrangleront...

— Il y a des légendes bretonnes sur les fées lavandières. Pour sa part,

(18) *Traditions, Coutumes, Légendes et Contes des Ardennais comparés avec les Traditions, Légendes et Contes de divers Pays* (Préface de Paul SEBILLOT), Charleville : Le Petit Ardennois, 1890, pp. 192-193. Réédition chez Guénégaud à Paris, 1986, 569 pp.

Aurore Dupin (dite George SAND) a recueilli des légendes sur les lavandières de nuit dans le Bas-Berry.

- Dans le beau roman de J.A. BARBEY d'AUREVILLY, *Une Vieille Maîtresse*, publié en 1851, il est parlé des fées laveuses de la Normandie, qu'on appelle là-bas les Mille-Lorraine.

Ces fées, vêtues de blanc, chantent la nuit, à genoux sur la pierre polie des lavoirs. On les voit, battant leur linge au clair de lune, placées en cercle autour de l'eau étincelante. Quand un passant attardé entre dans la prairie où se trouve le lavoir qu'elles hantent, elles l'arrêtent aux échaliers et le forcent à tordre leur linge; mais si l'imprudent s'y prend mal, elles lui cassent le bras!

- La croyance aux lavandières de nuit est répandue dans toute la Bretagne :

On rapporte, entre autres légendes, qu'un jeune garçon, un soir, rencontra des lavandières qui frappaient avec des battoirs sur un linceul tout en chantant. A la vue du jeune homme, elles lui offrent de les aider à tordre le linge. En un moment de distraction, celui-ci tord le linge en sens inverse des fantômes.

Aussitôt, le linceul serre ses mains comme dans un étau et il tombe broyé par le bras de fer des lavandières...

Le conte agenais de *Peau d'Ane* contient aussi un épisode de lavandières.

- On dit aussi dans certaines parties de la France que ce linge donné à tordre, enveloppe un enfant nouveau-né. Lorsqu'on tord le linge, le sang de l'enfant coule et on entend ses râles jusqu'à ce qu'il meure étouffé, écrasé...

Paul SEBILLOT, en son temps Secrétaire Général de la Société des Traditions Populaires, Vice-Président de la Société d'Anthropologie, dans son monumental ouvrage en quatre volumes, totalisant 1882 pp., sur *Le Folklore de France*⁽⁴⁴⁾, terminé en 1907, a consacré 200 pages aux fées et à leurs fantasques et fantastiques tribulations. Comme il l'écrit dans sa Préface : c'est un tableau des idées populaires courantes en France et dans les pays de langue française... Récoltant à son

⁽⁴⁴⁾ Réédition par Mouton-Rouffart, Paris, 1966.

époque⁽⁴⁵⁾ nombre de traits rencontrés chez les auteurs antérieurs au XIX^e siècle il dit qu'entre-temps, ils se sont à peine modifiés...

Nous sommes ici très loin de la plupart de nos fées wallonnes, généralement bienveillantes et serviables. Chez Sébillot, ce sont presque des êtres humains [avec lesquels elles ont ou font commerce!] tour à tour féroces, orgueilleux, maléfiques, vindicatifs, cupides, odieux... et sans scrupules ou alors charitables, bons, tendres, se penchant sur les misères terrestres et se mêlant à la vie quotidienne comme des êtres normaux. C'est un tableau à la fois plus réaliste et certes plus complet que le nôtre sur les défauts et les vertus des fées. Le souci d'informer nous oblige, par ces quelques lignes brièvement esquissées, de faire état des immenses récoltes engrangées par le probe et intègre savant français!

En comparant les faits mythiques qui avaient pour cadre les Monts – et nous appuyant par comparaison sur d'autres lieux fantastiques, notamment situés en Hainaut – on constate que, de tous les êtres fabuleux passés au crible de nos investigations, ce sont les fées lavandières, parfois compagnes des nutons forgerons⁽⁴⁶⁾ que nous devons épinglez ici.

C'est ainsi qu'une légende en tous points identique à celle des Monts a été véhiculée de bouche à oreille par la tradition, à Arquennes, Saint-Vaast et Stambruges. Les deux similitudes les plus frappantes sont celles des Monts à Braine-le-Château et de la Hottée des Fées à Stambruges, dont les récits contiennent :

1. une réminiscence fortement déformée d'habitats et d'activités oubliées, restes détritiques d'une occupation humaine antique (cohabitation archéo-folklorique);
2. un parallélisme nuton-fée, plus nettement spécifique à la Hottée des Fées (à notre connaissance, de type inédit...).

⁽⁴⁵⁾ Voir aussi son remarquable travail Les Travaux Publiés et les Mites (1904), source inépuisable de renseignements folkloriques et ethnographiques sur tout ce pays.

⁽⁴⁶⁾ A Aigue Junies, dans l'Arage, ce sont des fées qui ont ensermé aux nutons l'art difficile de la météorologie. Cf. Guide Noir de la France Mystérieuse, Paris, Tchou, 1964, p. 7.



Fig. C. Le Bon Dieu des Monts (peinture naïve de J. Parmentier (milieu du XIX^e siècle), collection Albert Vandam, Braine-le-Château.

Il faut toutefois préciser que *la mention féérique s'est nettement édulcorée à Braine-le-Château*; on la retrouve tour à tour aux *Huits Drèves* et aux *Monts* où *la sorcière* du premier récit rapporté par notre témoin, M^{me} Musch, est une *transmutation des fées lavandières en sorcière-laveuse-repasseuse* incompatible avec le rôle éternellement maléfique joué par ces dernières dans le folklore européen!

*

Les fées ne détiennent d'ailleurs pas l'exclusivité d'une bonté – toute relative – entrée dans la légende. C'est ainsi qu'à Hélicine (arr. de Nivelles) au lieu-dit : *chapeauveau, dans le vallon de la cuve*, se trouve un *trou des nutons*, jadis habité par des *djipsines*, petites femmes inoffensives et serviables. Il suffisait de déposer le soir, à l'entrée de leur rustique demeure, des *bas à repriser* ou du *linge à recoudre*, accompagné d'un peu de nourriture, pour que le lendemain à la vesprée la besogne fût faite. Cet endroit fut aussi, plus tard, le refuge des sorciers et des maraudeurs (47).

(47) Promenade à Hélicine, dans *LE BRABANT*, n° 1, février 1930, p. 41.

Poursuivant nos comparaisons, nous notons qu'à Archennes (canton de Wavre), la promenade dite de *la Verte-Voie* traverse le Bois dit *des Gipsies* ou *des Egyptiennes*... Il y avait là *des sorcières vivant sous terre*, farouches gardiennes d'un *cimetière romain*! L'endroit était, naguère encore, traditionnellement réservé au campement des nomades et des romanichels... (48). Le toponyme routier *Verte-Voie* est certainement d'origine antique.

**

Les fées, écrivait Félix ROUSSEAU, ne se montrent plus. Les vieilles gens prétendent qu'elles se sont endormies et que leur sommeil cessera lorsque les prêtres ne réciteront plus à la messe l'Évangile de Saint-Jean. Ce prologue, paraît-il, constitue un puissant exorcisme... (49).

Qui exorcise, fait la chasse aux démons et, à l'extrême, dit bannissement du sein de l'Église! Tous ces calvaires, ces croix, ces chapelles, qui hérissent nos campagnes ne sont-elles pas la matérialité d'un culte destiné à faire oublier les divinités celtiques et pré-celtiques, notamment par la dévotion à la Vierge, habile substitution de *la mater* gallo-romaine portant son enfant sur les genoux (50). La plupart de ces représentations sacrées ont été enfouies aux IV^e et V^e siècle, lors de l'expansion du christianisme en Gaule pour les soustraire aux disciples de Saint Martin et autres iconoclastes qui se succédèrent jusqu'à Charlemagne, tonnant dans son *Capitulaire de Villis* contre la survivance des cultes primitifs parmi les *pagani* de son époque.

Une variante de ce même phénomène a été consignée, à propos du *château des fées* à Bertrix (arr. de Neufchâteau) où, dit une tradition familiale vieille de plusieurs siècles, *des Egyptiennes* avalent élu domicile.

Elles descendaient au village, distant d'une bonne lieue portant « à l'indienne » de très jeunes enfants pour lesquels elles allaient quémant-

(48) Promenade à Graz-Dolceau, dans *LE BRABANT*, n° 6, novembre 1929, p. 23.
 (49) *Légendes et Contes du pays de Namur*, dans *Col. Folklore et Art populaire de Wallonie*, vol. II, Bruxelles, 1971.
 (50) *Légendes et Contes du pays de Namur*, dans *Col. Folklore et Art populaire de Wallonie*, vol. II, Bruxelles, 1971, p. 58 (Comm. Royale Belge de Folklore, Essai, wallonne) – *ibidem* *Les Fées*, dans *Parcs Mythiques*, 4-1948, p. 19.
 (51) Sur le seul parcours communal du *chemin-mars de Hal* à Nivelles, il y a un grand nombre de chapelles, dont 10 sont consacrées à la Sainte-Vierge et 7 à Notre-Dame de Hal.
 Cf. J.-L. VAN BELLE, *Essai d'une étude des routes et des chemins de Braine-le-Château*, dans *LE FOLKLORE BRABANÇON*, n° 185, mars 1970, p. 42.
 Lire ce que dit Maurice COUNON sur la culture de la déesse-mère de sa « culture » et malheureusement incomplet – *Guide de la France Religieuse et Mythique*, Paris, Ed. d. Cerf, 1968, p. 75 – qui en relate à Emile MALE, *La vie du paganisme en Gaule*, p. 319.

der du lait. L'enceinte du *château des fées*, disent les archéologues qui ont fouillé cet ensemble antique, – occupation épisodique des temps pré-romains au XII^e siècle – aurait aussi abrité du bétail, à une époque jusqu'ici demeurée indéchiffrable. Les sources orales prolongent cet habitat jusqu'au XVII^e siècle, mais s'inscrivent dans un contexte légendaire⁽¹⁾.

Un auteur local, Francis BEGUIN⁽²⁾ ne souffle mot des *Egyptiennes*, attribuant aux fées la légende rapportée par les archéologues. Il écrit qu'elles possédaient un coq et une vache... Les gens du pays avaient coutume de dire *qu'il chantait comme un Lombard* : en effet son cri perçants s'entendait à une lieue à la ronde. La vache, elle, se joignait chaque matin à la horde commune où l'accueillait le pâtre qui décrochait de l'une de ces cornes la *marinde* que les fées lui destinaient comme nourriture⁽³⁾. Mais les habitants de Bertrix, qu'on nomme *les baudets*, intrigués, se demandaient par quel sentier les fées sortaient ou regagnaient *leur logis souterrain*⁽⁴⁾. Leur vache rentrait chaque soir au *château*, sans que personne ne réussisse davantage à découvrir le chemin qu'elle empruntait. Ce double secret était certes bien gardé, et le fut tellement que jamais leur vigilance ne fut éventée...

Les fées, immatérielles par excellence, ne s'apparentent pas aux divinités, vivant sans aucune religion, mais surgissant dans une mythologie dont les origines sont bien certainement protohistoriques. Fixées dans les romans de chevalerie – comme celui de la Table Ronde – dès le début de la féodalité, il est curieux de constater que leurs premières et timides « manifestations » coïncident immédiatement après l'apparition des très anciens sanctuaires de la Vierge, qui se trouvaient être à l'emplacement même d'un culte antérieur ou d'un habitat gallo-romain.

M. COLINON (loc. cit. p. 68) spécifie clairement « que le grand essor du culte marial date du concile d'Ephèse (431) qui proclama sa maternité *divine*. Il ajoute que Rome commémora l'événement par la fondation de la basilique Sainte-Marie Majeure. Et la jeune chrétienté se couvrit progressivement de sanctuaires dédiés à la Vierge Marie »⁽⁵⁾.

(1) A. MATHYS et G. HOSSRY, *Le Château des fées à Bertrix, Refuge roman et médiéval*, Bruxelles, 1979, dans *ARCHAEOLOGIA BELGICA*, n° 148, pp. 23 et 34.

(2) *Histoire de Bertrix*, Atlas, 110 rue Marie Everling, 1976, pp. 46 à 49. Voir aussi Georges LAPORT, loc. cit., pp. 27-28. Et voir YANJÉL, *Les Communautés Luxembourgeoises*, t. VI, p. 886. Nous remercions notre ami Jean-Luc Duvivier à Our (Paliseul) qui n'a cessé de nous documenter sur tous les lieux « féériques » du vaste bassin de la Semois belge et française.

(3) *Marrich* : repas quotidien de farine mélangée qu'il faut mêler par son travail : c'était le cas des ferdiers!

(4) Encore un thème populaire largement répandu – et un mythe qui nous rétrouve dans ses pages...
(5) Pour SERULLOT voir – et ses réminiscences en matière – que la Vierge était aussi protectrice des voyageurs : il ajouta jadis, on l'implorait dans son sanctuaire de Nivelles pour obtenir un heureux trajet (voir *Les Travaux Publiques et les Mines, dans les Traditions et les Superstitions de tous les pays*, Paris, 1894, p. 52).

Quant aux fées, personne n'a jamais fixé dans un quelconque matériau leur effigie. Mais leur souvenir, vieux de plus d'un millénaire, restera purement symbolique et fait partie des offrandes bénéfiques sollicitées par le peuple des campagnes, farouchement accroché à de vieux mythes indéracinables. Exclues de l'Eglise et rangées dans le tiroir secret des superstitions, il est certain que le clergé les considère comme dangereuses pour la propagation de la foi puisqu'elles ne font pas partie du christianisme. Vivant à l'écart des hommes, nul ne les connaît, sachant seulement que des rochers, des ruines ou d'autres endroits inaccessibles sont leur refuge et que, comme les nutons, elles sont généralement nanties des qualités et des défauts propres à l'humanité rustique qui les entoure et – curieusement – les craint!

Au bas moyen âge, on les voit peu à peu reléguées à l'arrière-plan des préoccupations de l'époque par l'apparition de la sorcellerie... et des sorcières, femmes de chair et d'os; dans tout l'Occident médiéval, le Mal s'installe, taraudant les esprits frustes manipulés par le pouvoir en place. L'Inquisition et la délation se déchainent au milieu des bûchers qui se multiplient un peu partout. Les XVI^e et XVII^e siècles verront l'apogée du crime érigé en institution, laissant complètement désemparée la paysannerie, déjà décimée par la guerre et la peste endémiques.

Ce nouveau mythe redoutable reprend vigueur : celui des sorcières, va s'ancrer définitivement dans la psychologie du peuple. Il en sort à peine et nous en voulons pour preuve la toponymie rurale où nombre de bois, champs, pierres, arbres, rochers, fontaines... portent toujours l'empreinte maudite du règne des sorciers et sorcières et la griffe de leur maître à tous : le Diable!

Arrivés au terme de cette enquête sur les fées, signalons la récente publication d'un remarquable ouvrage qui leur est entièrement consacré :

— L. HARF-LANCNER, *Les Fées au Moyen Age : Morgane et Mélusine. La Naissance des Fées*, dans Coll. *Nouvelle Bibliothèque du Moyen Age*, chez Honoré Champion, Paris, 1984, 474 pp. *Ibidem.* à Genève, chez Slatkine.

De ce texte, complété par 30 pp. d'une bibliographie capitale, il nous a paru nécessaire de faire un bref commentaire pour tous ceux qui s'intéressent au mythe féérique :

— C'est en Occident médiéval qu'apparaît un nouveau mythe, la fée!

Il naît dans des contes merveilleux, directement issus du folklore celtique et s'introduit subrepticement dans la culture savante, par opposition à la culture véhiculée jusqu'alors par les clercs. La fée est, d'abord, une création littéraire à deux visages, typiques de la féminité : *Morgane*, fée maléfique qui s'identifie à la Mort et *Mélusine*, rassurante par sa soumission aux lois humaines : elle est aussi sirène ou *femme-serpente*; mainte statuaire romane (ou gothique) la représente au pied de la Vierge, symbole accompli de la mère et femme parfaite, qui montre l'hégémonie absolue de l'Église sur le mystère de la vie et de la mort.

Fées et nutons : un dernier mot!

Jusqu'à présent, nos recherches sur les fées – prélude à un travail ultérieur de plus grande ampleur – démontrent qu'en *Wallonie*, leur localisation se limite aux provinces de Brabant, Hainaut, Namur et Luxembourg. Principalement aux arrondissements de Dinant, Neufchâteau et Virton.

- Elles sont, d'apparence, inconnues en Ardenne Septentrionale, Condroz, Famenne, Hesbaye et pays de Herve – mais abondent dans le bassin de la Semois belge et française... le Grand Royaume des Fées!
- Plusieurs sites mégalithiques portent des noms et des légendes féériques dans les départements de l'Aisne, des Ardennes, de la Marne, de l'Oise, du Pas-de-Calais et de la Seine-et-Oise, nous limitant ici qu'à ne citer nos plus proches voisins français.
- La zone des nutons, quand à elle *typiquement wallonne*, ne se juxtapose pas à celle des fées, même si en certains endroits – et ils sont rares – on les voit cohabiter pacifiquement.
- Le Diable ne tient pas boutique ouverte à ces deux êtres fantastiques bien de chez nous.

Car ils n'invoquent jamais le *Maître des Ténèbres* dans leurs rapports ténus et irrationnels avec le monde des hommes, tant il est vrai que ces derniers peuvent être plus démoniaques que Lucifer!

6. Le folklore des Monts et le Tour Saint-Roch :

- *Saint-Roch* : histoire, légende, iconographie, culte, folklore.
- *Saint-Roch* : tours, marches militaires, pèlerinages et processions Saint-Roch en Wallonie.

Qui était Saint Roch?

On sait qu'originaire d'une noble famille de Montpellier au début du XIV^e siècle, il se fit mendiant, dès qu'on lui permit de parcourir les grands chemins. Atteint de la peste en soignant des malades, il se retira dans une grande forêt où chaque jour un chien lui apportait un pain. On dit qu'il mourut dans sa région natale (vers 1337?). Ayant suscité des miracles autour de lui, à l'occasion du concile de Constance (1414-1418) son culte fut officiellement reconnu par l'Église, provoquant la naissance et le développement de nombreuses *Confréries de Saint Roch*⁽⁶⁵⁾. Son corps fut transporté à Venise en 1485, où il s'était fait connaître lors de son voyage à Rome par son inépuisable dévouement auprès des malades.

Le culte de Saint Roch devint très populaire dans notre pays à la fin du XVI^e ou au début du XVII^e siècles, à l'occasion des épidémies qui sévissaient. C'est pourquoi le saint fut principalement invoqué contre les maladies contagieuses. De nombreuses églises et chapelles qui lui furent dédiées, devinrent des lieux de pèlerinages importants⁽⁶⁷⁾. En outre, un certain nombre de *Tours*, analogues à celui *des Monts*, virent le jour⁽⁶⁸⁾.

Iconographie et folklore

Saint Roch est représenté dans le costume du pèlerin avec chapeau à large bord; il porte la coquille, le bourdon et la panetière. De la main, il découvre un ulcère. Il est généralement accompagné d'un ange et, plus souvent, d'un chien.

Régine PERNOUD écrit⁽⁶⁹⁾ – que Saint Roch de Montpellier était

⁽⁶⁵⁾ E. et M. MELCHERS, *Das Jahr der Heiligen*, Munich, 1965, p. 515.

⁽⁶⁶⁾ J. CHALON, *Félicites, exiles et Anselmes, Saint-Denis*, t. 1, (ed.) pp. 137-140.

Certains auteurs situent déjà à la fin du XV^e siècle le début du culte voué à saint Roch; cf. J. HEIRWEG et J. L. VAN BELLE, *Les Saints Patrons des Métiers en Wallonie*, Braine-le-Château, 1984, p. 12 (Mémoires de Centre I l'alongue et Folklorique – I V).

⁽⁶⁷⁾ J. CHALON, *op. cit.*, p. 140.

⁽⁶⁸⁾ *Les Saints au Moyen Age*, Paris, Paris, 1914, p. 322.

Noté complémentaire à propos du rôle camorgron de saint Roch : ma mère (de Deltre à Fontaine-l'Évêque), en 1880, disait fréquemment à propos d'un couple ou d'enfants devenus insupportables : « saint Roch ne voyage pas sans son chien ! »

plus connu par la dévotion du peuple que par l'histoire de sa vie... Quelques corporations l'ont pris pour patron : les maronniers, carriers, paveurs... Le 16 août, jour de sa fête, le prêtre bénissait certaines herbes bénéfiques : roquette, menthe que les paysans mêlaient à la nourriture du bétail pour le préserver des maladies contagieuses. A Montluçon, dans l'Allier, on peut voir cette inscription : Vous qui craignez la peste et ses mortels effets. Allez prier Saint Roch, vous ne l'aurez jamais!

Comme Saint Roch, écrit Jean LEFEVRE⁽⁶³⁾, s'est occupé de pestiférés et que (de l'état laïc) il était devenu tertiaire franciscain, les frères Mineurs et les Capucins – qui en sont une branche – ont popularisé son culte. Au XVII^e siècle, les Capucins s'occupent avec dévouement des pestiférés... A la même époque on voit s'édifier de nombreuses chapelles Saint-Roch et, parmi les Marches militaires subsistant dans l'Entre-Sambre-et-Meuse, quatre au moins sont sous le patronage de Saint Roch tandis que son souvenir demeure dans un certain nombre d'autres. Enfin, dit l'auteur, l'on peut se demander si la fameuse confrérie des *Pèlerins* de Marbais-en-Brabant, qui ressemblent à des jacobites ou pèlerins de Saint-Jacques mais sont groupés dans une *Confrérie de Saint-Roch*, ne garde pas le souvenir d'une épidémie qui aurait ravagé le région au XVII^e siècle car une trentaine de villages dans une aire géographique restreinte, ont gardé trace de ce type de *Confrérie*. Celle de Marbais célèbre sa fête le premier dimanche après le 15 août. On notera que la fête de Saint Roch est le 16 août et, donc, la vigile le 15...

J. CHALON signalait, jadis, nombre de localités du pays de Liège où Saint Roch était honoré⁽⁶⁴⁾. Et particulièrement la procession de Bernard-Fagne à Ferrières dont Saint Roch était l'objet. Il relate cette longue pérégrination en ces termes :

— le dimanche, veille de la fête à Chênée, de véritables processions composées de pèlerins de toute la banlieue liégeoise, se réunissaient vers minuit sur le Pont de la Vesdre. Ils montaient, en longues cohortes colorées, vers le *Thier des Cri-kions*⁽⁶⁵⁾ et accomplissaient pédestrement le parcours long d'environ cinq lieues, qui les rendaient de bon matin au sanctuaire de Ferrières, possesseur des reliques...

⁽⁶³⁾ Traditions de Wallonie, Guide Méribout 23, Verviers, 1977, pp. 252-253

⁽⁶⁴⁾ Féniches, loc. cit. - Saint Roch et son chien, pp. 137-140

⁽⁶⁵⁾ Wal. cri-kion = criillon, se dit aussi parfois d'un enfant rebougré ou mal portant (interprétation populaire recueillie par l'auteur dans sa famille)



Fig 7. Procession Sainte-Croix : peinture (craie) de J. Parmentier (milieu du XIX^e siècle) collection Albin Vardam, Arlon - s. Château

... Au retour de leur voyage, les pèlerins ne manquaient jamais d'enrouler à leur bâton – allusion au bourdon du saint – de longues tiges de lycopode, nommées en wallon *cowes di r'nâ* (queues de renard) cueillies sur les hauteurs de l'Ardenne et qu'ils rapportaient comme souvenir.

Cet excellent observateur des mœurs et des traditions populaires cite encore d'autres lieux du pays de Liège où Saint Roch était vénéré : Soiron, Clermont-sur-Berwinne, Thimister, Limbourg mais son culte tombait peu à peu en désuétude... Il précise que 22 hameaux belges portent le nom du saint⁽⁶⁶⁾.

Saint Roch, invoqué contre la peste et le choléra :

M. G. RENSON écrit⁽⁶⁷⁾ que l'on construisit, vers 1626, une chapelle dédiée à Saint-Roch à Hal, *extra-muros*, le long de la route de Nivelles, actuellement *rue Saint-Roch*... Il nous livre une autre précision des plus intéressantes, en soulignant que la peste ravagea à nouveau la ville en 1635, 1651, puis de 1668 à 1670...

⁽⁶⁶⁾ Pauvre saint Roch, victime de la cherté (épiques modernes) dans Le Dictionnaire des Communes de Belgique, 1908, p. 418, ce nombre est ramené à 11

⁽⁶⁷⁾ Halte, *hulstogolijke stad* de XVII^e eeuw dans Verhandelingen Kon. Geschied- en Oudheidkundige Kring, Halle, n° 22, 1905, pp. 105-108

A Merchtem ⁽⁶⁵⁾ seul le hameau de Breestraten fut préservée du cholera, en août 1849. Les habitants y placèrent, en guise de remerciement à Saint Roch, une chapelle qui fut inaugurée le 30 août de la même année.

Ajoutons pour la petite histoire que, suivant M. SACRE : au XV^e siècle, le culte de Saint Roch aurait pratiquement supplanté partout celui de Saint Job, qui était antérieurement le protecteur-guérisseur des maladies contagieuses et, principalement, de la lèpre.

*

Le culte de Saint Roch : note additive :

Le Concile de Constance (1414) reconnut le culte de Saint Roch de façon définitive. Les Vénitiens volèrent *son corps* en 1485! Il fut dès lors établi que c'est à la fin du XV^e siècle que des *Conféries de Saint-Roch* se multiplièrent à travers toute l'Italie ⁽⁶⁶⁾.

Le culte du saint, précise J. COULSON ⁽⁶⁷⁾ se répandait surtout grâce aux efforts de Saint Vincent Ferrier et des Dominicains.

*

**

Tours, Marches militaires, Pèlerinages et Procession dites de Saint-Roch qui existaient où se perpétuent encore actuellement *en Wallonie* :

Le Tour Saint-Roch à Braine-le-Château :

(procession du dimanche qui suit le 14 septembre, jour de l'Exaltation de la Sainte-Croix) :

Dans l'état de nos connaissances actuelles ⁽⁶⁸⁾ – et sur la foi de renseignements de première main recueillis auprès de M^{me} Peetroons et de M. J.L. Van Belle – au départ de l'église paroissiale, *le Tour Saint-Roch* passait devant ou s'arrêtait aux chapelles suivantes, numérotées de 1 à 11 (voir fig. 5).

1. *Chapelle Saint-Antoine*, sise à l'endroit dénommé *faubourg Saint-Antoine*. Elle est actuellement emmurillée et abritait, naguère encore, outre la statue de Saint Antoine, celles de Saint Jean et de Notre-Dame de Hal.

⁽⁶⁵⁾ M. SACRE, *Bijdragen tot een Folkloristisch Catalogus voor Brabant, Merchtem, 1925, 236 pp.* (chez l'auteur).

⁽⁶⁶⁾ *Encyclopédie des Sciences Religieuses*, t. XI, Paris, 1881, pp. 245-246.

⁽⁶⁷⁾ *Dictionnaire Historique des Saints*, Paris, 1884, p. 820.

⁽⁶⁸⁾ On lira avec profit l'ouvrage suivant : Maurice DANAU, *Les chapelles de Braine-le-Château* : 1^{re} partie : *Inventaire des petites chapelles et pelouses de la paroisse Saint-Remi* dans *Ann. du Cercle - de Braine-le-Château*, 1985, pp. 5-170, dessins, cartes et plans de J. Pervais.

2. *Chapelle Saint-Roch* (reposoir); statue dérobée.
 3. *Chapelle Saint-Roch* (on dit qu'elle abritait une statue ancienne, aujourd'hui également dérobée).
 4. *Chapelle Notre-Dame des Sept Douleurs* (disparue de la maison qui l'abritait voici plusieurs années). On n'en voit plus traces.
 5. *Chapelle de la Sainte-Vierge*, enclavée dans un mur extérieur de la ferme anciennement dénommée *ferme Sainte-Croix*, située au carrefour de trois voies antiques, dont *le vieux chemin de Hal*. Avant que cette chapelle ne trouve refuge dans la muraille de la ferme, elle était jadis plantée à l'endroit exact où se rejoignaient ces voies *pèlerines*.
 6. *Chapelle de la Sainte-Vierge*, potale dédiée en 1878 à l'Immaculée Conception – statue et inscription ont leur face tournée vers la vallée. Un sentier, grevé d'une servitude et encore suivi, descend dans cette direction. En wallon, elle est dite *tchapèle Mèlie* (Mélanie?).
 7. *Chapelle à l'Immaculée Conception*, située au lieu-dit *Cheval Blanc*, sur le tracé de l'actuelle route de Hal à Nivelles.
 8. *Chapelle de la Sainte-Vierge*, dite « chez Voussure » (route de Hal).
 9. *Chapelle Notre-Dame de Hal* (route de Tubize).
 10. *Chapelle du Sacré-Cœur* (potale enclavée dans une façade, route de Tubize).
 11. *Chapelle de la Sainte-Vierge*, installée après 1865 dans la façade du presbytère actuel.
- Fin du *Tour Saint-Roch* devant l'église paroissiale Saint-Remi, où avait lieu la dislocation.

M^{me} Peetroons, bien informée sur ce sujet nous a signalé que le dernier stationnement du Tour se situait devant *la chapelle Notre-Dame de Hal*. A partir de cet endroit – et nous précisons : dans les dernières années de cette pérégrination propitiatoire – la procession ne faisait plus aucun arrêt avant l'arrivée à l'église Saint-Remi.

On a pu constater que ce circuit religieux contourne *le site des Monts* et celui de *la chapelle Sainte-Croix*, pour ensuite s'en éloigner en direction de la route de Hal, avant de redescendre vers le village ⁽⁶⁹⁾. Or, c'est précisément à l'intérieur de ce circuit que se situent deux objets de la crainte populaire :

1. le site des *Monts*, hanté par les esprits.
2. le site de *la chapelle Sainte-Croix*, où la tradition place un cimetière de pestiférés ⁽⁷⁰⁾.

Nous nous permettons donc de formuler ici une hypothèse. Au XVII^e siècle, lors de la dernière grande épidémie qui dépeupla nos régions, c'est bien en ces deux lieux voisins que la population malade a été, d'une part, vraisemblablement reléguée et que, d'autre part, c'est là que la tradition populaire a cru voir l'origine du mal inéluctable qui frappait les villageois. Dès lors, le clergé a cru indispensable d'exorciser ces lieux maudits en organisant une procession destinée à conjurer le fléau. Mais les siècles ont passé et les traditions persistantes que nous avons ici consignées prouvent que, dans l'esprit du peuple, la religion n'a jamais pu déraciner des croyances qui remontent au moyen âge et qui se sont fixées dans ce coin reculé de Braine-le-Château, dès l'époque où la réalité historique avait disparu des mémoires.

Le Tour Saint-Roch à Ways (arr. de Nivelles) :

En 1866, écrit l'Abbé G. LAMBERT ^(*) éclata le terrible choléra qui fit surtout beaucoup de ravages à Genappe et épargna la paroisse de Ways. Fait miraculeux que l'on attribue à la dévotion de Saint Roch, en l'honneur duquel, à la suite d'une épidémie précédente, (peut-être la peste de 1533?) avait été établie une procession, encore aujourd'hui connue sous le nom de *Tour Saint-Roch*, qui dure deux heures, une fois l'an, le dimanche qui suit le 16 août, fête du saint thaumaturge.

Henri DESNEUX ^(**) précise qu'elle visite les chapelles du centre de Ways – on dit *wé* en wallon – ainsi que les trois chapelles Saint-Roch à Thy (commune de Baisy-Thy, avant les fusions) qui, jadis, relevait au point de vue paroissial de Ways. Yvonne du JACQUIER ^(***) signale – photos à l'appui – quatre chapelles à Ways : Notre-Dame de Bon-Secours, Saint-Roch, Notre-Dame de Hal et chapelle Notre-Dame.

(*) Avant la construction de l'actuelle route de Hal à Nivelles (1839), le *Tour Saint-Roch* était censé emprunter le *Chemin de Hal* (n° 3) vers la vallée.

Nous émettons l'hypothèse (des plus plausibles) que la procession employait parfois comme raccourci un sentier, privé d'une servitude, visible sur toutes les cartes militaires et les photos aériennes, mais non porté sur l'Atlas des Chemins de la voirie communale de 1843. Il est encore par là usité actuellement. Ce sentier quitte le chemin de l'Alène (Rt 6), tout en descendant à travers les prés, aboutissant au vieux chemin (marqué un peu en amont du quai (ou du pont) de Hal).

Cet avis nuancé s'appuie sur nombre de faits sensibles : la paysannerie traditionnelle ne craignait pas d'aborder de (mal) les endroits accidentés et empruntait, pour se rendre d'un endroit à l'autre, les itinéraires les plus rectilignes possibles, vague réminiscence des voies romaines...

(**) Sans crainte de se tromper formellement, on peut soupçonner que la pélerinage de la *Sainte-Croix* est antérieur à l'époque historique qu'on lui attribue, c'est-à-dire au XVII^e siècle.

(***) Auteur d'un vieux *classeur* (concluse de Genappe, paroisse de Ways, seigneurie de Thy, Wauthier-étienne, 1830, p. 144).

(**) Le *Grand Wallon*, Bruxelles, 1930, p. 276.

(*) *Chapelles en Brabant*, Bruxelles, Musin, 1978, pp. 81-83.

Marches Militaires Saint-Roch (Entre Sambre-et-Meuse) :

- Acoz (arr. de Charleroi) : troisième dimanche après le 15 août;
- Châtelet (arr. de Charleroi) : dimanche avant la Pentecôte : Marche dite de Saint-Roch et de Saint-Geoffroy ^(*);
- Ham-sur-Heure (arr. de Thuin) : dimanche après le 15 août. Jadis, en période de maladie contagieuse des groupes de pèlerins s'organisaient spontanément et effectuaient la *Marche Saint-Roch* hors du jour annuellement prescrit par la tradition et sans le faste religieux ou « militaire » habituel;
- Thuin (arr. de Charleroi) : troisième dimanche et troisième lundi du mois de mai.

Pèlerinages et Processions dédiées à Saint-Roch :

- Evelette (arr. de Namur);
- Sart-en-Fagne (arr. de Philippeville);
- Wavreille (arr. de Dinant).



Nous remercions vivement ici la *Commission Royale Belge de Folklore*, section wallonne et son attaché scientifique M. Jean Fraikin; la *Fondation Albert Marinus* et ses collaborateurs scientifiques : Brigitte Twyfels et Marc Villiers; M. le Docteur Wauthy, *Président des Marches de l'Entre-Sambre-et-Meuse*; l'*Office du Tourisme de la Ville de Liège* et M. Denis.

Bien sûr, aussi nos collègues et amis de Braine-le-Château, qui ont droit tous à notre reconnaissance, pour nous avoir fourni ou précisé les quelques détails repris dans ce chapitre.

(*) Régine Fernoud ne signale aucun sentier de ce type au moyen âge par contre M.N. BOULLET, dans son *Dictionnaire Universel d'Étymologie et de Géographie* (Paris en 1873) (2^e éd. 1940) ne signale l'existence d'un Abbé de Rogent, du nom de Gottfriedus, qui devint évêque d'Amiens en 1104 et mourut en 1115. On le surnomma le *rouge*.

7. Le folklore des tumulus, des mottes, des tertres, des souterrains et des puits :

— localisations, comparaisons.

Il y a plusieurs siècles que les chercheurs s'interrogent sur la genèse des souterrains. Ce problème est à l'origine d'un mythe, qui s'est créé au fil des siècles autour de ces cavités pleines de mystères. Chacun de nous a entendu parler de ces galeries légendaires qui relient, par monts et par vaux, un château à un autre, un monastère à un autre monastère, de ces souterrains imaginaires qui passent sous les plus profondes rivières... En France, au moyen âge, le concile de 1229 spécifiait que des groupes de notables, essentiellement composés d'un prêtre et de trois laïcs de bonne naissance devaient, dans chaque paroisse, visiter les maisons suspectes ou susceptibles d'abriter des souterrains. En 1233, Raymond III, Comte de Toulouse ordonnait que « tous ces lieux devaient être détruits ou comblés »⁽⁷⁵⁾. Il est vrai que nous étions alors en pleine hérésie cathare!

*
**

En Belgique aussi – et nous y venons – les exemples de souterrains réels ou imaginaires foisonnent. C'est ainsi qu'à Saint-Hubert, entre 1955 et 1975, nous avons recueilli plusieurs légendes relatives à des souterrains :

— Un certain nombre d'entre eux relaient autrefois l'abbaye bénédictine à l'église abbatiale qui la jouxte : on prétend que c'est probablement dans l'un de ces souterrains qu'est dissimulé le corps de Saint-Hubert que les religieux voulaient soustraire aux exactions de Huguenots français, qui dévastèrent le boug et brûlèrent l'église, ainsi qu'une partie du monastère, en 1568⁽⁷⁶⁾. Nous connaissons, quant à nous, une dizaine de « caches », réparties dans un vaste rayon territorial autour de la vieille cité hubertine, où la tradition populaire assure que se trouveraient les restes et les reliques du saint évêque, fondateur de Liège. Et ce n'est, certes pas,

(75) Les Souterrains, dans ARCHEOLOGIA, n° 2, 1973, pp. 32 et 37. Il y est principalement question des souterrains aménagés ou des souterrains-refuges, le sont plus de 2 000 sur le seul territoire français préhistorique en Bretagne et (généralement) du moyen âge ailleurs. C'est à la fin de cette époque qu'ils deviennent secrets... et mystérieux!

(76) Une autre étude : Trois Hauts lieux de l'Ardenne dans l'histoire, Edt. Mulin, Bruxelles, Dinant, 1975-1976, pp. 30-37.

par hasard que tous ces lieux sont en réalité de sites archéologiques ou historiques!

— On dit aussi que des fondements les plus antiques de l'abbaye parlait un souterrain qui aboutissait au château de Mirwart; il était, dit-on, tellement large qu'un attelage de trois chevaux pouvait y circuler de front...

— Le Fourneau Saint-Michel, créé en 1771 par son dernier et tumultueux Abbé, Nicolas Spirlet, était à l'origine, croit-on fermement dans la région, relié au monastère bénédictin par un souterrain. Nous l'avons découvert et fait sonder vers 1968 : en réalité, il s'agissait tout simplement d'un canal d'évacuation des eaux de la Masblette, lesquelles faisaient se mouvoir les roues à aubes de la halle des soufflets et du *maka* de la halle de coulée...

— ... C'est avec ces constructions défensives (mottes féodales) que les *tumuli* risquent le plus souvent d'être confondus, surtout en Hesbaye où *tumuli* et *mottes* existent en abondance.

L'archéologue Marcel AMAND⁽⁷⁷⁾ qui écrit cette phrase spécifie : la présence de ces dernières y a été rendue nécessaire par le manque de points stratégiques offert par le sol de cette région (peu accidentée).

... Aussi, dès la fin du siècle dernier, au Congrès de Bruxelles pouvait-on établir les caractères distinctifs des *mottes* en Belgique (*Ann. Féd. Arch. et Hist. de Belgique, Congrès de Bruxelles, 1891, p. 411*).

Pour sa part, dès 1865, H. SCHUERMANS notait déjà (*Bull. Comm. Roy. Art et Hist.*, pp. 436-437) que – *le campagnard se trompe rarement sur l'appellation qu'il donne à un tertre...*

Le cas de *mottes féodales* dont le toponyme indiquerait une tombe sont très rares. M. Amand ajoute : je n'en connais qu'un, celui de la *Römische Grab* (tombe romaine) à Athus (arr. d'Arlon). Ce toponyme indiquerait clairement qu'il s'agissait bien d'un *tumulus*, fait souligné par la curieuse légende que voici, rapportée par le scrupuleux Emile TANDEL, dans les *Ann. de l'Inst. Arch. du Luxembourg*, t. XXXII, p. 82, en ces termes :

— Il y a bien des siècles, se trouvait sur la montagne voisine un camp important de païens dont un certain Titus était le chef. Une nuit, un ange lui apparut, lui ordonnant de brûler le camp et de partir à la conquête de Jérusalem.

Titus dit : c'est aussi impossible qu'à un bâton de porter sur-le-

(77) *Tumuli, mottes féodales et autres structures*, dans ARCHEOLOGIE 1960, 2, pp. 414-415.

champ des roses ou à l'eau de la fontaine de se changer en vin. Le lendemain, ses chevaux refusent de boire l'eau de la fontaine : c'était du vin ! Puis son bâton se couvre de roses. Alors, il brûla son camp. On enfouit ses trésors et chaque soldat y jette en passant une pelletée de terre...

Les sondages, puis les fouilles entreprises par le Baron A. de LOË, dans *la Römische Grab*, en 1908, prouvèrent qu'il s'agissait en réalité d'une motte féodale (dans *Ann. Soc. Arch. de Bruxelles*, t. XXI, 1906, p. 479 : *Examen du tertre d'Athus*; dans *Ann. Soc. Arch. de Bruxelles*, t. XXIII, 1909, pp. 477-481 : *Fouille du tertre d'Athus*).

**

Le tertre d'Erbaut (motte féodale) passe également pour avoir servi de sépulture à un général.

Après sa mort tragique, chaque soldat vint déposer sur sa tombe, quand fut fini le tumulte de la bataille, une brouettée de terre pour former *la motte* que l'on voit encore aujourd'hui près de l'église, dans le jardin du curé...⁽⁷⁶⁾.

Le même thème est développé dans les pages suivantes : 120, 121, 122, 123 : (*Les Tumulus dans le Folklore*).

L'auteur écrit qu'il pourrait se démontrer par l'étude des coutumes funéraires au moyen âge.

Passablement déformé, il a servi également à expliquer la formation de certains *tertres* ou *monticules*, soit arasés, soit encore visibles de nos jours et connus sous l'appellation de *tertres*, *monticules* ou *monceau du berger*.

C'est ainsi qu'à Ophain, la légende dit à propos du *Monceau du Berger* – ou *Motte du Berger*⁽⁷⁷⁾, aujourd'hui nivelé, qu'il aurait été érigé par des bergers apportant de la terre dans leur houlette – et qui trouve son explication dans le fait que jusqu'au siècle dernier, les bergers avaient l'habitude de se placer sur un monticule ou un tertre pour surveiller les mouvements de leur troupeau.

Par ailleurs, souligne à juste titre M. Amand, – bergers et sorciers ont toujours été associés dans l'esprit du peuple, qui eut tôt fait d'attri-

buer à leur ingéniosité l'érection de ces tertres sur lesquels ils avaient l'habitude de s'installer...

La même légende est postulée, en quelques autres endroits, par un toponyme bien caractéristique à Estinnes-au-Mont, Kemexhe, Nivelles et Ressaix.

... C'est aussi un fait bien connu que, pour le peuple, les vestiges anciens sont susceptibles de renfermer un trésor jalousement gardé. A Temploux, le tertre dit *Bosse-Fontaine* (p. 124) contiendrait un coffre, dans lequel gît un trésor gardé par un démon. Chaque soir, un coq faisait entendre des cris du haut du tumulus et, durant la nuit, des flammes s'échappaient du sommet. Les tumulus de Champion (lez-Namur ou lez-Emptinne?) servaient, dit-on, de cachette à une *gatte d'or* (thème très répandu dans les parties est et sud de la Wallonie) gardée, elle aussi, par un démon...

Les nutons ont également hanté nos tumulus. Celui, pré-romain, de Bacquevoort au toponyme caractéristique de *Aivenberg-Effenberg* leur servait de demeure, ainsi que le beau tumulus d'Antoing-Billefont⁽⁷⁸⁾ (Fouille en 1954) où la légende rapportée par Jacques Breuer⁽⁷⁹⁾ avait encore cours lors des fouilles opérées par cet archéologue (attentif aux récits légendaires) en septembre 1954⁽⁸⁰⁾ : lorsqu'un habitant de cette localité avait trop de travail, il lui suffisait à la tombée du jour de déposer sur le tumulus l'objet à réparer, accompagné de nourriture, pour que la nuit venue les nutons (?) s'activent à l'ouvrage... (pp. 125-126).

Dans d'autres témoignages, le tumulus ne serait que la sortie de souterrains partant du château...

Certaines coutumes curieuses, dit encore Marcel Amand (p. 126) existaient encore au siècle dernier. C'est ainsi qu'à l'époque du Carnaval, les enfants avaient l'habitude d'allumer des feux au sommet du *Tombal* à Avernas-le-Bauduin (tombe qui abritait un caveau où fut découvert un riche mobilier du second siècle) et sur la tombe dite de Seron (qui lui est proche). Il s'agit là d'un usage très ancien et qui s'apparente à la mythologie solaire (bien connue chez les Celtes).

... *Ceux qui ont répandu ces légendes* (conclut l'auteur, p. 127) *pressentaient (inconsciemment) que les monuments dont elles traitaient étaient antérieurs à l'apparition du christianisme dans nos régions.*

⁽⁷⁶⁾ M. AMAND, *Les Tumulus dans le Folklore*, dans *LATOMUS*, XVI, 1967, p. 119.

⁽⁷⁷⁾ Dit *Motte des Bergers* dans *Les Chemins d'Ophain*, LE MARNON, Revue trimestrielle du Syndicat d'Initiative d'Ophain-Bois-Seigneur-Isaac, n° 31, 1975, p. 9.

⁽⁷⁸⁾ *Revue Belge d'Archéologie et d'Histoire de l'Art*, X, 1940, pp. 148-149.

⁽⁷⁹⁾ *L'Antiquité Classique*, XXIV, 1954, pl. IV, 2.

Autres mottes et autres légendes...

1. GALMAARDEN, (Brabant, arr. Hal-Vilvorde)

A 200 mètres de l'église de ce village, au bord de la vallée de la Marke, il existait une motte, rasée en 1949 ou peu après. Des « dents de sanglier » et un fragment de pierre à aiguiser furent trouvés lors de ces travaux. Le monticule était connu sous les noms suivants : *Cruysberch* (1630) (*mont de la croix*), *'s Herenbergh* (s.d.) (*mont du seigneur*), *Sparrenberg* (vers 1900) (*mont des sapins*).

Une carte figurative, datant de 1630, montre une croix sur le sommet de la butte. Cette croix a été renouvelée en 1839 et semble avoir disparu vers 1900. Il s'agissait d'un calvaire vénéré assidûment en période de Carême. Il faisait partie *du culte et du pèlerinage de la Sainte Croix*, dont le centre était l'église du village; il semble cependant avoir été indépendant du chemin de procession (*ommegang*), balisé de nombreuses chapelles.

L'on dit que de la maison du Bailli, encore existante, un souterrain conduisait vers l'église, ainsi que vers le *Cruysberch* ⁽⁸²⁾.

2. MERCHTEM (arr. Hal-Vilvorde)

La motte dite *de Borgt*, (la forteresse), située au centre du village, aurait été jadis en communication avec l'église. Les habitants situaient l'issue d'un souterrain à l'angle de la place de l'église. Les fouilles pratiquées par Ch. Dans, ont permis de découvrir une petite cave « de l'époque espagnole » et un couloir de 3 mètres environ, ainsi qu'un égout de 0,30 m. carrés d'ouverture, se dirigeant vers les douves du *Borgt*. Ce seraient ces vestiges qui auraient donné naissance à la légende du souterrain ⁽⁸³⁾.

3. BIEVENE (arr. Hal-Vilvorde) et GRAMMONT, Viane (Flandre Or., arr. Alost)

Deux mottes, séparées de 3 km., portant toutes deux le nom de *Kasteelberg* (*mont du château*), seraient, selon la tradition locale, reliées par un souterrain ⁽⁸⁴⁾.

⁽⁸²⁾ M. MATTHIJS, *Het heilig Alost van Gelmearden de nieuwe door*, in : *Het Gode Land van Edingen* XI, n° 3, 1983, pp. 218-219.

⁽⁸³⁾ A. de LOE, *Recherches à Merchtem (province de Brabant)*, in : *Annales de la Société d'Archéologie de Bruxelles*, t. XXIV, 1910.

⁽⁸⁴⁾ H. BORMEMANS, *Archeologisch onderzoek van de Kasteelberg te Bever* (1964), in : *De Brabantse Folklore* n° 237, (1983), p. 81.

4. ENGHEN, Petit-Enghien, bois de Strihoux, lieu-dit *L'Ermitage* (arr. Hainaut, arr. Soignies)

La motte sans nom, ayant appartenu aux seigneurs d'Enghien, aurait, selon la tradition, été reliée par un souterrain, au cabaret, aujourd'hui disparu, à l'enseigne *Maison des Voleurs*, également connu sous l'appellation *A Maria Carlouche*. Les habitants de l'endroit ont cru, assez récemment, pouvoir confirmer cette tradition par la découverte d'un effondrement du sol et d'une voûte, près du cabaret en question. En réalité, les vestiges mis au jour seraient ceux d'une ancienne prison seigneuriale, qui aurait d'ailleurs été à l'origine du nom du cabaret, *Maison des Voleurs* ⁽⁸⁵⁾.

5. KOEKELARE (arr. Dixmude)

La motte située dans cette localité, à 650 m. au nord-est de l'église, non loin d'un ruisseau, et dénommée *Vossen Berg* (*mont des renards*) aurait été, selon une légende, reliée jadis à l'église du village par un souterrain ⁽⁸⁶⁾.

6. ERPE-MERE (arr. Alost)

Les habitants du village racontent diverses légendes au sujet du *Kasteelberg*, une ancienne motte, notamment celle d'un *prince damné*, ainsi que *des histoires de revenants* ⁽⁸⁷⁾.

Un examen topographique sommaire permet d'infirmer toutes les légendes de souterrains rapportées ici. En effet, les mottes en question sont toutes situées dans des dépressions humides et étaient entourées de fossés. Les techniques anciennes ne permettaient pas la construction de souterrains imperméables. En voulant absolument voir des vestiges de souterrains dans des anciennes caves en briques, matériau poreux par excellence, le simple bon sens populaire a cédé le pas à l'imagination pure!

7. A JAMBES (Namur) existait jadis un *beau dolmen* – détruit au début du XIX^e siècle – appelé *la Pierre du Diable*.

Sous cette pierre s'ouvrait, s'il faut en croire la légende, un souterrain qui passait sous la Meuse.

⁽⁸⁵⁾ J. GODET, *La Motte de Strihoux*, in : *Annales du Cercle Archéologique d'Enghien* t. XII, 1960, pp. 4-6.

⁽⁸⁶⁾ A. de LOE, *Examen d'un tertre à Couckelaars (Fl. Occ.)*, in : *Annales de la Société d'Archéologie de Bruxelles*, t. XXIV, 1910, pp. 217-254.

⁽⁸⁷⁾ A. de LOE, *Fouilles au Kasteelberg - à Erpe-Mere (Flandre Orientale)*, in : *Annales de la Société d'Archéologie de Bruxelles*, t. X, 1889, 33-35.

C'est la légende de tous les châteaux, forteresses, abbayes de moyen âge, dont le thème se retrouve ici à propos de ce dolmen.

Cfr. A. HAROU, *Légendes et Superstitions Préhistoriques*, dans *Revue des Traditions Populaires*, t. V, 4^e fasc., 1980, p. 231.

8. CONCLUSIONS :

- Vue d'ensemble des faits mythiques locaux et leur incidence sur l'histoire de Braine-le-Château.
- Quelques dernières réflexions générales.

Les récits (parfois contradictoires, mais qui vont dans le même sens) que nous avons recueillis, mot à mot, auprès de la douzaine d'autochtones de vieille souche qui se sont volontiers prêtés à nos enquêtes... nous ramènent dans un passé lointain, dont les témoignages, transmis de génération en génération, peuvent prétendre s'aligner au seuil des recherches archéologiques ou parmi les manuscrits historiques. Tout comme les textes publiés, repris ici depuis 1849, ils ont conduit à nous éclairer sur la *véracité incontestable de l'occupation antique des Monts*, des silex de la préhistoire aux vestiges plus récents d'une occupation médiévale, aujourd'hui datée par les premières fouilles de 1984.

L'existence du *Tour Saint-Roch*, de la *chapelle Sainte-Croix* et d'une *Maladrerie* démontre que l'Eglise — tout en combattant des mythes qui, à ses yeux, ont valeur démoniaque — a voulu les supplanter par sa présence constante et l'inlassable tenacité de ses clercs. Force nous est de constater qu'elle n'a que partiellement réussi : la mémoire des êtres fantastiques, qu'ils soient maudits ou bienveillants, erre toujours dans ces parages ! *La réminiscence des grandes terreurs resurgit, avec plus de force que jamais dans une tradition indéracinable.*



La chapelle Sainte-Croix est un lieu sacré par la vénération des fidèles et le refuge qu'il pouvait être dans certains cas précis, tel celui de l'aviateur américain, certes purement imaginaire mais ancré çà et là dans la psychologie locale. *Lieu maudit*, du moins dans son environnement le plus proche : *cimetière des pestiférés ou maladrerie, tombe isolée d'un soldat atteint de la grippe espagnole*, donc condamné à une sorte de rélegation perpétuelle par suite des effets d'une maladie contagieuse — et, dans bien des cas, mortelle... Ne nous a-t-on d'ailleurs pas dit que celle-ci avait complètement cessé d'atteindre les habitants de la commune après le *Tour Saint-Roch* en septembre 1918 ?

Les souterrains pullulent et s'en vont dans plusieurs directions... Certains d'entre-eux partent ou aboutissent aux Monts... mais tous prennent naissance dans les caves de l'actuel château, devenu au fil des siècles symbole de pérennité et, sans doute aussi, de sécurité. L'humanité, depuis son habitat rupestre, s'est toujours davantage sentie protégée, soit dans les entrailles de la terre (grottes-refuges ou grottes d'habitat ou grottes sépulcrales des abris sous roches), soit entre des murailles solidement arrimées dominant et surveillant le pays, ou encore quand une sérieuse couche de terre la dissimulait (dans des souterrains aménagés) à ses semblables, porteurs de malveillance et de rapine).

Le puits des Monts nous semble devoir ici être évoqué en quelques lignes. D'après G. Bachelard, l'étude des légendes devrait être également reprise dans le sens des rêveries. Pour cet auteur, c'est l'adhésion immédiate de l'inconscient qui permet la transmission des légendes⁽⁸⁸⁾. Ceci semble particulièrement s'appliquer au fameux puits, dont les fouilles ont infirmé l'existence. Avec le trou, que beaucoup d'autochtones – et pas seulement des enfants – situaient naguère encore dans le socle du crucifix des Monts, l'on pénètre dans le monde des rêveries souterraines « L'oreille – écrit le même auteur – révèle des transcendances, un au-delà de ce que l'on peut toucher et voir »⁽⁸⁹⁾. Par la fissure où il pénètre, le rêveur accède au rêve du labyrinthe⁽⁹⁰⁾.

Le sentier des Monts était, pour la plupart des gens superstitieux d'autrefois, une zone redoutée, un accès démoniaque, principalement la nuit. Naguère encore, avant la naissance de l'électricité et sa diffusion dans les campagnes, ce moment consacré au repos inspirait une peur générale. Il était propice à toutes les actions maléfiques, tant celles des mandrins et des voleurs que celle des farceurs, capables des pires mystifications! Fantômes et démons de tous poils, dont la légende était soigneusement – et parfois même délibérément entretenue par les veillées autour de l'âtre ou du poêle familial, s'en donnaient alors à cœur joie et figuraient au centre de tous les récits de grands-mères. Les lieux boisés – et c'est ici le cas du sentier des Monts et des Monts pris dans

(88) L'archéologie historique mélangée à l'archéologie psychologique. Rien d'étonnant à cela puisque les psychologues eux-mêmes se désintéressent souvent de la révélation primitive des rêves à partir de laquelle se forment les grandes images, puis les noyaux de pensée...

Cf. par G. BACHELARD, *La terre et les rêveries du repos*, Paris, 1989, chapitre VI, *La Grotte*, p. 197.

(89) *Ib.*, p. 194.

(90) *Ib.*, p. 216.

leur sens le plus large – eux-aussi inspiraient une peur atavique. On les disait parcourus et hantés non seulement par des êtres vomis de l'enfer mais aussi par les loups et les loups-garous, toujours prêts comme la Bête du Gévaudan à se jeter sur les passants attardés et à les déchirer à belles dents!

Ce sentier des Monts (toujours lui) était d'autant plus redoutable que nous avons conté dans les détails, ce qui nous avait été rapporté par deux témoins successifs, à savoir l'histoire de l'une, puis d'une autre maison qui s'y étaient écroulées tour à tour pour irrespect à des faits religieux – faits et événements qui sont désormais entrés dans la galerie des mythes!



Un autre témoin nous a dit que l'environnement des Monts avait été, jadis, choisi comme siège administratif de la commune. C'est une tradition qui démontre, de façon péremptoire, que cet endroit, peuplé depuis la préhistoire, a certainement joué un rôle prépondérant dans l'évolution historique de la commune de Braine-le-Château.



Nous ne cherchons pas ici à détruire un mythe ou un fait mythique, mais au contraire à démontrer de façon péremptoire que la plupart des témoignages oraux, véhiculés durant des siècles (voire même parfois depuis des millénaires) par une tradition populaire indéracinable, sont les résidus détritiques d'une civilisation matérielle disparue. Ce qui revient à dire, rejoignant Henri DONTENVILLE⁽⁹¹⁾ dans ses propos hardis sur le fantastique français, que certaines fables et légendes peuvent remonter jusqu'aux plus lointains de la préhistoire.

La preuve nous en est fournie par le récit que Gabriel Bulliot, l'inventeur de l'antique *Bibracte*, fait en 1853 de sa visite au mont Beuvray, l'ancienne capitale du peuple Eduens. Il montre curieusement comment, en ce coin du Morvan, le souvenir des temps celtiques avait laissé une empreinte encore très marquée dans le folklore local :

(91) Voir H. DONTENVILLE, *Mythologie Française*, Paris, 1948, 277 pp
Ibidem dans *Histoire et Géographie Mythiques de la France*, Maisonneuve et Larose, Paris, 1973, 376 pp

- Le paysan qui me servait de guide, écrit-il, me raconta entre autres légendes qu'avant la formation d'Autun, une grande ville dont on entendait jadis crier les portes sur leurs gonds jusqu'à Nevers, chaque fois qu'on les manœuvrait, avait existé sur la montagne. Cette ville avait été abandonnée en ruines, le dernier habitant l'ayant quittée pour aller fonder Autun.
- Ainsi, rapporte Régine PERNOUD (*) qui nous livre ce récit, — encore au milieu du siècle dernier, les récits colportés de bouche en bouche par des villageois ignorants étaient beaucoup plus proches de l'exactitude historique que l'opinion des érudits qui confondaient alors la ville d'Autun avec celle de Bibracte...
- Il est à présent établi que, de même qu'on obligea les habitants de *Gergovie* à descendre dans la plaine de Clermont (*Augustonemetum*), ceux de *Bibracte* furent contraints d'abandonner leur oppidum des hauteurs, pour la cité neuve et plus facile d'accès d'*Augustodunum* (Autun).

*
**

A cet égard, le thème clairvoyant développé en avril 1968 par Alain Peyrefitte, Ministre de l'Education Nationale, lors du *Premier Congrès National de Mythologie Française*, réuni à Beauvais, est d'une richesse exemplaire. Qu'on en juge par ces quelques lignes :

- Rechercher, étudier, divulguer les anciennes légendes et traditions de nos provinces, ce n'est pas seulement faire œuvre d'historien. C'est rejoindre les sources mêmes de notre sensibilité. C'est redonner aux lieux et aux espaces de notre vie leur sens profond, incarné dans ces témoignages ancestraux et que trop souvent nous ne savons plus reconnaître.
- C'est retrouver la mémoire des siècles, enregistrée dans des symboles dont la permanence, à travers le temps, les ethnies, les continents, est d'une stupéfiante régularité. C'est déchiffrer l'inconscient collectif des hommes. C'est forger une clé pour percer le secret des sociétés et de la destinée humaine... (**).

(*) *Les Gaulois*, Paris, Seuil, 1979, pp. 84-85

(**) Ce message de M. Peyrefitte aux congressistes de Beauvais reflète, non seulement la pensée d'un humaniste écosé, mais aussi celle d'un ethnologue de renommée mondiale qui connaît les problèmes de l'origine de l'homme et les ressorts psychologiques des plus lointaines traditions populaires. Il nous prie et de souligner la valeur d'un tel témoignage.

Cette adresse personnelle à des chercheurs a été publiée dans *Histoire et Géographie Mythique de la France*, *loc. cit.*, pp. 16-17

Quoi qu'il en soit, fouilles archéologiques et enquêtes folkloriques menées de concert à Braine-le-Château ont ici démontée l'importance d'une solide coordination de deux disciplines scientifiques, étroitement associées sur le plan des recherches effectuées *in situ*.

C'est tout un pan enfoui du passé qui ressuscite (certes, non sans quelques lacunes ou omissions) et auquel nous avons objectivement essayé de trouver les réponses adéquates.

Elles nous ont été fournies dans l'essentiel, d'une part, en raison des trouvailles opérées dans la motte féodale et, d'autre part, dans les résidus d'une mythologie enfouie dans la mémoire et conservée, çà et là, dans la tradition populaire.

C'est ce genre de vie rurale, proche de celui qu'apporta la révolution néolithique, que le préhistorien français André Varagnac nomme l'*archéocivilisation*, qui émerge finalement dans ces pages au travers de ses peurs ancestrales, de ses mythes sans âge et de ses croyances et coutumes religieuses.

*
**

Cette étude commune n'est certes pas une innovation au sein de la famille des terrassiers du passé et glaneurs de légendes! Mais c'est, pour le moins, la *preuve irréfutable que des recherches archéologico-folkloriques sont indispensables*, là où existent encore des témoignages oraux susceptibles d'éclairer les nombreuses taches d'ombre qui subsistent dans l'histoire d'un village, où des fouilles archéologiques décèlent une occupation humaine et la situent dans le sablier des siècles...

*
**

Remerciements et vœux de gratitude personnels

Ils vont à tous ceux et celles qui m'ont aidé à rassembler les éléments de cette étude :

- *Ab Jove principium* à mes amis René Borremans et Jean-Luc Duvivier de Fortemps de Loneux, sans l'active collaboration desquels ce travail n'eût pas vu le jour.

Le premier a partagé mon travail d'enquêtes, multiplié ses conseils et élaboré toutes les cartes qui figurent dans cette publication. Le second, écrivain du fantastique ardennais, a dépouillé à ma seule

intention tout le légendaire féérique de l'Ardenne Méridionale belge et française.

— Merci aux organismes et institutions suivantes :

— Les *Musées Royaux d'Art et d'Histoire* à Bruxelles, dont relèvent les auteurs, l'un attaché à la *Belgique Ancienne*, l'autre au *Folklore National*.

— L'*Administration Communale de Braine-le-Château*.

— Le *Cercle Historique et Folklorique de Braine-le-Château* et son Président, M. J.L. Van Belle.

MM. Robert Dascotte, folkloriste et animateur du mensuel dialectal *El Mouchon d'Aunia*, à Haine-Saint-Paul, lequel nous a documenté et favorisé la publication d'un questionnaire relatif aux *fées de Wallonie*;

Jules Herbillon, de la *Commission Royale de Toponymie et de Dialectologie*, a bien voulu nous préciser l'origine et la signification de quelques toponymes voisins *des Monts*;

François Jacques, historien à Namur, spécialiste de l'histoire religieuse de nos régions, nous a fourni quelques conseils bibliographiques bienvenus.

Ont bien voulu se prêter à notre travail d'enquêtes locales :

M^{mes} Maggy Bagniet-Musch, Juliette Barbé (†), Marie-Rose Maisin-Lisard, Virginie Lepoivre, Renita Peetroons-Waroux, Martha Darniau, Paula Griez et Julie Dekerken.

MM. Monseigneur J. Kempeneers, Georges Bagniet, Victor Lepoivre, Jean-Louis Van Belle, Raymond Peetroons, Antoine De Goedt, Albin Vandam.

Agrandissement des figures 7, 8, 10 et 11 des pages 103, 104, 107 et 108.

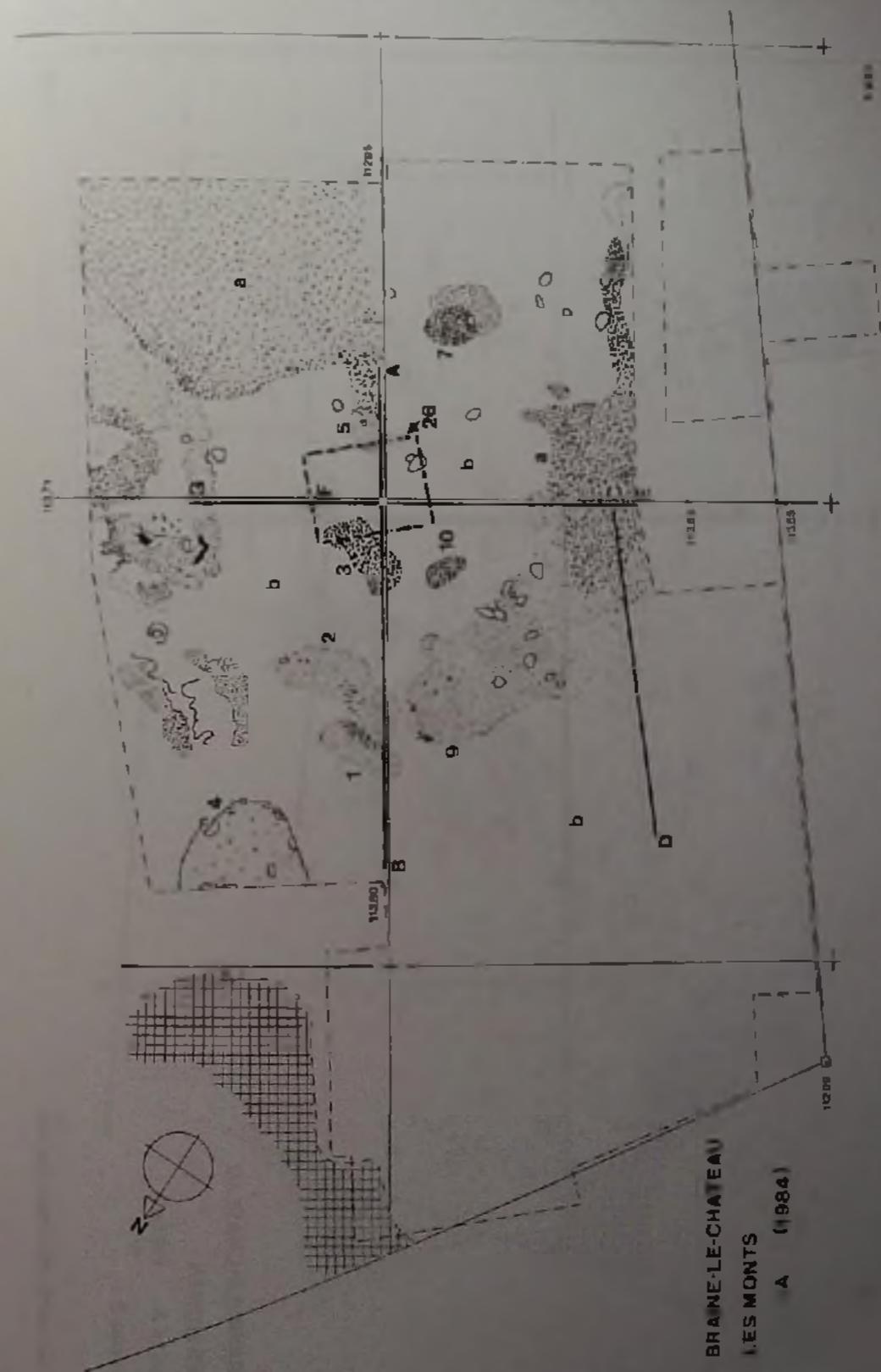


Fig. 7. Fouille de la motte A, niveau 1.

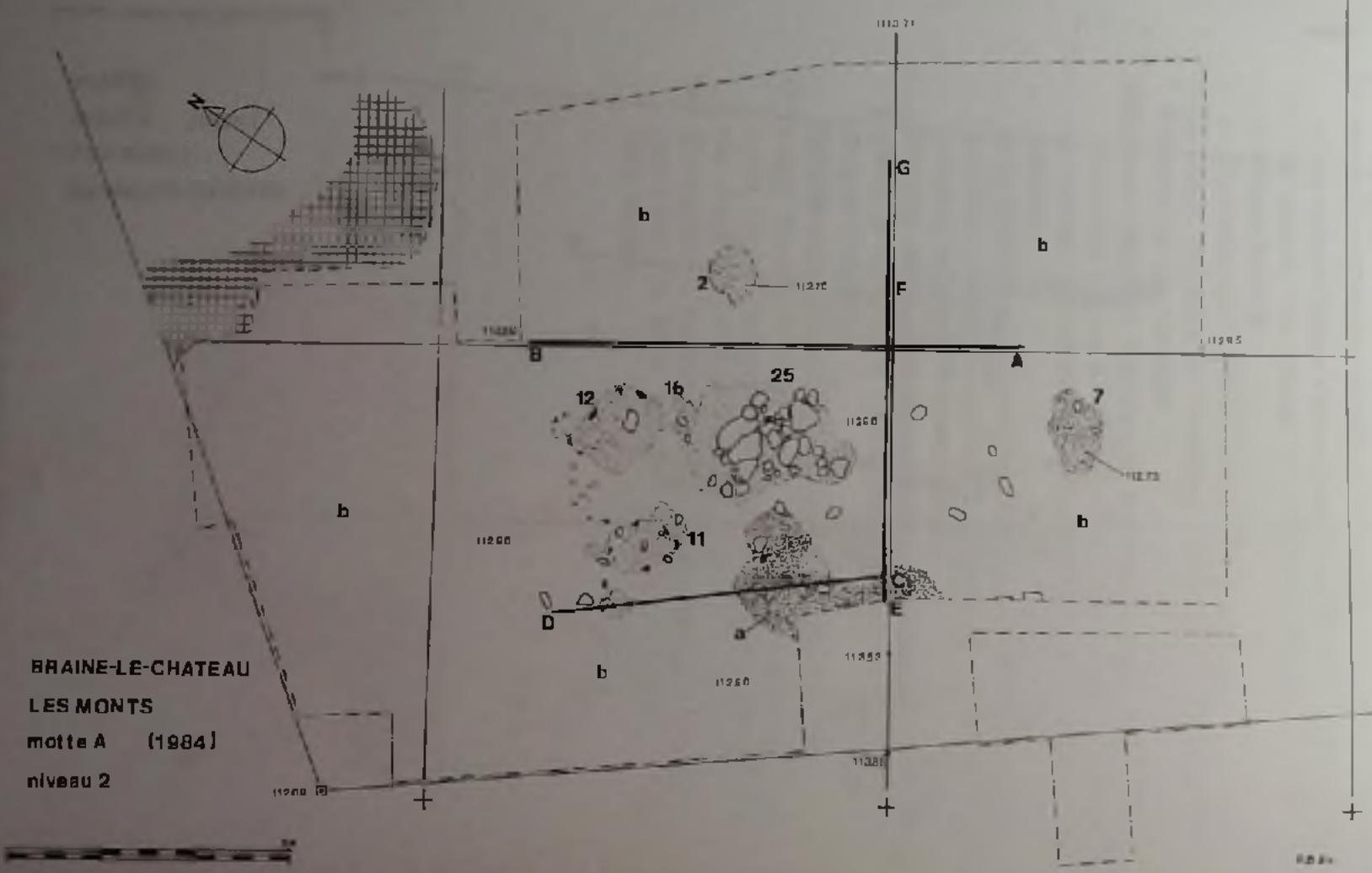


Fig. 9. Fouille de la motte A, niveau 2.

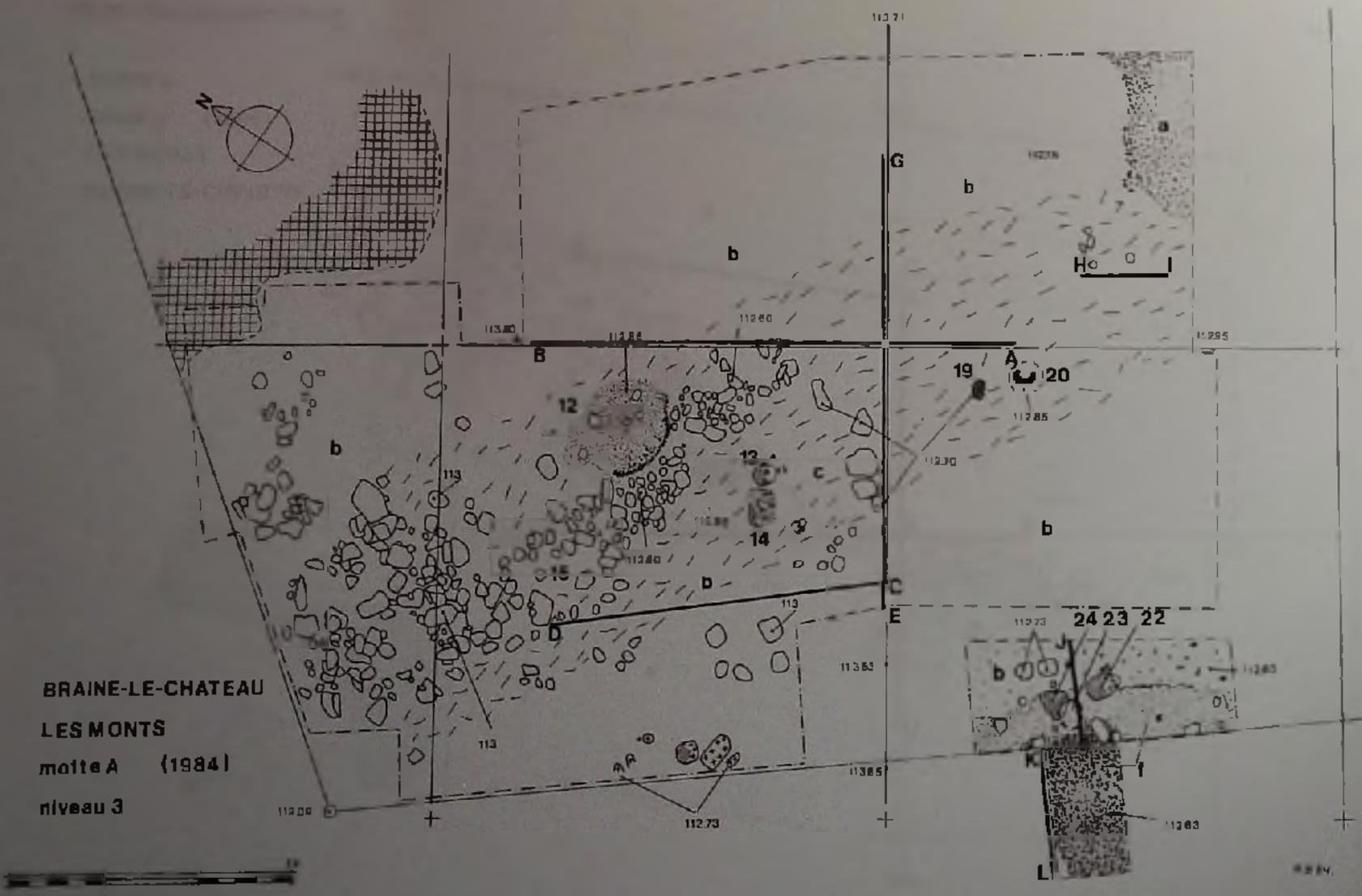


Fig. 10. Fouille de la motte A, niveau 3.

